

la lettre de l'Inshs





Édito

de Marie Gaille, directrice de l'InSHS

Le CNRS met en œuvre une politique scientifique ambitieuse sur le plan de la science ouverte. Cette politique s'inscrit dans le Plan national pour la science ouverte annoncé par Frédérique Vidal, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, de la

Recherche et de l'Innovation en 2018 [p2]

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille un nouveau membre [p3]

Regard sur le soutien aux revues à l'InSHS : résultats de la campagne 2023-2024 [p4]

Diffusion extra-académique. Description des pratiques des chercheurs et chercheuses CNRS en SHS (sources RIBAC 2019 et 2022) [p7]

À PROPOS

Criminocorpus : 20 ans pour l'histoire de la justice [p15]

TROIS QUESTIONS A...

Laurajane Smith, sur le dispositif « fellows-ambassadeurs » mis en place par le CNRS [p19]

OUTILS DE LA RECHERCHE

La Banque de données du CDSP, une plateforme de confiance pour accéder à des données en SHS [p21]

INTERDISCIPLINARITÉS

Inégalités sociales de santé et maladies systémiques « sans cause connue » : un programme de recherche interdisciplinaire au long cours [p23]

ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

Zanzibar : raconter, par la littérature, une histoire vraie [p27]

VALORISATION

Un nouvel outil d'évaluation de la maturité des projets en sciences humaines et sociales : l'échelle *Societal Readiness Level* [p29]

VIE DES LABOS

Le LinCS : en quête de nouveauté [p32]

VIE DES RÉSEAUX

(Dé)constructions de la « radicalisation », entre expertise publique et sciences sociales [p35]

À L'HORIZON

L'armée des Dalaï-lamas (1642-1959) [p39]

ZOOM SUR...

Un océan de recherches

Il y a quelques années, en mars 2020, le dossier de la lettre de l'InSHS portait sur les océans1. Nous avions alors insisté sur plusieurs points. Tout d'abord sur le fait qu'ils sont, et doivent être, une question de sciences humaines et sociales. Des perspectives disciplinaires différentes étaient venues illustrer ce propos. En économie, il avait été question du concept de « croissance bleue », avec le souci qu'il soit un prétexte pour approfondir la connaissance et accroître la résilience des écosystèmes concernés, et pas seulement un moyen d'augmenter le PIB [p42]

LIVRE



Les structures fondamentales des sociétés humaines, Bernard Lahire, La Découverte, 2023 Les sciences sociales et les sciences du vivant (biologie évolutive, éthologie, paléoanthro-

pologie, etc.) ont trop longtemps cultivé une défiance et une ignorance mutuelles, se privant de leurs apports respectifs pour appréhender dans toute leur complexité les comportements sociaux et culturels des humains [...]

voir toutes les publications

REVUE



Fondée par Antoine Meillet, Paul Boyer et André Mazon en 1921, de diffusion internationale, la *Revue des* études slaves est, depuis un siècle, une revue structurante dans le champ de la slavistique française. C'est la

plus ancienne revue de ce domaine en France et l'une des plus pérennes en Europe occidentale. Ses collections sont présentes sur Persée, JSTOR et OpenEdition Journals. Le champ couvert est celui de l'Europe centrale et balkanique et des mondes biélorusse, ukrainien et russe [...]

voir toutes les publications





Pierre sous la protection et l'autorité de la montagne Huancarani, Nord-Potosi, Bolivi

CMS Proctriegue

Édito

de Marie Gaille, directrice de l'InSHS

Le CNRS met en œuvre une politique scientifique ambitieuse sur le plan de la science ouverte. Cette politique s'inscrit dans le Plan national pour la science

ouverte annoncé par Frédérique Vidal, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en 2018. Ce plan est articulé autour du principe selon lequel les publications et les données issues de recherche financées par des fonds publics devraient être librement accessibles.

Le CNRS est un acteur très engagé dans le développement de la science ouverte, depuis de nombreuses années. Il s'est doté d'une Direction des données ouvertes de la recherche (DDOR), dirigée par Sylvie Rousset, dont la mission est de mettre en place la politique de science ouverte de l'établissement. Cette politique, dont le principe clé est de rendre ouvert autant que possible et fermé autant que nécessaire les résultats de la recherche financée sur fonds publics, porte notamment sur la constitution d'archives ouvertes avec un objectif d'atteindre 100 % de publications en accès ouvert, formulé dans la Feuille de route du CNRS pour la science ouverte publiée en 2019. La DDOR suit ainsi avec une attention particulière la réalisation de cette ambition, en calculant le taux de publication en accès ouvert depuis quatre ans. En 2023, comme indiqué dans l'éditorial de la Lettre de l'InSHS de janvier 2023¹, l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS), qui était jusque-là le seul institut à ne pas produire d'indicateurs dans ce domaine, a élaboré une méthodologie de calcul pour les publications en sciences humaines et sociales et entend l'affiner et la reconduire, afin d'intégrer désormais de façon pérenne la démarche de la DDOR. Aujourd'hui, 92 % des publications des chercheurs et chercheuses du CNRS sont en accès ouvert pour l'année 2020, un taux bien supérieur aux taux de la France ou même des unités dont le CNRS est une tutelle. Il est de 67 % pour les sciences humaines et sociales.

L'obligation de déposer les publications dans l'archive ouverte HAL — via le formulaire CRAC (compte rendu annuel d'activités des chercheurs) ou le formulaire RIBAC (recueil d'informations pour un observatoire des activités) pour les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales — est un élément clé de cette politique. Elle s'inscrit dans le contexte de la Loi pour une République numérique qui, depuis 2016, autorise les chercheuses et chercheurs à déposer dans une archive ouverte, avec ou sans durée d'embargo, leurs articles dans la dernière version du manuscrit avant publication, indépendamment de la politique éditoriale de la revue dans laquelle l'article est publié.

La commercialisation de l'accès ouvert (modèle dit « auteurpayeur ») constitue un enjeu majeur pour le CNRS, qui préconise de ne plus payer pour être publié. Une généralisation du système auteur-payeur serait délétère pour la recherche, à la fois en termes de qualité scientifique et de gestion des deniers publics, et poserait au CNRS un problème de soutenabilité financière. Or, les coûts des frais de publication ont fortement augmenté dans la période récente au CNRS. Entre 2018 et 2020, selon une analyse de la DDOR, cette augmentation est de 123 %. Même si les frais de publication sont particulièrement élevés dans certains domaines, comme la biologie (1 360 k€ en 2020), ils ne sont pas nuls pour les sciences humaines et sociales (67 k€). Une alternative réside dans le modèle dit « Diamant » de l'accès ouvert, dans lequel ni l'auteur, ni le lecteur ne payent, et qui est fortement développé en France en sciences humaines et sociales, grâce à l'activité d'OpenEdition, dont l'InSHS est co-tutelle pour le CNRS.

Au-delà de cet enjeu qui concerne le CNRS dans son entièreté, certaines questions sont plus spécifiquement propres au domaine des sciences humaines et sociales. Ainsi, est notamment identifiée, au sujet du dépôt des textes scientifiques dans HAL, une difficulté pour les historiens de l'art qui analysent des images, dont l'usage à des fins scientifiques n'est pas nécessairement gratuit/libre de droit. Une discussion est en cours, au niveau de l'État français, sur l'opportunité d'un usage scientifique gratuit des reproductions d'œuvre, qui certes ne règlera pas la question de l'usage de reproductions détenues par des institutions étrangères. Mais le sujet est à l'agenda et dans le sillage du vote de la loi de programmation de la recherche (LPR), des discussions ont lieu entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour mettre en place un système de gestion collective pour les droits des images insérées dans des publications en accès ouvert. L'aboutissement d'une telle discussion permettrait aux laboratoires concernés de ne plus utiliser une partie de leur dotation pour acheter le droit d'usage de ces images.

Chaque institut décline la politique de science ouverte dans son périmètre et l'Institut des sciences humaines et sociales est très actif dans ce domaine, y consacrant une part non négligeable de son budget et de ses supports d'emploi, et par son implication dans les Maisons des sciences de l'homme et leurs pôles éditoriaux². En particulier, dès la direction de Patrice Bourdelais (2010-2017), l'Institut a élaboré une politique de soutien aux revues en sciences humaines et sociales, et ce soutien — en personnel, en dotation — s'est fondé sur un ensemble de critères dont la publication en accès ouvert fait partie. Depuis plus de dix ans, l'InSHS travaille avec les chercheuses et chercheurs engagés dans des comités de rédaction de revues, et avec ces comités, pour favoriser l'adoption de l'accès ouvert, et il préconise la diminution progressive de la barrière mobile, jusqu'à sa suppression. En outre, comme le rappelait l'éditorial de la Lettre de l'InSHS de novembre 2022³, l'InSHS co-pilote deux infrastructures de recherche qui constituent un écosystème favorable à la mise en place de

^{1.} Gaille M. 2023, Édito, Lettre de l'InSHS n°81, pp. 2-3.

^{2.} Aschehoug A. 2022, Les pôles éditoriaux : contexte, état des lieux et perspectives, Rapport de recherche, CNRS.

cette politique de publication en accès ouvert : OpenEdition, le principal portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales (revues scientifiques, livres et carnets de recherche en ligne) ; Métopes, visant à mettre au point, développer et diffuser librement dans la sphère publique, par des actions de formation auprès des éditeurs publics et des revues scientifiques, un ensemble d'outils et de méthodes permettant d'organiser leur production et leur diffusion papier et numérique sur le modèle du *Single Source Publishing*; enfin, l'unité Persée (UAR3602, CNRS / ENS Lyon) propose un accès ouvert au patrimoine documentaire scientifique.

Aujourd'hui, l'InSHS identifie plusieurs enjeux susceptibles de faire évoluer sa politique de science ouverte. Il s'est tout d'abord emparé de la question de l'ouverture des codes et des protocoles utilisés dans certaines enquêtes et recherches en sciences humaines et sociales, afin d'étendre au-delà des données et des résultats de la recherche l'enjeu de la science ouverte ; c'est l'un des sujets qui sera abordé dans le colloque sur la reproductibilité et de la réplicabilité des données, dont il a proposé la conception et l'organisation en interdisciplinarité. Il importe en effet de considérer ces problématiques dans leur globalité et leur transversalité entre les différentes sciences, tout en étant à même d'élaborer des options sur mesure pour chacune d'entre elles et au sein d'un domaine, pour tel ou tel type de recherche. En 2019, avec l'université d'Orléans et HEC, le CNRS a créé CASCaD (UAR2007 - Certification agency for scientific code and data), le premier laboratoire public au monde dont l'objet est de certifier la reproductibilité des données de la recherches scientifique.

Par ailleurs, l'InSHS s'attache actuellement à élaborer, afin de répondre à des besoins exprimés par nombre de chercheuses et chercheurs, notamment en termes de soutien à la traduction de leurs travaux, des dispositifs pilotes associant le principe de l'accès ouvert à une aide à la traduction ; il s'attelle également à mettre en place un accompagnement et un soutien à des projets de « livre augmenté » ou de bases de données en accès ouvert, accessible et lisible à la fois par les communautés académiques et par un public élargi. Finalement, dans le cadre des prospectives qu'il organisera dans les années à venir, l'InSHS donnera une place aux questions associées à la mise en œuvre de la politique de science ouverte du CNRS en sciences humaines et sociales, afin de formuler ses principaux enjeux pour ces domaines, d'être force de propositions collectivement discutées.

Au nom de toute l'équipe des sciences humaines et sociales, je vous souhaite d'excellents congés estivaux.

Aller plus loin:

- ▶ Plan national pour la Science Ouverte, 2021-2024
- ► Feuille de route Science Ouverte du CNRS, 2019
- ▶ Plan Données de la recherche du CNRS, 2020
- ▶ Soutien du CNRS au plan d'action d'accès ouvert « diamant », 2022

3. Boudjaaba F. 2022, Édito, Lettre de l'InSHS n°80, pp. 2-3.

NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille un nouveau membre



Thu Trang Vuong

Thu Trang Vuong a rejoint l'InSHS en mai 2023 en tant que chargée d'études en administration scientifique chargée du suivi de la section 34 - Sciences du langage et des Maisons des sciences de l'Homme (MSH). Elle participe également aux Dialogues Objectif Ressources (DOR) à venir et gère la rédaction du bilan des réunions DOR des MSH.

Elle a précédemment travaillé au ministère de la Santé et de la

Prévention, en tant que chargée de mission pour le suivi de la campagne des questions parlementaires au sein de la Direction générale de la cohésion sociale ; puis en tant que chargée d'appui au secrétariat de la Conférence nationale de santé, instance rattachée à la Direction générale de santé du même ministère. thu-trang.vuong@cnrs.fr

Regard sur le soutien aux revues à l'InSHS : résultats de la campagne 2023-2024

Pour l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS, la campagne d'attribution de subventions aux revues est une tradition bien ancrée. Organisée par le pôle Science ouverte tous les deux ans, son traitement appelle le concours de l'InSHS, du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), et, depuis la campagne 2020-2021, en support, de la direction des systèmes d'information (DSI) du CNRS.

L'un des enjeux de cette campagne est bien sûr de coordonner les nombreux intervenants de cette chaîne sur plusieurs mois. Cependant, au-delà de ce défi organisationnel, son objectif est de prendre à fréquence régulière le « pouls » de revues dont on cherche à évaluer le caractère structurant dans le champ et à vérifier qu'elles suivent une trajectoire vers le modèle Diamant de l'accès ouvert¹, en adéquation avec les objectifs de Science ouverte du CNRS. Ce moment de collecte et de diagnostic unique en son genre permet d'analyser et de comparer plus d'une centaine de politiques éditoriales en croisant les perspectives scientifiques et d'ingénierie liées à la divulgation de la recherche.

Cette campagne est un temps fort parce qu'elle est un des rares dispositifs hexagonaux récurrents à flécher à fréquence bisannuelle des subventions versées aux périodiques scientifiques. Au CNRS, alors que la Direction des données ouvertes de la recherche (DDOR; ex-DIST) s'intéresse spécialement au modèle Diamant, l'InSHS est pratiquement le seul parmi les dix Instituts à avoir maintenu ce dispositif historique dans son soutien général à l'édition scientifique et à lui dédier un poste de dépense globalement constant, voire en légère hausse². Cette année, 209 000 euros étaient ainsi en jeu.

Si cette campagne est un événement majeur pour l'InSHS, elle semble également rencontrer un écho important côté revues. 158 revues se sont portées candidates³. La page consacrée à cette campagne est l'une des plus consultées du site Internet de l'InSHS et, pour la toute première édition du webinaire de présentation de sa campagne, le pôle Science ouverte a compté plus de 150 participants.

Cet intérêt réciproque entre l'InSHS et les revues de son périmètre n'est pas le fruit du hasard : l'édition scientifique de sciences humaines et sociales, riche de sa singularité, de sa (biblio) diversité, constitue un « archipel », pour reprendre les termes de Pierre Mounier, qui offre presque autant de modèles et de fonctionnements possibles qu'il existe de revues⁴. Ce paysage singulier, caractérisé par ses forts contrastes et, généralement, ses faibles marges commerciales à échelle unitaire, a davantage besoin que dans d'autres disciplines de moyens publics pour assurer une divulgation performante de ses résultats.

Entre autres évolutions, désormais, cette campagne est uniquement dédiée à l'attribution de subventions. Les postes d'ingénieurs et techniciens sont à solliciter par les unités CNRS *via* la campagne « Dialog » de demandes de moyens annuels. Ces demandes sont d'ailleurs en hausse croissance, avec plus de 70 demandes recensées en 2022 *via* Dialog contre une cinquantaine en 2021.

Une proportion de plus en plus importante de revues lauréates de cette campagne se voient soutenues par l'InSHS via des subventions et des moyens humains qui tendent à converger depuis deux campagnes. C'est un point d'évolution majeur du dispositif de soutien : en combinant agent et subvention, l'Institut poursuit l'objectif d'« environner » correctement les rédactions de revues pour permettre à ceux qui les dirigent et à ceux qui les réalisent de déléguer ce qui ne relève pas de leur cœur de métier le plus immédiat.

Pour diapasonner cette combinaison de moyens, l'InSHS travaille à l'aide d'une critériologie évolutive. Les critères mobilisés pour la conduite de cette campagne étaient connus à l'avance des revues candidates et affichés sur le site Internet de l'InSHS. Lors de cet exercice, l'InSHS a entendu appliquer plus rigoureusement encore les critères signalés comme obligatoires. En conséquence, et c'est une première, vingt-neuf revues — soit 18 % des dossiers de candidature — ont été écartées pour irrecevabilité avant envoi au CoNRS (Figure 1). Les principaux motifs de ces rejets ont été : une barrière mobile supérieure à un an ; une publication électronique sur un site Internet autonome ; l'absence de mandat limité dans le temps pour la direction de la revue.

Les points majeurs de l'évolution de la critériologie 2023-2024 et l'éligibilité des dépenses liées à ces sommes ont déjà été exposés dans un article de la Lettre de l'InSHS⁵. Cette année, le montant plancher a été baissé à 1 000 euros tandis que le montant plafond est resté à 3 000 euros. Comme pour la campagne précédente, les douze revues à barrière mobile lauréates ont été plafonnées entre 1 000 et 1 500 euros. À l'opposé, trois revues se sont vu attribuer la somme de 3 000 euros assortie d'un bonus de 1 000 euros pour tenir compte d'efforts significatifs accomplis pour aller vers l'accès ouvert, immédiat et complet.

Comparativement à la campagne précédente, le nombre de participants de cette itération a diminué : on parle de 158 candidats pour le millésime 2023-2024, contre 203 pour le millésime 2021-2022. Cependant, la proportion relative de lauréats est restée la même : environ deux revues sur trois sont lauréates d'un millésime à l'autre. En effet, sur les 158 revues candidates millésime 2023-2024, 105 sont lauréates. Quant à la somme médiane allouée, elle est en hausse puisque qu'elle est de 2 000 euros, contre 1 500 euros lors de la dernière itération de la campagne. Cette augmentation était un des objectifs visés par l'InSHS pour verser des subventions plus significatives aux revues et contribuer substantiellement à leur fonctionnement.

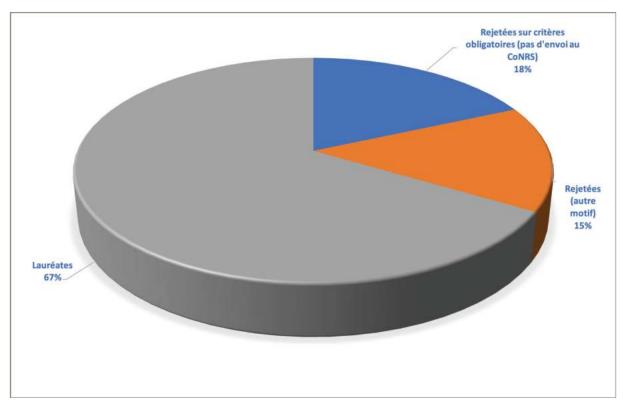
^{1.} Modèle où ni l'auteur, ni le lecteur ne payent pour publier ou lire.

^{2. 209 000} euros en jeu pour ce millésime contre 206 000 euros lors du précédent.

^{3.} Campagne 2014-2015 : 220 revues candidates ; campagne 2016-2017 : 196 revues candidates ; campagne 2018-2019 (prolongée en 2020) : 171 revues candidates ; campagne 2020-2021 : 203 revues candidates.

^{4.} Voir à ce sujet <u>l'enquête de la Coalition S</u>.

^{5.} Maurel L., Áschehoug A. 2022, Lancement de la campagne de subventions aux revues 2023-2024, Lettre de l'InSHS n° 78 : 3-4.



 $Figure\ 1\ -\ Campagne\ In SHS\ d'attribution\ de\ subventions\ aux\ revues\ 2023-2024\ :\ devenir\ des\ candidatures$

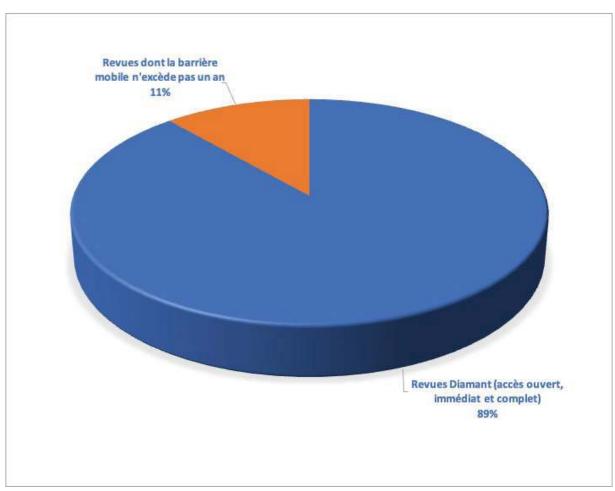


Figure 2 - Campagne InSHS d'attribution de subventions aux revues 2023-2024 : répartition des lauréates

Outre cette évolution du dispositif général, la liste des résultats appelle quelques commentaires. Pour la première fois, une épirevue hébergée sur Episciences⁶ fait son entrée dans la liste des revues lauréates. On retiendra en outre que les revues lauréates sont principalement hébergées sur OpenEdition Journals (82 lauréates) ou sur CAIRN (14 lauréates), parfois sur les deux (6 lauréates). Nous observons également de facto que les revues lauréates sont rarement hébergées dans des pépinières de revues puisqu'une seule revue se situe dans ce cas de figure. Ce résultat ne surprend pas tout à fait, dans la mesure où l'hébergement sur pépinière correspond à un stade de l'évolution d'une revue où elle n'est pas encore structurante dans son champ ou n'a pas encore atteint le niveau de maturité suffisant au regard des critères de l'InSHS.

De manière à respecter les engagements pris par le CNRS en signant la déclaration DORA sur l'évaluation qualitative et intrinsèque de la recherche, il avait été demandé aux sections du CoNRS de rendre des avis scientifiques à propos du caractère structurant des revues dans leur champ. Contrairement à une opinion hélas encore trop répandue, le but de cette campagne n'est pas de dresser un classement des revues par discipline, ni de leur décerner un label ou un blason de scientificité ou de qualité. En pratique, comme pour les années précédentes, les avis des sections du CoNRS ont été favorables ou très favorables dans plus de 80 % des cas, les autres avis étant soit « réservés », soit notés comme « sans avis ». Cela signifie de fait que les avis des sections servent surtout à trier les candidatures présentées et que ce sont les critères de bonne pratique éditoriale et de Science ouverte qui pèsent particulièrement dans les décisions d'attribution des subventions de l'Institut tout au long du processus.

Ce dispositif de soutien aux revues a connu une réorientation graduelle au fil du temps, qui s'est accentuée depuis l'adoption de la feuille de route Science ouverte du CNRS en 2018. En mars 2022, le CNRS a signé de surcroît le plan européen de soutien au modèle Diamant de la CoAlition S.

L'évolution progressive des critères obligatoires explique pourquoi les revues en libre accès immédiat sont désormais nettement majoritaires : 89 % des lauréats de cette campagne-ci s'inscrivent dans le modèle Diamant de l'accès ouvert (Figure 2). Selon toute vraisemblance, ces orientations seront reconduites, et sans doute

encore renforcées, dans le cadre de la prochaine campagne qui aura lieu en 2024 pour le millésime 2025-2026.

Parfois, les revues lauréates de cette campagne bénéficient aussi de moyens financiers tiers, qu'il s'agisse d'autres sources de financement du CNRS ou d'autres dispositifs de soutien à l'ouverture impulsés depuis le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR; appels à projets du Fonds national pour la Science ouverte). Les moyens dont dispose l'InSHS en matière de soutien à l'édition ne se limitent plus à ceux de sa campagne bisannuelle. Depuis deux ans, l'Institut reçoit également de la DDOR une somme tirée des économies réalisées par le CNRS suite à l'annulation des abonnements Springer. Ces crédits supplémentaires sont alloués par l'InSHS au modèle Diamant et ont représenté 130 000 euros en 2022 et 185 000 euros en 2023.

Il faut également souligner que le MESR a mis en place un dispositif de soutien pour faciliter la levée des barrières mobiles sur CAIRN et sur OpenEdition, dont certaines revues lauréates ont bénéficié. Ce mécanisme, qui permet aux revues de passer à l'accès ouvert immédiat sans avoir à changer de plateforme de diffusion ou d'éditeur, en conservant l'essentiel de leurs revenus, est intéressant, car il pourrait à terme transformer le modèle traditionnel de l'abonnement en un modèle de souscription (Subscribe-To-Open) plus compatible avec les objectifs de la Science ouverte. L'InSHS sera très attentif à la mise en œuvre de ce dispositif et encourage les directions de revues à prendre connaissance de ses modalités⁸.

Lionel Maurel et Astrid Aschehoug, InSHS

contact &info

► Astrid Aschehoug,
InSHS
astrid.aschehoug@cnrs.fr

^{6.} Plateforme d'hébergement d'épirevues scientifiques en libre accès développée et administrée par le <u>Centre pour la communication scientifique directe</u> (CCSD, UAR3668, CNRS / Inrae / Inria).

^{7.} Le terme « pépinière de revue » désigne un service local d'hébergement et d'accompagnement.

^{8.} Pour OpenEdition: https://leo.hypotheses.org/18974; pour CAIRN: https://actualites.cairn.info/cairn-info-annonce-son-dispositif-science-ouverte-2022-2027/.

Diffusion extra-académique. Description des pratiques des chercheurs et chercheuses CNRS en sciences humaines et sociales (sources RIBAC 2019 et 2022)

La diffusion des résultats de recherche en sciences humaines et sociales est réalisée principalement sous la forme de publications d'articles de revue, de chapitres d'ouvrage, d'ouvrages ou encore de communications dans des conférences scientifiques.

À côté de cette activité scientifique, un grand nombre de chercheurs et chercheuses en SHS sont sollicités régulièrement comme experts pour intervenir dans la sphère publique afin d'apporter un éclairage sur une question de société ou d'actualité, un point de vue auprès de professionnels, une interprétation d'une situation ou d'une loi, ou encore pour diffuser des connaissances scientifiques et les rendre accessibles au grand public.

Cette activité de diffusion des résultats de la recherche est collectée chaque année dans les rapports d'activité RIBAC¹ des chercheurs et chercheuses CNRS de l'InSHS.

Après une première étude réalisée sur le RIBAC 2019, la présente analyse l'enrichit avec le RIBAC 2022, en se concentrant sur les formes écrites de diffusion extra-académique de la recherche.

Typologie du journal	nombre d'articles	%
magazine d'actualités	318	23,4%
presse quotidienne nationale	244	17,9%
magazine scientifique	167	12,3%
presse étrangère	127	9,3%
magazine culturel (y compris littéraire)	102	7,5%
revue de débat	85	6,3%
magazine professionnel	83	6,1%
presse quotidienne régionale (PQR)	75	5,5%
magazine religieux	58	4,3%
magazine ESR	55	4,0%
magazine économique	25	1,8%
presse régionale	17	1,3%
presse féminine	4	0,3%
	1 360	100,0%

Tableau 1 : Répartition des 1 360 articles de presse en fonction de leur typologie (source RIBAC 2022)

Section 31 - Hommes et milieux : évolution, interactions

Section 32 - Mondes anciens et médiévaux

Section 33 - Mondes modernes et contemporains

Section 34 - Sciences du langage

Section 35 - Philosophie, littératures, arts

Section 36 - Sociologie et sciences du droi

Section 37 - Economie et gestion

Section 38 - Anthropologie et étude comparative des

sociétés contemporaines

Section 39 - Espaces, territoires, sociétés

Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

Méthode

Les données déclarées dans la rubrique 3.4. « Articles de presse ou grand public » des RIBAC 2019 et 2022 des chercheurs et chercheuses CNRS actifs ont été extraites, nettoyées et harmonisées pour pouvoir être analysées. Les données présentées concernent donc uniquement les chercheurs CNRS.

En 2019, 1 099 articles ont été déclarés par les chercheurs et chercheuses CNRS et publiés dans 354 titres différents.

En 2022, 1 360 articles ont été déclarés dans 413 titres différents.

Afin de pouvoir cartographier les articles de presse, nous avons utilisé la nouvelle classification en 13 types ci-dessous proposée en 2021 :

- magazine culturel (y compris littéraire)
- magazine d'actualités
- magazine économique
- magazine ESR (Enseignement supérieur et recherche)
- magazine professionnel
- magazine religieux
- magazine scientifique
- presse étrangère
- presse quotidienne nationale
- presse quotidienne régionale (PQR)
- presse régionale
- revue de débat
- presse féminine

Résultats

Articles de presse publiés par les chercheurs et chercheuses

Typologie des articles grand public

En 2022, 1 360 articles ont été déclarés dans 413 titres différents. Comme en 2019, les supports de publication sont multiples. En moyenne, un journal comprend 3,3 articles publiés par au moins

^{1.} RIBAC (Recueil d'informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS) est un outil développé au CNRS par l'InSHS pour caractériser et quantifier l'activité des acteurs de la recherche en SHS. Depuis 2011, il constitue le dossier annuel d'activité des chercheurs et chercheuses CNRS en sciences humaines et sociales et il est renseigné par plus de 99 % des chercheurs. Les données recueillies dans les déclarations annuelles RIBAC et consolidées permettent d'apprécier le volume des différentes activités et publications produites par les chercheurs et chercheuses selon leur domaine de recherche.

une chercheur/chercheuse (1 360/413) contre 3,1 en 2019. Toutefois, certains médias, comme les quotidiens *Le Monde* avec 118 articles (9 %) et *Libération* avec 50 articles (4 %), occupent une place importante dans cette diffusion. En 2019, les chercheurs/chercheuses avaient publié 142 articles dans *Le Monde* (13 %) et 102 articles dans *Libération* (9 %). En 2022, on note une diminution des contributions dans ces deux quotidiens. Cependant, comme en 2019, *Le Monde* et *Libération* restent les deux supports les plus utilisés. Le troisième support le plus utilisé est le média généraliste en ligne *The Conversation*, avec 30 articles. Enfin, on recense 20 et 19 articles respectivement publiés en 2022 sur les sites d'actualités *Mediapart* et *Atlantico*.

Les trois principaux types de support des articles extraacadémiques sont, comme en 2019, les magazines d'actualités (23,4 %), la presse quotidienne nationale (17,9 %) et les magazines scientifiques (12,3 %) (Tableau 1 et Figure 1). Presque la moitié des articles concerne l'actualité dans des journaux français.

Les articles dans la presse étrangère et dans la presse qualifiée de débat ont sensiblement augmenté en 2022 par rapport à 2019, possiblement en raison de l'actualité de l'année 2022 avec, par exemple, l'élection présidentielle en France.

Répartition des articles extra-académiques par section du comité national

Comme en 2019, les chercheurs et chercheuses de la section 40 sont les plus productifs et publient un article extra-académique sur cinq. Un peu plus de la moitié des articles sont publiés comme en 2019 par les chercheurs et chercheuses des sections 36 (17 % en 2022 – 13 % en 2019), 33 (14 % en 2019 et 2022), 37 (13 % en 2022 – 9 % en 2019) et 35 (10 % en 2022 – 15 % en 2019) (Figure 2).

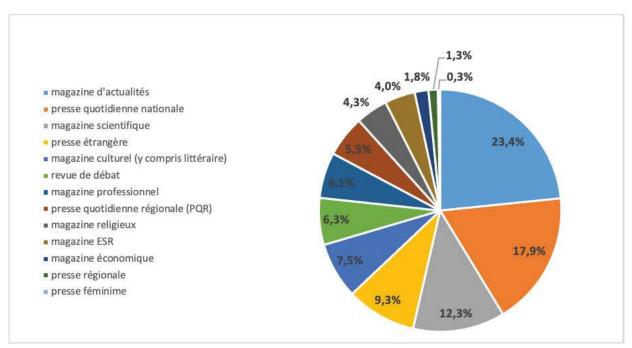


Figure 1 : Répartition des 1 360 articles de presse déclarés par les chercheurs et chercheuses dans leur RIBAC 2022

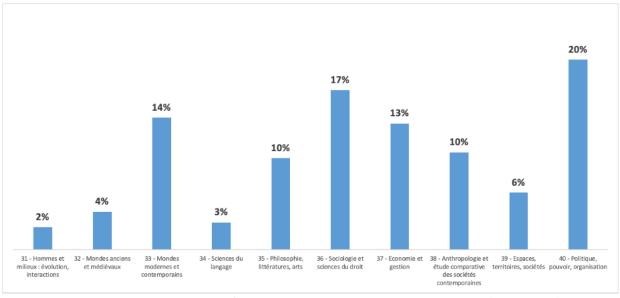


Figure 2 : Répartition des articles de recherche en fonction de la section du comité national du chercheur et de la chercheuse (source RIBAC 2022)

Répartition des articles extra-académiques par grade

On retrouve quasiment la même répartition en 2019 et en 2022 : il y a pratiquement autant d'articles publiés par des chargées de recherche (53 %) que par des directrices ou directeurs de recherche (47 %) (Tableau 2).

Répartition des articles grand public par domaine disciplinaire

Les grands domaines disciplinaires pour indexer les articles extraacadémiques ont été proposés par les chercheurs et chercheuses eux-mêmes dans leur RIBAC. Les domaines les plus représentés (Figure 3) sont par ordre d'importance les articles en science politique et sociologie (qui représentent 23,8 % de la totalité des articles), puis les articles en histoire (15,8 %) et en anthropologie/ ethnologie (8,5 %). Ici aussi la répartition est quasi-identique à celle de 2019 et on retrouve les mêmes quatre domaines disciplinaires les plus contributeurs.

Supports de publication des articles de presse

Répartition des journaux en fonction de leur typologie

Si l'on s'intéresse aux journaux supports des publications extraacadémiques des chercheurs et chercheuses, on remarque, comme indiqué précédemment, que les journaux de la presse quotidienne nationale rassemblent près d'1/5 des articles (Tableau 1), mais ils ne représentent que 2,7 % de l'ensemble des supports utilisés (Tableau 3 et Figure 4). Dans le cas de la presse quotidienne nationale, les articles extra-académiques sont diffusés dans un petit nombre de titres différents, comme nous l'avions observé pour les activités de 2019.

Comme mentionné plus haut, les supports de publication d'articles extra-académiques sont multiples. 2/3 des 413 titres de journaux utilisés par les chercheurs (278/413) n'ont publié qu'un seul article en 2022.

	n o m b r e d'articles 2022	% d'articles en 2022	% d'articles en 2019
CRCN - Chargée de recherche de classe normale	617	45%	46%
CRHC - Chargée de recherche hors classe	105	8%	5%
DR1 - Directeur/directrice de recherche de 1ère classe titulaire	229	17%	15%
DR2 - Directeur/directrice de recherche de 2ème classe titulaire	383	28%	31%
DRCE - Directeur/directrice de recherche de classe exceptionnelle	26	2%	3%

Tableau 2 : Répartition des articles extra-académiques par grade (source RIBAC 2019 et 2022)

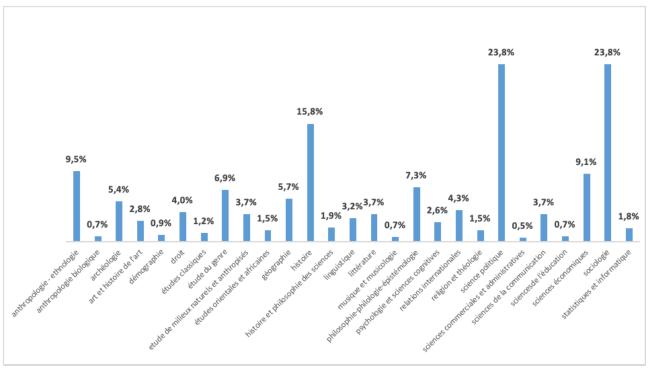


Figure 3 : Répartition des articles grand public déclarés par les chercheurs et chercheuses CNRS-SHS dans leur RIBAC 2022 par domaines disciplinaires

Typologie	nombre de journaux différents	%
magazine culturel (y compris littéraire)	69	16,7%
magazine d'actualités	58	14,0%
presse étrangère	57	13,8%
magazine professionnel	55	13,3%
magazine scientifique	43	10,4%
revue de débat	31	7,5%
presse quotidienne régionale (PQR)	24	5,8%
magazine ESR	24	5,8%
presse régionale	15	3,6%
magazine religieux	12	2,9%
presse quotidienne nationale	11	2,7%
magazine économique	10	2,4%
magazine féminin	4	1,0%
Total	413	100,0%

Tableau 3 : Répartition des 413 journaux utilisés en fonction de leur typologie (Source RIBAC 2022)

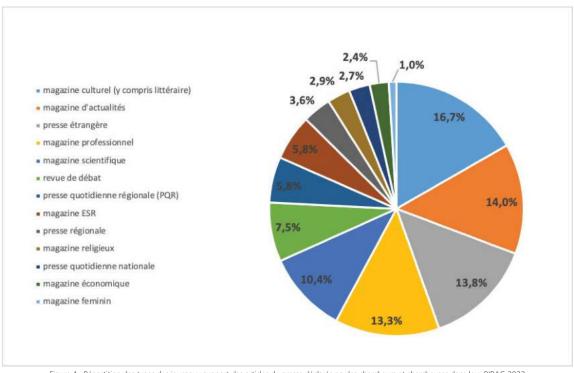


Figure 4 : Répartition des types des journaux support des articles de presse déclarés par les chercheurs et chercheuses dans leur RIBAC 2022

Répartition des types de journaux en fonction de la section du chercheur et de la chercheuse

On observe une relation étroite entre le type de journal choisi par les chercheurs et les chercheuses pour publier et leur thématique disciplinaire (Tableau 4). 1/4 des articles des magazines culturels sont publiés par les chercheurs et chercheuses de la section 35. Presque la moitié des articles de la presse étrangère impliquent des chercheurs et chercheuses de la section 37. Les magazines scientifiques publient préférentiellement les travaux des historiens des sections 32 et 33. Près de 50 % des articles des magazines d'actualités et de la presse quotidienne régionale (PQR) sont issus des travaux des sociologues, politistes et juristes des sections 36 et 40, de même que presque les 2/3 des articles des revues professionnelles.

Pratiques et profil des chercheuses et chercheurs qui ont déclaré des articles extra-académiques

Nombre d'articles publiés par chercheur/chercheuse La figure 5 présente le nombre de chercheurs et chercheuses en

fonction du nombre d'articles grand public publiés.

Pour les 391 chercheurs/chercheuses (372 en 2019) qui publient ce type de textes, on observe une répartition classique avec la moitié des chercheurs/chercheuses (187, soit 48 %) qui n'ont publié qu'un seul article et très peu de chercheurs/chercheuses qui ont publié beaucoup d'articles. Un seul chercheur a publié 50 articles en 2022.

Sections du chercheur	magazine culturel	presse étrangère	revue de débat	revue professionnelle	presse quotidienne régionale (PQR)	magazine actualités	m a g a z i n e scientifique
31 - Hommes et milieux : évolution, interactions	4%	3%	0%	0%	5%	0%	4%
32 - Mondes anciens et médiévaux	6%	1%	0%	0%	4%	1%	18%
33 - Mondes modernes et contemporains	17%	8%	6%	6%	4%	13%	21%
34 - Sciences du langage	4%	0%	1%	0%	14%	1%	6%
35 - Philosophie, littératures, arts	26%	10%	12%	9%	1%	11%	9%
36 - Sociologie et sciences du droit	14%	11%	18%	23%	20%	25%	10%
37 - Économie et gestion	3%	44%	10%	12%	9%	5%	9%
38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines	14%	6%	2%	2%	12%	13%	5%
39 - Espaces, territoires, sociétés	2%	2%	1%	9%	9%	7%	10%
40 - Politique, pouvoir, organisation	10%	14%	50%	38%	20%	22%	8%

Tableau 4: % des types de publication extra-académique en fonction du domaine disciplinaire du chercheur (Source RIBAC 2022)

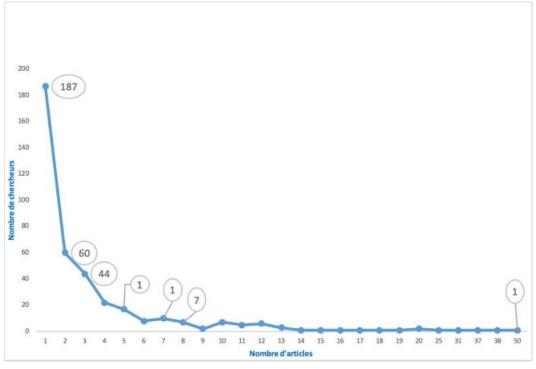


Figure 5 : Nombre de chercheurs/chercheuses CNRS-SHS actifs en fonction du nombre articles de presse déclarés dans leurs RIBAC 2022

Répartition des chercheurs par grade

22 % (21 % en 2019) des chercheurs/chercheuses ont déclaré dans leur RIBAC 2022 avoir publié au moins un article extraacadémique.

La répartition par grade (Tableau 5), quasi-identique à celle de 2019, montre que le taux de chercheurs/chercheuses est de 20 % pour les chargées de recherche (CR) et de 24 % pour les directeurs et directrices de recherche (DR). Les DRCE restent les plus productifs avec 28 % des chercheurs/chercheuses qui publient au moins un article extra-académique.

	nombre de chercheurs actifs-publiants		%
CRCN - Chargée de recherche de classe normale	192	925	20,8%
CRHC - Chargée de recherche hors classe	17	127	13,4%
DR1 - Directeur/directrice de recherche de 1ère classe titulaire	61	254	24,0%
DR2 - Directeur/directrice de recherche de 2ème classe titulaire	110	462	23,8%
DRCE - Directeur/directrice de recherche de classe exceptionnelle	11	39	28,2%

Tableau 5 : Répartition des chercheurs/chercheuses en fonction de leur grade (source RIBAC 2022)

Répartition des chercheurs/chercheuses par section du comité national

Nous nous sommes intéressés uniquement aux chercheurs et chercheuses relevant de sections du comité national du CNRS (sections 32 à 40) relevant de l'InSHS, ainsi qu'à ceux qui relèvent de la section 31 lorsqu'ils sont dans des laboratoires pilotés par l'InSHS². Ainsi, sur les 391 chercheurs qui publient des articles extra-académiques ayant renseigné RIBAC en 2022, 385 chercheurs sont évalués par les sections 31 à 40.

On remarque que les chercheurs et chercheuses qui publient le plus d'articles extra-académiques sont affiliés comme en 2019

aux sections 40, 36 et 39 et 33, correspondant aux thématiques science politique, sociologie et droit, espaces, territoires, sociétés et histoire des mondes modernes et contemporains (Tableau 6).

Les géographes de la section 39 ont eu une activité plus soutenue qu'en 2019.

Typologie des chercheurs/chercheuses qui ont déclaré un entretien dans la presse extraacadémique

Parmi les 1 360 articles extra-académiques, 670 articles sont qualifiés par les chercheurs/ chercheuses comme des entretiens, ayant fait l'objet d'une publication écrite. Ces 670 entretiens sont déclarés par 211 chercheurs différents, dont 208 sont évalués par les sections 31 à 40 du comité national

Sections du comité national	nombre de chercheurs actifs-publiants	nombre de chercheurs total	% en 2022	% en 2019
31 - Hommes et milieux : évolution, interactions	16	91	17,6%	13,60%
32 - Mondes anciens et médiévaux	33	213	15,5%	16,00%
33 - Mondes modernes et contemporains	49	180	27,2%	25,00%
34 - Sciences du langage	13	177	7,3%	6,90%
35 - Philosophie, littératures, arts	38	203	18,7%	17,60%
36 - Sociologie et sciences du droit	56	185	30,3%	29,60%
37 - Économie et gestion	37	177	20,9%	18,80%
38 - Anthropologie et étude com- parative des sociétés contempo- raines	37	179	20,7%	17,10%
39 - Espaces, territoires, sociétés	45	160	28,1%	20,90%
40 - Politique, pouvoir, organisation	61	188	32,4%	41,00%
Total	385	1 753	22%	21,10%

Tableau 6 : Répartition des chercheurs/chercheuses publiant des articles extra-académiques en fonction de leur section du comité national (source RIBAC 2019 et 2022)

^{2.} La section 31 est pilotée par l'Institut écologie et environnement (INEE) mais un certain nombre de laboratoires, de chercheurs et de personnels de soutien à la recherche relèvent de l'InSHS.

La répartition des 208 chercheurs en fonction de leur section du comité national est présentée dans le tableau 7. En moyenne, environ 12 % des chercheurs/ chercheuses ont déclaré avoir été interviewés en 2022. Mais il y a de fortes différences entre les disciplines ; les politistes et les sociologues (sections 36 et 40) sont environ 20 % à être interviewés pour un journal grand public, comme en 2019.

Les laboratoires les plus actifs en termes de diffusion extra-académique connaissances

Le « top 16 »³ des unités les plus actives en 2022 pour publier des articles extra-académiques est présenté dans le tableau 8.

Le critère de sélection pour intégrer « le top 16 » des unités est le nombre de chercheurs ayant publié au moins un article extra-académique en 2022. Afin de relativiser ce nombre par rapport à la taille de l'unité, le tableau 8 mentionne également le pourcentage de chercheurs publiants. Ainsi, on peut penser que les plus gros laboratoires auront davantage de chercheurs publiants. On constate, cependant, que ce n'est pas toujours vrai et qu'il y a des petits laboratoires comme le Centre Émile Durkheim (5 publiants sur 7 chercheurs) qui sont très actifs dans ce domaine. Le Centre Émile Durkheim fait d'ailleurs partie des laboratoires du « top 14 » en 2019.

	nombre de chercheurs interviewés	nombre chercheurs total	%
31 - Hommes et milieux : évolution, interactions	8	91	8,8%
32 - Mondes anciens et médiévaux	10	213	4,7%
33 - Mondes modernes et contemporains	21	180	11,7%
34 - Sciences du langage	7	177	4,0%
35 - Philosophie, littératures, arts	21	203	10,3%
36 - Sociologie et sciences du droit	40	185	21,6%
37 - Économie et gestion	14	177	7,9%
38 - Anthropologie et étude com- parative des sociétés contempo- raines	25	179	14,0%
39 - Espaces, territoires, sociétés	26	160	16,3%
40 - Politique, pouvoir, organisation	36	188	19,1%
Total	208	1753	12%

Tableau 7 : Répartition des chercheurs interviewés en fonction de leur section du comité national (source RIBAC 2022)

code unité	intitulé de l'unité	section principale de l'unité	nombre de cher- cheurs publiants	nombre de chercheurs total	%	dans top 14 en 2019
UMR8156	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS)	38	10	23	43%	oui
UMR7050	Centre de recherches internationales (CERI)	40	8	18	44%	oui
UMR8097	Centre Maurice Halbwachs (CMH)	36	7	21	33%	oui
UMR8545	Paris Jourdan Sciences Economiques (PJSE)	37	7	26	27%	oui
UMR8558	Centre de recherches historiques (CRH)	33	7	22	32%	oui
UMR7116	Centre de sociologie des organisations (CSO)	40	6	17	35%	oui
UMR7217	Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA)	36	6	12	50%	oui
UMR7310	Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans (IREMAM)	33	6	15	40%	
UMR8032	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC)	33	6	13	46%	
UMR8209	Centre Européen de Sociologie et de Science Politique de la Sorbonne (CESSP)	40	6	18	33%	
UMR8239	Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée (CEE)	40	6	13	46%	
UMR8504	Géographie-cités	39	6	18	33%	
UMR8582	Groupe Sociétés Religions Laïcités (GSRL)	38	6	11	55%	
UMR5116	Centre Emile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED)	40	5	7	71%	oui
UMR7048	Centre de Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF)	40	5	11	45%	
UMR7220	Institut des Sciences sociales du Politique (ISP)	40	5	12	42%	

Tableau 8 : « Top 16 » des laboratoires les plus impliqués dans la publication d'articles extra-académiques en 2022 (source RIBAC 2019 et 2022), classées par nombre de chercheurs/chercheuses publiants décroissants

^{3.} En 2019, nous avions mentionné un « top 14 » qui correspondait à 14 laboratoires pour lesquels au moins 5 chercheurs CNRS dans l'unité avait publié au moins un article extra-académique. En 2022, il y a 16 unités qui correspondent à ce même critère. Il s'agit donc d'un « top 16 ».

Pour certaines des unités de ce « top 16 », au moins la moitié des chercheurs et chercheuses du laboratoire ont publié aussi au moins un article grand public en 2019. Il s'agit du Centre Émile Durkheim, du CRESPA et du Groupe Sociétés Religions Laïcités.

Parmi les laboratoires de ce « top 16 », on en recense trois relevant de la section 33, deux de la section 36, un de la section 37, deux de la section 38, un de la section 39 et sept de la section 40.

Conclusion

Près d'un chercheur ou d'une chercheuse CNRS sur cinq a publié en 2019 et en 2022 au moins un article de presse à vocation extraacadémique. C'est donc une activité qui n'est pas négligeable pour les chercheurs/chercheuses en sciences humaines et sociales du CNRS.

Cette activité de diffusion publique des résultats de la recherche concerne l'ensemble des disciplines. Cependant, quel que soit l'indicateur utilisé, les sociologues et politistes sont les plus actifs dans le domaine de la publication d'articles extra-académiques.

On retrouve un lien fort entre les domaines de spécialités des chercheurs/chercheuses et les types de publication. Les contributeurs les plus importants pour la presse étrangère sont les économistes. On recense, dans les magazines scientifiques, plutôt des travaux des historiens ; les journaux et magazines d'actualités sont investis majoritairement par les sociologues, juristes et politistes. Les magazines professionnels concernent également en majorité les travaux des politistes. Les chercheurs et chercheuses en philosophie, littérature et sciences de l'art publient plutôt dans les magazines culturels.

Les chercheurs et chercheuses « séniors » (principalement DRCE) publient un peu plus d'articles extra-académiques par rapport à l'ensemble des chercheurs/chercheuses.

La presse quotidienne nationale est un support très utilisé par les chercheurs/chercheuses pour transmettre leurs expertises et analyses. Le Monde et Libération restent les deux médias les plus fréquents, mais on observe une diminution de leur usage entre 2019 et 2022. Les sites internet d'actualités comme The Conversation, Médiapart et Atlantico apparaissent dans le top 10 des supports les plus utilisés.

Enfin, on observe, comme pour les publications d'articles scientifiques, une grande dispersion des revues utilisées pour s'adresser au grand public. Plus de 2/3 des supports n'ont publié qu'un seul article en 2022.

contact&info

► Michèle Dassa,
InSHS
michele.dassa@cnrs-dir.fr

À PROPOS

Criminocorpus : 20 ans pour l'histoire de la justice

Dédiée à la recherche sur l'histoire de la justice, la plateforme Criminocorpus vient de fêter ses vingt années d'existence. L'occasion de retracer son évolution, son impact sur la recherche et la valorisation de ses résultats. Directeur de recherche CNRS au Centre Alexandre-Koyré / Histoire des sciences et des techniques (CAK, UMR8560, CNRS / EHESS / MNHN), premier directeur de la TGIR Huma-Num (2013-2015) et directeur depuis 2015 du Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice (CLAMOR, UAR3726, CNRS / Ministère de la Justice), Marc Renneville, spécialiste de l'histoire des sciences de l'homme et de la justice, revient sur la genèse de cette plateforme qu'il pilote depuis sa création.



Alphonse Bertillon et l'identification des personnes (1880-1914), SIJPPP/Criminocorpus

À l'image de cette exposition proposée par Pierre Piazza, le CLAMOR met en ligne des expositions créées ex niĥilo. Celle-ci a été reprise aux Archives nationales de Pierrefitte puis aux archives départementales de la Gironde. Le CLAMOR noue également des collaborations étroites avec des musées et des centres d'archives pour porter leurs expositions en ligne : Archives nationales, archives départementales, Bibliothèque des Littératures policières (BiLiPo), Tour Jean-Sans-Peur, Musée de Saint-Martin de Ré, etc.

Aux origines du site

Criminocorpus a été initié en 2003, dans le cadre d'une réponse d'appel à projets CNRS intitulé « Histoire des savoirs ». Il s'agissait de mener conjointement une recherche sur l'histoire de la criminologie française à travers l'étude des *Archives de l'anthropologie criminelle* (1886-1914) et de créer une bibliothèque virtuelle sur l'histoire des crimes et des peines. Le site était non seulement conçu comme un service pour la communauté scientifique — en facilitant la recherche par la mise en ligne de sources et d'instruments de recherche — mais visait également à susciter l'intérêt des non-spécialistes. Ce contexte de création mérite d'être rappelé. Il n'existait alors aucune infrastructure numérique nationale dédiée à l'encadrement des projets numériques ni de solutions logicielles consensuelles pour

la publication des données de la recherche en *open source*, dans une perspective de science ouverte. Depuis, le contexte scientifique, institutionnel et technologique a beaucoup évolué et les sites nés à cette époque ont connu des fortunes diverses selon leurs dynamiques scientifique et institutionnelle. Il n'était pas évident, au moment de leur création, que leur maintenance relèverait de la responsabilité des porteurs de projets. Ceci, nous l'avons appris au fil du temps et, pour partie, à nos dépens.

Le projet scientifique de Criminocorpus était de devenir un site portail, rassemblant des contenus hétérogènes, liés par une même thématique scientifique. Notre modèle était le portail d'histoire des sciences et des techniques imaginé en 2003 par Pietro Corsi, directeur d'études de l'EHESS, professeur d'histoire



Procès criminel fait à Ravaillac (1613) © Philippe-Zoummeroff/Criminocorpus

La bibliothèque du musée Criminocorpus comporte un ensemble de documents numérisés rares comme ce manuscrit issu de la collection privée de Philippe Zoummeroff

des sciences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST). Ce site de ressources en ligne était conçu comme une réponse à la nécessité « d'une action forte en faveur de la culture scientifique » dans notre société. Criminocorpus entendait faire de même, pour la connaissance du monde judiciaire.

Cependant, dès 2008, et dépit de la signature d'une convention de développement¹, l'avenir institutionnel du projet était incertain et le verdict des informaticiens guère plus engageant : Criminocorpus avait atteint les limites de la technologie disponible, il fallait désormais mutualiser au maximum les solutions éditoriales. Nous devions ainsi nous résoudre à démembrer le site initial, trois ans seulement après son lancement. C'est ainsi que nous avons ouvert en 2008 un carnet de recherche sur la plateforme Hypotheses.org pour y déplacer l'actualité de l'histoire des crimes et des peines, puis un « radar » destiné à donner accès de manière semi-automatique aux informations publiées sur d'autres sites. Nous avons engagé dans le même temps le déplacement de nos dossiers thématiques du site portail vers Revues.org (devenu depuis OpenEdition Journals), ce qui a eu pour conséquence la création, en 2010, du titre Criminocorpus. Revue hypermédia. On peut donc dire qu'ici, la contrainte technique a produit la forme scientifique car nous n'avions initialement aucune intention de créer une nouvelle revue.

En 2010, le portail avait fait long feu et, sans en avoir pris acte, Criminocorpus était devenu une plateforme de publication gérant quatre sites bien différents dans leur structuration, leur administration et leur mode d'édition de contenus : le site initial (SPIP), le blog d'actualité et le radar (Wordpress) et la revue (Lodel).

Dans le même temps, la revue comme le site s'enrichissaient à un rythme soutenu de nouveaux contenus originaux et inédits très complémentaires. À titre d'exemple, la thématique de la police scientifique portée par Pierre Piazza a mis en œuvre toutes les modalités possibles de mise à disposition de documents pour la recherche et la diffusion des connaissances (exposition virtuelle, dossier thématique dans la revue, corpus de documents dans la bibliothèque, entretiens filmés, documentaires originaux, exposition physique aux archives nationales...).

Grâce à un nouveau programme de recherche ANR financé sur les savoirs et les politiques de l'exécution des peines en France, le projet a bénéficié d'une révolution technologique : quatre années de développement, de réflexion et d'enrichissements grâce à une équipe de chercheurs dédiée². Le programme a donné lieu à plusieurs publications de contenus nécessitant des développements inédits, telle que la première visite virtuelle de prison (Maison d'arrêt du Havre), la reprise de la base de données DAVIDO et la mise en ligne du corpus législatif de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à la justice des mineurs, avec une consultation de toutes les versions et de l'évolution des articles de loi sur un intervalle de temps donné. Toutes ces modifications ont nécessité une refonte technologique complète du site, ainsi que de son architecture et de ses choix éditoriaux.

<u>Criminocorpus. Revue Hypermedia</u>

Revue francophone et plurilingue, *Criminocorpus. Revue*Hypermedia entend

- écrire pour un lectorat ouvert et être une ressource pour le débat public :
- réaliser une édition hypermédia en associant autant que
- ▶ produire la cohérence thématique du domaine en maintenant ouverts tous les dossiers à de nouvelles publications.

Depuis 2015, Criminocorpus compte :

- > 381 publications · 294 articles et 87 comptes rendus
- 17 dossiers thématiques ouverts,
- ► 16 actes de manifestations scientifique

En savoir plu

^{1.} Convention pluriannuelle entre le CNRS (CRHST / Centre Alexandre-Koyré), Sciences Po (Centre d'histoire), le ministère de la Justice (Direction de l'administration pénitentiaire), l'université Paris-Descartes (Bibliothèque interuniversitaire de médecine) et les Archives nationales d'Outre-mer.

2. L'équipe de départ était constituée de Jean Arlaud, Bruno Aubusson de Cavarlay, Hélène Bellanger, Abdelmalik Benaouda, Christian Carlier, Christine Dole-Louveau de la Guigneraye, Véronique Fau-Vincenti, Annie Kensey, Annie Mercier, Marc Renneville, Jean-Lucien Sanchez, Sophie Victorien, Jean-Claude Vimont et Jean-Jacques Yvorel.



Palais de justice de Rouen © Marc Renneville
Un exemple de projet collaboratif mené autour du palais de justice de Rouen qui donne lieu à de nombreuses ressources disponibles sur la plateforme : visite filmée, série d'entretiens menés avec des professionnels de justice et de fiches descriptives dans la base de données Hugo-Patrimoine des lieux de justice

Le CLAMOR. Des services pour la recherche

En 2015. l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS et le ministère de la Justice ont été convaincus de l'intérêt de soutenir durablement la plateforme Criminocorpus par une structure permanente, dotée de personnels et d'un budget. C'est ainsi qu'a été créée le 1er septembre 2015 le Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice (CLAMOR, UAR3726, CNRS / Ministère de la Justice) sous la forme d'une unité mixte de service en partenariat avec les Archives nationales de France.

Premier centre d'humanités numériques dédié à l'histoire de la justice, le CLAMOR poursuit le développement de la plateforme Criminocorpus. Constitué en services pour la communauté scientifique et les directions du ministère de la Justice, il est doté d'un comité d'orientation et de suivi qui cadre ses activités et ses projets sur une programmation pluriannuelle. Il mobilise différents outils pour l'édition, la publication scientifique et la valorisation des données produites. Il en garantit le libre accès, la citabilité permanente et la pérennité en s'appuyant sur des services déployés par des structures nationales, l'IR* Huma-Num et l'IR OpenEdition. Le CLAMOR peut aussi bien produire de nouveaux services en ligne que contribuer à la maintenance et à la sauvegarde numérique du patrimoine scientifique en produisant le cas échéant de nouvelles fonctionnalités de visualisation ou de fouille de données. Depuis 2015, cinq nouveaux projets de recherche collectifs ont pu être déployés sur : les métiers judiciaires et le palais de justice de Paris (« Au Tribunal », dirigé par Hélène Bellanger), le patrimoine carcéral normand initié par Jean-Claude Vimont, le patrimoine judiciaire, les complaintes criminelles et l'histoire du droit sous l'angle du genre (ANR HLJPGenre). Le

L'offre du musée Criminocorpus

- 62 expositions sur les thèmes : Affaires, Arts et médias,
- Des parcours visites sur les thèmes « En prison » et «
- Une bibliothèque pour explorer la justice et son histoire
- Un inventaire collaboratif géolocalisé des lieux de justice
- Un ensemble de corpus législatifs et juridiques dont toutes les versions du code civil de 1804 à 2004 et 12 chronologies.
- Une bibliographie sur l'histoire de la justice (1789-2011).

CLAMOR bénéficie également du soutien actif de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour réaliser des visites filmées d'établissements pénitentiaires : cela permet ainsi de sauvegarder la mémoire d'un patrimoine carcéral voué à la disparition, et de valoriser et conserver la trace des pratiques professionnelles des personnels pénitentiaires y travaillant.

Criminocorpus est une réelle expérience d'innovation au sens où nous n'avons pas pu suivre un modèle pour réaliser l'existant. Le chemin parcouru montre toutefois que nous avons été guidés par trois constantes :

- l'intention de pallier le morcellement institutionnel d'un domaine de recherche en assurant une fédération de contenus virtuels ;
- la volonté de créer un espace proposant aussi bien des outils pour la recherche que des formes de restitution permettant de diffuser ses résultats auprès de différents publics;
- ▶ une manière de faire aussi, tenant au fait que le projet n'émanait pas d'une politique de laboratoire, mais d'un collectif constitué autour des actions à mener, sans hiérarchisation des participants, en respectant les compétences de chacun. C'est dans cet esprit que nous sommes allés à la rencontre des professionnels, des praticiens, des amateurs et des collectionneurs, et que nous avons trouvé ensemble les moyens de valoriser leur savoir et leurs collections.

La plateforme n'est ni un outil de communication pour nos tutelles ni un espace militant pour ses auteurs mais bien un espace de publication original pour et par la recherche.

En 2016, nous avons réorganisé les contenus du site portail sous la forme d'un musée, pour signifier notre intention de contribuer à une meilleure connaissance partagée de l'histoire méconnue de la justice, des crimes et des peines. Il s'agit aussi, en se désignant ainsi par un terme rarement appliqué à un projet numérique, de promouvoir la création en France d'un lieu dédié à la connaissance du monde judiciaire. Nous espérons ouvrir un jour un lieu permettant l'accueil du public pour présenter les grandes thématiques du monde judiciaire en « présentiel ». En créant ce musée en ligne, nous en avons posé la première pierre... virtuelle.

► Retrouvez Criminocorpus sur :











La justice Miles Hyman
À la création de l'unité, l'équipe du CLAMOR a rencontré le dessinateur Miles Hyman dont
elle admirait le travail et le talent. Il a accepté d'illustrer pour Criminocorpus sa représentation de la justice, un sublime dessin qui sert d'emblème à notre musée

contact&info

Marc Renneville
CLAMOR / CAK

marc.renneville@cnrs.fr

► Pour en savoir plus https://criminocorpus.org/

TROIS QUESTIONS À...

Laurajane Smith, sur le dispositif « fellows-ambassadeurs » mis en place par le CNRS

Directrice du Centre of Heritage and Museum Studies de l'université nationale australienne, Laurajane Smith est spécialisée dans l'étude de la politisation des patrimoines. Membre de l'Académie des sciences sociales d'Australie et membre affiliée du Cambridge Heritage Research Centre, elle fait partie des dix personnalités étrangères à avoir rejoint le CNRS en tant que « fellows-ambassadeurs ». Ce dispositif, inédit pour le CNRS, vise à confirmer l'attractivité du CNRS dans le paysage de la recherche international. Ces chercheurs et chercheuses prestigieux, invités sur proposition des instituts du CNRS, s'engagent ainsi à passer au moins un mois par an, pendant trois ans, dans un ou plusieurs laboratoires en France.



Laurajane Smith © ANU

Laurajane Smith, vous êtes la première CNRS Fellow de l'InSHS, pouvez-vous vous présenter et indiquer quels sont vos thématiques de recherche?

Je suis chercheuse en études critiques du patrimoine, domaine très interdisciplinaire. Je suis actuellement directrice du *Centre of Heritage and Museum Studies* de l'université nationale australienne de Canberra. J'ai une formation universitaire en archéologie et en anthropologie, et j'ai également enseigné dans le domaine des études sur les populations autochtones australiennes. J'ai, d'ailleurs, développé un intérêt pour les questions patrimoniales en travaillant avec les populations autochtones et avec d'autres communautés autour de la gestion de leurs patrimoines durant les années 1980. J'ai ainsi pu me rendre compte des nombreuses frustrations ressenties face aux interprétations que faisaient les « experts » du sens et de la valeur de ces patrimoines. Désireuse

de comprendre les tensions qui en découlaient, mon travail s'est concentré sur la re-théorisation du patrimoine en tant que spectacle public continu ou comme pratique d'élaboration de connaissances qui ramène le passé au présent pour aborder les problèmes sociaux actuels, tout en servant de médiateur et en régulant le changement social. Le patrimoine n'est donc pas une question d'objets ou de lieux, mais plutôt d'outils culturels que les individus, les groupes et les nations utilisent non seulement pour se souvenir et oublier, mais aussi pour légitimer et délégitimer les récits historiques, les revendications identitaires et le sentiment d'appartenance à un lieu. Le patrimoine est une ressource politique qu'un certain nombre d'acteurs, y compris les experts et les professionnels du patrimoine, utilisent pour négocier leur position sociale et leur statut. J'ai également soutenu que les pratiques patrimoniales sont encadrées par des discours concurrents, avec un « discours patrimonial autorisé » dominant, ancré dans les agences intergouvernementales et européennes, qui soulignent la prééminence du savoir des experts tout en mettant souvent de côté d'autres expériences et connaissances sur le « patrimoine » (quelle que soit sa définition).

Plus récemment, j'ai commencé à explorer plus en profondeur les pratiques émotionnelles ou affectives de la patrimonialisation. Par exemple, je me suis intéressée à la manière dont les visiteurs des musées et d'autres sites patrimoniaux profitent de leurs visites pour s'investir émotionnellement dans les récits historiques et les valeurs et idéologies qui les sous-tendent. Ce travail met en valeur le fait que la visite est, en soi, une performance patrimoniale et qu'elle n'a pas pour but d'éduquer mais plutôt de renforcer les valeurs sociales et politiques. L'éventail des implications est important : pour la pratique muséologique, pour le traitement des questions contemporaines de justice et d'injustice sociale ainsi que dans le cadre de politiques populistes. C'est la raison pour laquelle je m'intéresse de plus en plus à la manière dont le patrimoine est mobilisé et explicitement utilisé dans les mouvements populistes de droite et dans les contre-mouvements de gauche.

Quelles sont les raisons qui vous ont incité à entrer dans le programme des CNRS Fellow, que pensezvous en retirer pour vous même et comment voyezvous votre implication dans les équipes CNRS avec qui vous pourrez créer des synergies ?

Le programme CNRS Fellow me donne l'occasion de mieux connaître la recherche française dans le domaine des études sur le patrimoine en rencontrant les chercheurs et chercheuses et en discutant avec eux de leurs recherches passées et actuelles. Le mouvement des Études Critiques sur le Patrimoine (*Critical Heritage Studies*) vise à favoriser le dialogue entre les différentes traditions de recherche, de formulations des concepts et d'approches épistémologiques. Le dispositif CNRS Fellow

me permet de développer ce dialogue. Mieux comprendre la recherche française m'aide à réfléchir à la manière dont la théorisation du patrimoine peut être développée dans l'avenir.

Des recherches sur la nature émotionnelle du patrimoine sont en cours en France, notamment autour de l'incendie de Notre-Dame et de ses conséquences. Je suis vraiment intéressée à développer des collaborations autour du caractère affectif des questions patrimoniales et des effets de ces émotions patrimoniales dans la société.

Mes collègues de l'université nationale australienne et moimême sommes également très intéressés par les questions de réparation et de restitution et par le développement de pratiques muséologiques fondées sur la compréhension des impacts coloniaux actuels des collections de musées. En outre, je souhaiterais travailler avec des chercheurs et chercheuses en muséologie sur la manière dont les visiteurs français interagissent avec les musées et travaillent avec eux.

J'aimerais particulièrement développer des collaborations autour des mobilisations du patrimoine par les partis politiques (surtout des partis appartenant à la droite). Le patrimoine, en tant que ressource politique et émotionnelle, joue un rôle important dans la validation émotionnelle des revendications de ces partis. La nostalgie, une émotion complexe étroitement liée au patrimoine, est souvent désignée comme coupable, mais c'est ignorer que la nostalgie peut avoir des effets progressistes autant que conservateurs ou réactionnaires. Nous avons besoin d'une réévaluation urgente de la politique agonistique et émotionnelle de ces tendances politiques, et je pense que le patrimoine est un moyen d'aborder l'émotivité du populisme et donc la manière dont il peut être contesté.

Le programme des CNRS Fellow prévoit un séjour en France d'un mois par an pendant trois ans. Vous êtes actuellement en France pour un premier séjour : comment cela se passe-t-il ? Quels sont vos projets pour les deux prochaines années ?

Ma première visite touche à sa fin et je pense qu'elle s'est bien déroulée. J'ai rencontré de nombreux chercheurs et chercheuses avec lesquels j'ai pu échanger. La visite du chantier de restauration de Notre-Dame a été un moment fort. Elle m'a aidée à réfléchir à la manière dont la notion de patrimoine est comprise et utilisée en France. À la suite de cela, nous avons eu l'idée d'organiser un atelier en 2024 afin d'échanger sur les différentes approches francophones et anglophones : un livre pourrait être publié sur ce thème. Je pense que cela permettra de stimuler le débat au sein du mouvement des études critiques du patrimoine. J'espère que les discussions initiées avec des chercheurs et chercheuses des musées parisiens déboucheront également sur des collaborations en 2025.

Je souhaite pouvoir m'entretenir avec davantage de chercheurs et de praticiens dans les domaines du patrimoine et des musées, et j'encourage les lecteurs intéressés à me contacter. Je serai de retour en mars 2024 pour poursuivre ces conversations, mais d'ici là, vous pouvez également me contacter par courrier électronique.

Je tiens à remercier le CNRS pour l'opportunité qu'il m'a offerte et à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de se détacher de leurs recherches pour me parler et discuter de leurs réflexions et de leurs idées.

contact&info

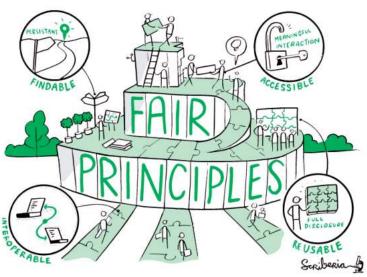
Laurajane Smith, Université nationale australienne Laurajane.smith@anu.edu.au

OUTILS DE LA RECHERCHE

La Banque de données du CDSP, une plateforme de confiance pour accéder à des données en SHS

L'une des missions principales du Centre de données socio-politiques (UAR828, CNRS / Sciences Po) est, depuis 2006, la mise à disposition de la communauté de recherche française et internationale d'une partie des données de la recherche en sciences sociales, avec un accent privilégié sur les données de sciences politiques. Le CDSP déploie cette mission en lien avec la très grande Infrastructure de Recherche PROGEDO, portée par le CNRS, qui met à disposition les données de la statistique publique et de la recherche en sciences sociales et qui coordonne les différents dispositifs d'accès des chercheurs à ces données. Au printemps 2020, pour faciliter le processus de commande de jeux de données, le CDSP a lancé une nouvelle plateforme de préservation, de signalement et de partage des données de la recherche en SHS: la Banque de données du CDSP, publiée sur l'entrepôt institutionnel datasciencespo.fr.

Acteur historique de la diffusion de données en sciences politiques et sociales pour l'enseignement et la recherche, le CDSP a été parmi les premiers centres français à mettre en place un entrepôt de données quantitatives, dès 2006. Pionnier dans le développement d'une banque de données qualitatives — beQuali —, ainsi que dans le déploiement du premier entrepôt Dataverse en France — projet ArchiPolis —, le CDSP a acquis depuis lors une expertise en construction de plateformes de préservation et de diffusion de données.



The Turing Way, illustration de Scriberia. CC-BY 4.0 licence

Le CDSP participe pleinement à la dynamique qui se déploie dans nombre de disciplines et de centres de données (en France ou l'étranger) depuis plusieurs années avec la mise en place des principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable). Cet élan contribue au mouvement pour la Science Ouverte, mis en relief en 2018 dans la politique de la Ministre Frédérique Vidal, qui cherche ainsi à rendre visible le lien entre les publications de la communauté scientifique et les données et algorithmes qui en sont à l'origine.

Valoriser les données produites par la communauté académique

Au-delà de l'affichage d'une participation au mouvement pour une science plus ouverte, le développement de l'entrepôt institutionnel *datasciencespo.fr* et de la Banque de données du CDSP est un élément central de la politique de l'unité pour valoriser les données produites par tout chercheur et toute chercheuse en sciences sociales (de Sciences Po et d'ailleurs ; par exemple du ministère de l'Intérieur, du Défenseur des Droits, de l'Observatoire français des drogues et tendances addictives, etc.), en complémentarité des dépôts auprès de l'IR* PROGEDO.

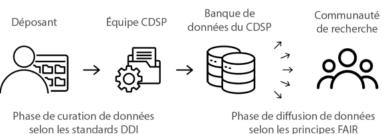
S'appuyant sur le travail mené dans le cadre de l'offre de service du CDSP — à destination de la communauté académique — en documentation, diffusion et préservation de données de la recherche en sciences humaines et sociales, la Banque de données du CDSP propose à ce jour au téléchargement quelques 380 jeux de données documenté.

La Banque de données du CDSP comporte un nombre important d'enquêtes socio-politiques françaises majeures ; elle comprend de même des enquêtes quantitatives et qualitatives sur des thématiques aussi variées que la science, l'environnement, la santé, la sexualité, les pratiques culturelles, les relations intergénérationnelles, etc. C'est également le point de diffusion des résultats des élections françaises de 1958 à 2012.

Les données déposées au CDSP sont traitées, documentées et diffusées conformément aux réglementations nationales et internationales en matière de législation et standards internationaux de curation de données. L'organisation en différentes collections offre aux utilisateurs un panorama thématique des ressources disponibles. La procédure de commande des données dématérialisée permet en outre un accès plus rapide aux données.

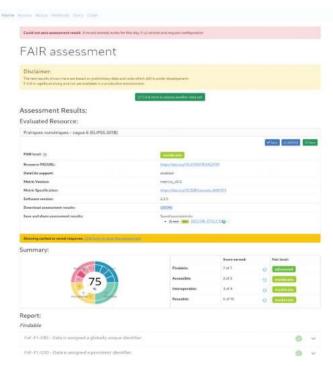
Selon des principes de référence

Les principes FAIR ont guidé la démarche et les choix techniques pour la mise en place de cet entrepôt de données. *data. sciencespo.fr* est donc une plateforme dont les objectifs principaux sont de faciliter la visibilité, la préservation, le partage et la valorisation des données d'intérêt issues de la recherche en sciences humaines et sociales.



Cycle de vie des données au CDSP, illustration Amélie Vairelles (Crédit : CC-BY 4.0)

L'entrepôt data.sciencespo.fr est basé sur la solution logicielle libre Dataverse, développée initialement à l'Institute for Quantitative Social Science (IQSS) de Harvard et enrichie grâce à de nombreuses contributions open source du CDSP. L'évaluation des jeux de données de la Banque de données du CDSP avec l'outil F-UJI¹ (service d'évaluation du caractère FAIR des objets de données de recherche, développé dans le cadre du projet européen FAIRsFAIR) se révèle très concluante avec des scores généralement supérieurs à 70 %, validant ainsi les choix réalisés à la conception.



Score d'une évaluation d'un jeux de données de la Banque de Données du CDSP réalisée avec l'outil F-UJI

Dans cette même optique, l'entrepôt data.sciencespo.fr répond à des critères de qualité précis (respect des normes métier OAIS² et DDI³) permettant d'assurer une richesse fonctionnelle aux utilisateurs : moteur de recherche, dématérialisation du processus de demande et optimisation du référencement des jeux de données sur Internet.

Du dépôt à la réutilisation

Au-delà d'une plus grande exposition des jeux de données, l'objectif de la Banque de données du CDSP est de promouvoir les possibilités de réutilisation de données et de réplicabilité de la recherche produite en sciences humaines et sociales. La diversité des formats (SPSS, SAS, STATA et CSV) et la documentation détaillée et standardisée des jeux de données permettent un usage simple et rapide des ressources.

À date, quelques exemples de réutilisation de données diffusées par le CDSP ont donné lieu à des publications remarquables. Dans son livre *Controlling the Electoral Market Place*, Joost van Spanje (*University of Amsterdam*) réutilise les données historiques des Enquêtes électorales pour étudier les réactions des partis

politiques établis à l'émergence des formations aux extrêmes de l'échiquier politique dans de nombreuses démocraties. De même, Sarah Schneider-Strawczynski (*Paris School of Economics*) et Jérôme Valette (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) réutilisent les treize vagues de la série Dynamiques de mobilisation pour comparer dans le temps les perceptions individuelles face à l'immigration dans l'article *Media Coverage of Immigration and the Polarization of Attitudes*.

Des données pour tous

Les données diffusées par le CDSP sont soit en accès libre, soit en accès restreint à la communauté académique (chercheurs et chercheuses, étudiantes, ingénieures...) selon le niveau de détail des informations disponibles. Une traduction des métadonnées en anglais élargit l'accès au catalogue aux membres de la communauté internationale.

Par ailleurs, la Banque de données du CDSP met également à disposition des données pédagogiques en accès libre pour toute personne souhaitant enseigner ou se former au traitement de données qualitatives et quantitatives.

Une plateforme reconnue

Référencées par le re3data (registre de référence des données de la recherche), les métadonnées de la Banque de données du CDSP sont moissonnées par des portails internationaux, tel que le CESSDA (Consortium des archives européennes en sciences humaines et sociales), B2Find (Eudat) ou OpenAire.

Depuis février 2023, les données du portail data.sciencespo.fr sont également moissonnées et signalées dans Recherche Data Gouv, l'entrepôt national au service du partage et de l'ouverture des données de recherche. Cette double exposition assure une meilleure visibilité de ces jeux de données pour favoriser une science ouverte au service de tous.

La Banque de données du CDSP sous sa nouvelle forme permet donc un accès plus simple et rapide aux données, au service de la communauté de recherche française et internationale.

contact&info

Alina Danciu,
CDSP
alina.danciu@sciencespo.fr
Pour en savoir plus
https://data.sciencespo.fr/
dataverse/cdsp

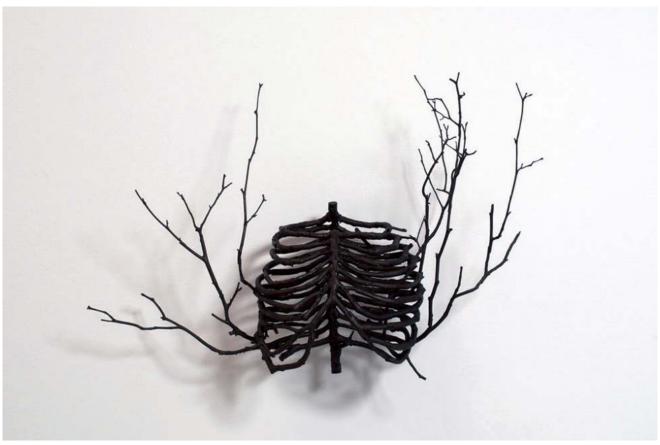
^{1.} Devaraju A., Huber R. 2020, *F-UJI - An Automated FAIR Data Assessment Tool (v1.0.0)*, Zenodo.

^{2.} OAIS: Système ouvert d'archivage d'information.

^{3.} DDI: Data Documentation Initiative

INTERDISCIPLINARITÉS

Inégalités sociales de santé et maladies systémiques « sans cause connue » : un programme de recherche interdisciplinaire au long cours



Gerhard Marx, Scion, 2011, bronze 70 x 100 x 30 cm @ Mike Hall. Reproduction avec l'autorisation de Gerhard Marx

Depuis la réalisation du séquençage du génome dans la première moitié des années 2000, de nombreux travaux en sciences biomédicales et sociales convergent vers l'idée que nous vivons un « moment post-génomique »1. Le génome n'est pas une clef universelle, loin s'en faut. L'horizon d'une explication génétique « simple » de nombreuses maladies chroniques ne cesse de reculer. En conséquence, plus que jamais s'impose l'idée que gènes et environnement se conjuguent pour expliquer notre santé. Des perspectives d'enquête en sciences sociales s'ouvrent ainsi, pour découvrir l'environnement social jusque-là non observé de personnes malades, et mieux comprendre les maux dont elles souffrent.

À l'initiative des sciences biomédicales, c'est d'ailleurs ce qui a justifié la proposition scientifique de « l'exposome »2. Souvent désigné comme un nouveau paradigme, l'exposome invite théoriquement à l'interdisciplinarité³ pour chercher dans l'environnement (dont celui du travail) des explications : à la variabilité et à l'imprévisibilité des phénotypes de nombreuses maladies ; à ce que cette diversité médicale recèle d'inégalités sociales.

Dans ce contexte, les sciences sociales peuvent mobiliser et défendre leurs outils, leurs questions, leurs méthodes, aux frontières entre disciplines académiques et science citoyenne. Les maladies systémiques réputées « de cause inconnue » offrent un terrain fertile à de telles interactions.

Énigmes cliniques

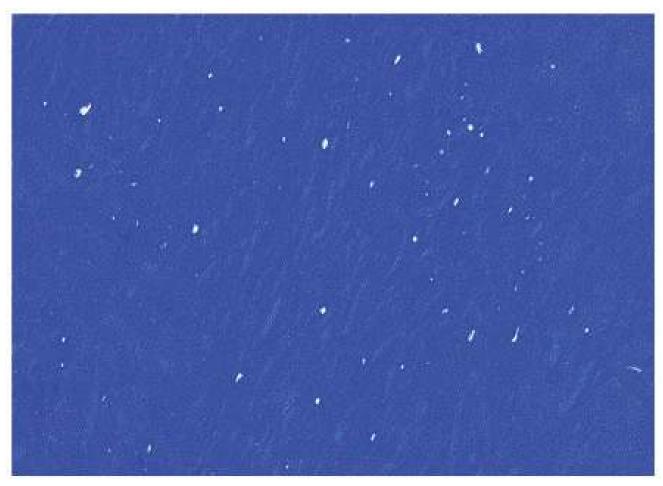
« Sarcoidosis is a systemic disease of unknown cause... »: ainsi débute un article médical de référence consacré à la sarcoïdose⁴. Cette maladie chronique est intrigante. Systémique (c'est-à-dire susceptible d'affecter plusieurs organes), la sarcoïdose peut être

^{1.} Dubois M., Guaspare C., et Louvel S. 2018, De la génétique à l'épigénétique : une révolution « post-génomique » à l'usage des sociologues, Revue française de sociologie 59, n° 1 : 71-98.

^{2.} Wild P. C. 2005, Complementing the Genome with an "Exposome": The Outstanding Challenge of Environmental Exposure Measurement in Molecular Epidemiology, Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention, n° 14: 1847-50; Wild P. C. 2012, The exposome: from concept to utility, International Journal of Epidemiology, n° 41 (2012) : 24-32

^{3.} Cavalin C. 2018, Exposome et sciences sociales : la promesse d'une rencontre ?, Encyclopédie de l'environnement.

^{4.} Valeyre D. & al. 2014, Sarcoidosis, The Lancet, no 383: 1155-67.



Empoussièrement d'un tissu pulmonaire vu au microscope optique, en lumière polarisée. Particules biréfringentes indiquant l'exposition du (ou de la) patiente à des aérocontaminants de nature minérale © Marianne Kambouchner, anatomopathologiste, Hôpital Avicenne, AP-HP, Bobigny, France

asymptomatique, ou se manifester par des symptômes passagers et sans gravité particulière, ou encore provoquer le décès des personnes qui en sont affectées. Elle touche le plus souvent les poumons, et lorsque par exemple le cœur est atteint, la maladie met presque toujours en péril le pronostic vital. L'étiquette diagnostique « sarcoïdose » résulte d'un faisceau complexe d'indices cliniques. En conséquence, des équipes de cliniciens hyperspécialisés posent souvent le diagnostic, après que les patientes ont affronté une longue errance. L'enjeu de la prise en charge médicale est alors de déterminer si et quand un traitement sera administré, sachant que les corticoïdes et immunosuppresseurs atténuent seulement certaines manifestations invalidantes de la maladie, tout en occasionnant de lourds effets secondaires pour la qualité de vie des patientes. Enfin, maladie classée comme rare (avec une prévalence inférieure à cinq cas sur 10 000 habitants), la sarcoïdose ne bénéficie d'aucun statut administratif spécifique qui pourrait faciliter la vie, quotidienne ou professionnelle, des patients en tant qu'assurés sociaux. Par exemple, elle n'est pas reconnue comme Affection de longue durée (ALD).

Des questions à poser depuis les sciences sociales

Les sciences biomédicales travaillent à révéler les mécanismes physiopathologiques jusqu'ici obscurs de nombreuses maladies chroniques systémiques (dont la sarcoïdose). Des questions posées depuis les sciences sociales sur ces maladies ouvrent d'autres perspectives de recherche à long terme, et engagent à créer des collaborations où l'inter- et la transdisciplinarité constituent l'un des objets mêmes du travail. Nombreuses et variées en nature, ces questions formulées vers les sciences biomédicales (en y incluant de nombreuses spécialités médicales et l'épidémiologie) invitent à déployer des recherches en sociologie et en histoire des sciences, en sociologie et en histoire de la protection sociale, en sociologie et en anthropologie de la santé. En outre, parce que ce qui reste à observer sur ces maladies renvoie à des inégalités sociales majeures de santé, l'inter-/transdisciplinarité s'entend aussi comme un travail d'équipe avec des acteurs sociaux non-académiques, parmi lesquels des avocates, des associations de patients, des administrations engagées dans des politiques publiques en matière de travail, santé et environnement.

« Sans cause connue », vraiment ?

La constance certaine à rappeler le mystère des causes de la sarcoïdose se retrouve dans la littérature médicale portant sur d'autres maladies systémiques (par exemple, la polyarthrite rhumatoïde, la sclérodermie systémique, les vascularites, le lupus systémique). Sur cette base, les sciences sociales peuvent suivre la démarche — « archéologique dans sa méthode, généalogique dans sa fin »⁵ — de Michel Foucault historien critique de la médecine, en considérant les effets potentiellement ontologiques d'une telle qualification de ces maladies. Celles-ci se trouvent rigidifiées dans la nosologie comme des entités dont l'être même

^{2.} Artières P., da Silva E. (dir.) 2001, Introduction, in Michel Foucault et la médecine. Lectures et usages, Éditions Kimé, 15.



« Première école mondiale » destinée aux personnes atteintes par la silicose. Depuis 2019, des membres de l'Asociación nacional de Afectados y Enfermos de Silicosis (ANAES, Chiclana de la Frontera) participent avec leurs familles à des « ateliers thérapeutiques » qui les aident à connaître leur maladie et à vivre avec elle © Mari Carmen Macías

serait pétri d'une indétermination causale. La formation des cliniciennes entretient cette représentation, tandis qu'une grande partie de leur effort professionnel se concentre, quoi qu'il en soit, sur la complexe adaptation des traitements aux cas individuels des patientes.

Un travail d'histoire des connaissances mené conjointement par des équipes en sciences sociales et biomédicales montre que la nosologie de ces maladies a connu des fluctuations historiques, qui ont souvent accompagné l'émergence d'interprétations sur les causes de ces affections⁶. Cette archéologie transdisciplinaire recadre ces maladies d'étiologie inconnue comme de véritables valises remplies de causes possibles dont, pour certaines, très solidement démontrées à certaines époques dans le savoir médical. Ces (re)découvertes de savoirs « disparus » ou « discrets » en sciences biomédicales étaient l'un des piliers du projet ERC SILICOSIS7 qui a aidé à mettre au jour comment des expositions à des particules inorganiques participent non seulement de maladies pour lesquelles ce déterminant est identifié de longue date (comme les pneumoconioses, maladies causées par l'inhalation de particules inorganiques) mais peuvent également éclairer la grande variabilité inter-individuelle de la sévérité des maladies systémiques.

Des maladies sans épidémiologie sociale

Les questions posées par les sciences sociales peuvent surtout se fonder sur le constat qu'il s'agit de maladies (presque) dépourvues d'épidémiologie sociale. En d'autres termes, il est par exemple établi que nombre d'entre elles touchent très majoritairement des femmes, mais que les hommes (moins nombreux) présentent des atteintes souvent plus sévères. L'on sait en outre que leur incidence est plus fréquente et souvent plus grave pour les personnes d'origine subsaharienne ou caribéenne. Dire cela, néanmoins, c'est traiter les variables de sexe et de race comme des boîtes noires8. Cela ne permet aucune interprétation sociologique du genre des patientes, et n'équipe en rien l'épidémiologie d'une approche empirique des phénomènes qu'elle mesure.

Qu'est-ce qui, dans le fait d'être un homme ou une personne « noire », rend la maladie plus sévère ? Une telle guestion permet aux sciences sociales de proposer des enquêtes croisées avec des sciences biomédicales. Ainsi, un même questionnaire a par exemple été mobilisé dans une enquête en population générale représentative des 18-76 ans en France et auprès de patientes présentant des diagnostics de polyarthrite rhumatoïde ou de sclérodermie systémique⁹. Entre terrains et disciplines, cette transversalité des outils d'enquête est difficile mais fructueuse. Fondé sur des acquis de la sociologie du travail et de la survey research, le questionnaire déplie une phénoménologie des expositions et des activités (professionnelles et extra-professionnelles) comme il n'est pas usuel de le faire en médecine. Être « une femme » ou « un ouvrier », « exposée » ou « non-exposée » s'entend, alors, différemment. En l'espèce, les résultats montrent que la sévérité de la maladie observée chez les hommes incrimine lourdement leurs expositions au travail.

^{6.} Lescoat A. & al. 2019, The nosology of systemic sclerosis: how lessons from the past offer new challenges in reframing an idiopathic rheumatological disorder, The Lancet Rheumatology 1, n° 4: e257-64.

^{7.} ERC piloté par Paul-André Rosental, professeur des universités à Sciences Po, 2012-2017. Rosental P-A., Rosner D., Blanc P. D. (eds.) 2015, From Silicosis to Silica Hazards: An Experiment in Medicine, History and the Social Sciences, American Journal of Industrial Medicine 58, n° S1: 1-71. 8. Shim J. K. 2022., Understanding the routinised inclusion of race, socioeconomic status and sex in epidemiology: the utility of concepts from technoscience studies, Sociology of Health & Ilness 24, n° 2: 129-50.

^{9.} Cavalin C. & al. 2022, Crystalline Silica Exposure in Patients with Rheumatoid Arthritis and Systemic Sclerosis: A Nationwide Cross-Sectional Survey, Rheumatology, n° keac675.

De là, il est aussi possible de questionner la sous-reconnaissance des maladies professionnelles¹⁰ et le statut d'assurés sociaux de personnes dont les maladies, d'origine supposée inconnue, trouvent (une de) leur(s) source(s) dans le travail. De même, pourquoi les enfants, plus rarement touchés encore que les adultes, développent des formes très graves de sarcoïdose ? Adapté à leur situation, un questionnaire analogue, associé à de longs entretiens où la trajectoire familiale est presque toujours celle d'une migration suivie de conditions de logement insalubres en France, permet de dénaturaliser le facteur racial dans la maladie¹¹. Comme pour les intoxications au plomb identifiées en France à la fin des années 1980, des « cas » d'enfants peu nombreux deviennent interprétables en termes populationnels, à la lumière d'inégalités de conditions de vie, de travail (de leurs parents) et de logement qui n'avaient pas été prises en compte jusqu'alors.

Recherches collectives, justice environnementale

Les enjeux — scientifiques et politiques — de ces recherches interdisciplinaires reposent aussi sur une coproduction de connaissances avec des acteurs non-académiques.

La silicose¹², maladie que les pays tôt industrialisés pensaient reléguée à leur passé minier, réémerge au niveau global et dans plusieurs pays (dont l'Espagne). Alors que cette épidémie (doublée de maladies systémiques auto-immunes et de cancers) est publicisée, intégrée à des mesures d'action publique, les droits des patients restent très fragiles. Des milliers de jeunes hommes en pleine santé souffrent rapidement d'insuffisance respiratoire et meurent pour avoir fabriqué ou transformé des matériaux contenant plus de 80 % de silice cristalline et d'autres substances aux effets inflammatoires ou cancérogènes avérés. Dans ce contexte, les sciences sociales peuvent travailler de nombreuses informations de manière inédite : en exploitant des données administratives existantes pour en tirer des interprétations socio-

épidémiologiques qu'elles ne sont pas originellement destinées à produire¹³; en contribuant à l'expression et à la publicisation de savoirs produits par des victimes sur les expositions toxiques, les maladies et le parcours des patients; en rassemblant des témoignages d'experts médicaux ou techniques; en collaborant avec des administrations chargées de la protection sociale; etc. Questionnées et croisées, ces « données » hétéroclites peuvent prendre sens par une analyse en sciences sociales. Et la recherche même en sciences sociales invite l'ensemble des acteurs concernés à communiquer entre eux, en créant des dynamiques nouvelles de mobilisation... là où, parfois à 50 kilomètres de distance, ces personnes ou institutions ignoraient réciproquement leurs actions et leurs savoirs.

Le projet PIEDRA_SEPIA¹⁴ (AAP SEPIA, InSHS 2022) a lancé un collectif de recherche et d'action¹⁵ en Espagne. L'une de ses raisons d'être est de faire de cette ample interdisciplinarité un levier pour lutter contre une puissante « fabrique des non-problèmes »¹⁶. À l'ombre d'intérêts industriels menaçants, en faveur d'une connaissance scientifique cohérente et d'une justice sociale mieux assurée¹⁷.

Catherine Cavalin, chargée de recherche CNRS, Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (Irisso, UMR7170, CNRS / Inrae / Université Paris Dauphine-PSL)

contact &info

▶ Catherine Cavalin,
Irisso
catherine.cavalin@dauphine.
psl.eu

^{10.} Cavalin C. & al. 2021, Cent ans de sous-reconnaissance des maladies professionnelles, Presses des Mines.

^{11.} Nathan N. & al. 2022, Exposure to inorganic particles in paediatric sarcoidosis: the PEDIASARC study, Thorax, 404-407 (Epub 2021. Oct21).

^{12.} Pneumoconiose, la silicose résulte d'expositions à la silice cristalline, composant minéral le plus ubiquitaire dans l'écorce terrestre, à ce titre omniprésent dans de multiples processus manufacturiers.

^{13.} Menéndez-Navarro A., Cavalin C., García-Gomez M., Gherasim A. 2021, <u>La remergencia de la silicosis como enfermedad profesional en España</u>, 1990-2019, *Revista Española de Salud Pública*, 95, 25 de agosto, e202108106.

^{14.} Afin d'accompagner les chercheuses et les chercheurs dans la préparation de leurs projets interdisciplinaires, l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS a lancé en 2022 l'appel à projets SEPIA, un dispositif de soutien à l'émergence de projets interdisciplinaires entre les SHS et d'autres disciplines.

^{15.} Collectif (PIEDRA_SEPIA), <u>Declaración de Granada sobre la silicosis por aglomerados de cuarzo</u>, 31 janvier 2023.

^{16.} Henry E. 2021, La fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle, Presses de Sciences Po.

^{17.} Cavalin C., Menéndez-Navarro A., La fábrica de la ignorancia, El País, 27 mars 2023.

ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

Zanzibar: raconter, par la littérature, une histoire vraie

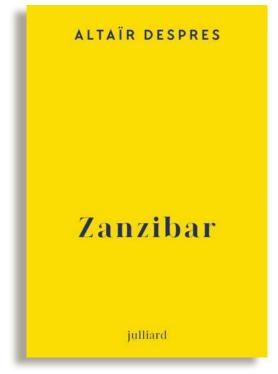
Altaïr Despres est anthropologue, chargée de recherche CNRS à l'Institut des mondes africains (IMAf, UMR8171, CNRS / AMU / EHESS / IRD / Université Paris Panthéon-Sorbonne). Ses travaux récents, menés en Afrique de l'Est (Tanzanie continentale, Zanzibar, Kenya), portent sur la façon dont les relations amoureuses, sexuelles et conjugales ainsi que les rapports de genre sont travaillés par les dynamiques de mondialisation. Elle a publié en 2023 chez Julliard un roman, Zanzibar, issu de ses travaux de recherche dans l'archipel tanzanien.

En 2015, lorsque Altaïr Despres se rend pour la première fois à Zanzibar, elle est loin d'imaginer que le travail de recherche en anthropologie qu'elle entame alors la conduira, huit ans plus tard, à publier un roman. Les séjours de terrain, nombreux et répétés, qu'elle effectue durant cette période à Unguja (l'île la plus touristique de cet archipel tanzanien) visent à recueillir des matériaux pour nourrir une recherche sur les relations intimes entre les beach boys et les vacancières. Les questionnements de la chercheuse sont nourris par les travaux d'autres anthropologues, et en particulier ceux consacrés au « tourisme sexuel » que sa recherche entend revisiter¹.

Une enquête sur les relations intimes entre beach boys et vacancières

À l'instar d'autres destinations d'Afrique prisées des femmes occidentales comme le Kenya, la Gambie ou le Sénégal, le boom touristique qu'a connu Zanzibar à partir de la fin des années 1990 a contribué au développement de relations intimes plus ou moins explicitement rétribuées entre les touristes et les jeunes hommes locaux, appelés beach boys. Le cas de Zanzibar se distingue toutefois de ces destinations voisines en ce que le tourisme y est bien plus récent et que ses visiteurs sont composés, pour une large part, de jeunes femmes européennes. Il est ainsi bien plus fréquent de croiser sur la plage des jeunes femmes voyageant seules ou entre amies, que les « vieilles blanches » sur lesquelles les médias, le cinéma ou la littérature sur le « tourisme sexuel » aiment à se focaliser.

Comme Altaïr Despres l'apprendra plus tard au cours de ses recherches, pour les beach boys souvent issus de milieux défavorisés, entretenir des relations sexuelles ou amoureuses avec les vacancières peut, dans certains cas, constituer un véritable levier de mobilité sociale. Outre les gratifications économiques et matérielles ponctuelles auxquelles ces relations donnent fréquemment lieu — un repas au restaurant, l'entrée à une soirée, une carte téléphonique, un vêtement, un paquet de cigarettes, voire des devises locales laissées par la touriste à son amant le jour de son départ —, les beach boys sont surtout en quête de la Mzungu (l'Occidentale, en swahili) qui pourra changer leur vie. De fait, à Zanzibar, les exemples sont légion de ces femmes qui, après avoir rencontré l'amour sur la plage, décident de s'installer définitivement à Unguja pour y investir dans une entreprise en partenariat avec leur conjoint : un hôtel, une maison d'hôte, ou un centre de sports nautiques. La success story de ces beach boys qui, partis de rien, deviennent des chefs d'entreprises respectés et



prospères est dans toutes les têtes. Derrière chaque interaction avec une vacancière se cache, peut-être, cet horizon ultime de réussite et il s'agit donc pour ces jeunes hommes de provoquer la chance en multipliant les rencontres.

La recherche a montré que les jeunes femmes expatriées comme les beach boys poursuivent, à travers ces histoires amoureuses, le but noble de se construire un avenir meilleur, loin de la naïveté et du cynisme que l'on prête à ces jeunes gens. Le roman raconte, sans jugement de valeur et en posant un regard compréhensif mais sans complaisance sur les aspirations des personnages, ce désir commun de réussite sociale et d'émancipation des rapports de domination — de genre pour les unes, de classe et de race pour les autres.

Donner à ressentir le terrain

Si cette recherche a d'abord donné lieu à des publications dans des revues scientifiques², elle a également, dans un second temps, constitué la matière première d'un livre de littérature. L'envie de raconter ce travail anthropologique à travers le roman est née

^{1.} Notamment ceux de Christine Salomon: Salomon C. 2009, Antiquaires et *businessmen* de la Petite Côte du Sénégal. Le commerce des illusions amoureuses, *Cahiers d'études africaines*, n° 193-194: 147-173; Salomon C. 2009, Vers le Nord, *Autrepart*, n° 49, vol. 1: 223-240; Salomon C. 2012, Le prix de l'inaccessible. De nouvelles intimités genrées et racialisées à l'ère de la mondialisation, *L'Homme*, n° 203-204: 211-238.
2. Despres A. 2023, The Arrival of White Women. Tourism and the reshaping of beach boys' masculinity in Zanzibar, *Ethnography*, Vol. 24 (2): 217-239; Despres A. 2017, « Venues pour les plages, restées pour les garçons »? Du tourisme à l'expatriation amoureuse des femmes occidentales à Zanzibar, *Recherches familiales* 14: 67-78; Despres A. 2017, Des histoires avec lendemains. Intimité transnationale et ascension sociale des *beach boys* de Zanzibar, *Actes de la recherche en sciences sociales* 218: 82-99.

d'une frustration. Le constat, largement partagé, peut-être, par les anthropologues, que les résultats des enquêtes qu'ils conduisent — qui bien souvent les passionnent et auxquelles ils consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie — ne se diffusent que dans le cercle très restreint des publics académiques. Ceci est dû pour partie aux contraintes liées à l'écriture scientifique. En sciences sociales, l'écriture d'un livre ou d'un article repose généralement sur le principe de l'« administration de la preuve » : il faut convaincre son lectorat des propositions conceptuelles ou théoriques que l'on soutient en faisant valoir des arguments. Cette logique argumentative est nécessaire à la production de la connaissance. Cependant, elle s'accompagne le plus souvent d'un jargon scientifique peu accessible aux non-initiées.

Du reste, ce régime d'écriture impose un rythme particulier à l'énoncé : il faut expliciter les étapes de son raisonnement, ce qui empêche la transmission d'une émotion immédiate. L'effort d'objectivité et de distance qui caractérise l'écriture académique tend à oblitérer ou à euphémiser la dimension sensorielle des mondes étudiés. Or, les vies amoureuses et sexuelles suivies par Altaïr Despres sur le terrain étaient marquées, de façon centrale, par les affects et la sensorialité (le coup de foudre, le désir charnel, la passion amoureuse, la jalousie, la frustration, etc.) qu'il lui semblait indispensable de rapporter.

Dans ces conditions, la littérature lui est apparue comme un moyen de s'affranchir des contraintes de l'écriture académique et de partager le fruit de ses recherches avec des lectrices et lecteurs venus de divers horizons, en les plongeant dans son enquête. En somme, avec la littérature, il devenait possible de leur faire comprendre, non pas en leur démontrant mais en leur faisant ressentir, ce qu'elle avait appris sur le terrain.

Un texte anthropologique et littéraire

Zanzibar est donc pour Altaïr Despres tout à la fois un texte anthropologique et un texte littéraire. Elle y raconte, en recourant à la fiction, les résultats du travail de recherche qu'elle a mené. Les personnages autour desquels elle a construit l'intrigue du livre sont très largement inspirés des personnes rencontrées sur le terrain. Certaines scènes du livre, comme la *Full Moon Party* qui ouvre le roman, sont reconstituées à partir des très nombreuses observations faites de ces fêtes de plage tout au long de ses terrains de recherche.

Cela dit, pour les besoins du récit littéraire, dont la chronologie et les enjeux ne sont pas ceux de la recherche, l'anthropologue a recouru à la fiction pour servir des objectifs divers : donner de la chair aux personnages (et parfois combler des trous dans la connaissance qu'elle avait des trajectoires de certaines personnes), créer une intensité dramatique, faire avancer l'intrigue du livre. Elle s'est ainsi laissé la liberté de composer certains personnages à partir de différents individus, dès lors que leurs trajectoires sociales étaient comparables. De la même façon, elle a également pu inventer des scènes auxquelles elle n'avait pas assisté, parce qu'elles étaient crédibles et lui permettaient, par exemple, d'y faire se rencontrer des personnages et d'enchaîner des événements constitutifs de l'histoire du livre.

L'important n'était pas que les faits racontés se soient factuellement déroulés, mais qu'ils permettent de rendre compte d'une vérité anthropologique, celle de la nature et du fonctionnement des rapports sociaux à Zanzibar. Cette vérité, à laquelle seule l'enquête de terrain lui avait permis d'accéder, trouvait, par la littérature, son juste moyen de s'exprimer.



VALORISATION

Un nouvel outil d'évaluation de la maturité des projets en sciences humaines et sociales : l'échelle Societal Readiness Level

Genèse de la SRL (Societal Readiness Level)

En sciences humaines et sociales, certains projets reposent certes entièrement ou partiellement sur la technologie mais beaucoup concernent l'impact d'usage ou sociétal. Comment mesurer la maturité d'un projet relevant d'une innovation sociale ? Comment évaluer un projet répondant à des besoins et problématiques aussi variés que le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, le développement durable ?

L'échelle SRL en est l'outil idéal. Elle s'inspire de l'échelle TRL (Technology Readiness Level)¹, initialement développée par la NASA dans les années 1970 et désormais utilisée dans les entreprises et les organismes publics pour financer la R&D. Comme pour l'échelle TRL, elle peut être utilisée dans le cadre de l'accompagnement et du financement de projets innovants culturels ou sociétaux, qu'ils soient publics ou privés (pour les appels à projets, les programmes de prématuration et de maturation, etc.). L'échelle SRL s'inscrit dans une démarche qui vise à renouveler la vision purement technologique de l'innovation, souvent tournée vers des impératifs de marché. Elle permettra de promouvoir un nouveau dialogue entre la recherche et la société, en positionnant la science face à sa contribution réelle au progrès de la société et en se détachant de la logique commune de soutien au marché.

La première échelle SRL a été élaborée par la *Danish Innovation Fund* au cours des années 2010. Elle a ensuite été retravaillée, enrichie et développée au sein du Laboratoire commun ANR DESTINS² qui regroupe des chercheurs et enseignants-chercheurs de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers (UAR3565, CNRS / Université de Poitiers) ainsi que des associés et salariés de la société coopérative de production (SCOP) Ellyx, née en 2013. Le pôle innovation, valorisation et partenariats industriels de l'InSHS a fortement contribué à l'enrichissement de l'échelle, en sélectionnant des chercheurs et ingénieurs-témoins ainsi que des projets sur lesquels appliquer la SRL.

L'échelle SRL se veut un outil méthodologique facilement compréhensible et utilisable non seulement par les porteurs de projets et chargés d'accompagnement, mais aussi par les professionnels de l'innovation, afin de mieux orienter la valorisation et le transfert des résultats de leur recherche. Les financeurs et évaluateurs de projets se saisiront de cette échelle pour positionner au mieux le degré de maturité de l'innovation et proposer les partenaires ou les dispositifs de financement adéquats pour accompagner l'évolution du projet.

L'échelle SRL dans le détail

L'échelle SRL ne se substitue ni ne s'oppose à la TRL ou à tout autre type de grille d'évaluation (comme la *Business Readiness Level*, par exemple) mais peut être utilisée seule ou en complémentarité avec une ou plusieurs de ces autres échelles, en fonction du projet et des finalités visées. L'orientation de l'innovation sera sociétale, environnementale ou culturelle (par exemple) et la valeur économique ne sera pas centrale dans le projet.

Phase	TRL	Description
-200	1	Principes de base observés et décrits
Recherche	2	Concept technologique et/ou applications formulés
Rect	3	Preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept
ŧ	4	Validation de composants et/ou de maquettes en laboratoire
Développement	5	Validation de composants et/ou de maquettes en environnement représentatif
Dével	6	Démonstration d'un prototype ou modèle de système/sous- système dans un environnement représentatif
t .	7	Démonstration d'un prototype du système dans un environnement opérationnel
Déploiement	8	Système réel achevé et qualifié par des tests et des démonstrations
Dé	9	Système réel achevé et qualifié par des missions opérationnelles réussies

Source : Technological Readiness Level développée par la Nasa

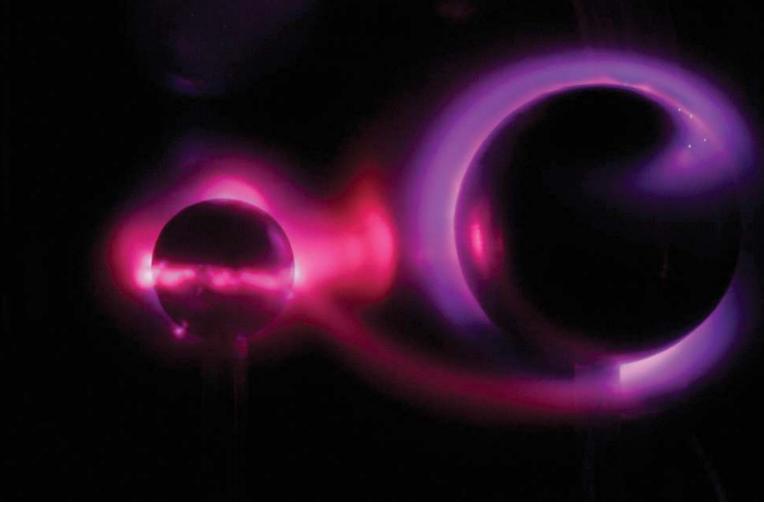
SRL 1	Besoins et problématisation Approche originale d'un enjeu sociétal. Les besoins sont décrits.
SRL 2	Formulation du concept Le concept est ses applications générales sont décrits et caractérisés.
SHL3	Validation du concept Les applications sociétales du concept sont identifiées, les parties prenantes comprennent et acceptent le concept.
SRL 4	Modélisation du système et identification des fonctions clés Les applications du concept et leur combinaison dans le système sont décrites et détaillées.
SRL 5	Prototypage des fonctions clés Les fonctions du système sont mises en test in situ en contexte dégradé.
SRL 5	Préparation du démonstrateur Les conditions de mise en œuvre du démonstrateur sont réunies.
SRL 7	Fonctionnement opérationnel du démonstrateur Le système est expérimenté et déployé dans l'environnement réel ; son impact est évalué et objectivé.
SRL 8	Conditions de normalisation du système Les process de normalisations ont qualifiés et évalués.
SRL 9	Intégration au sein de la Société dans son ensemble Le système est qualifié et testé, disponible et normalisé.

Societal Readiness Level CC Ellyx

La dernière année d'activité du Laboratoire commun ANR DESTINS a été l'occasion de tester l'échelle SRL sur une trentaine de projets de recherche et valorisation issus des laboratoires de l'InSHS et du

^{1.} L'échelle TRL vise à évaluer sur une grille allant de 1 à 9 (stade le plus élevé) le niveau de maturité technologique d'un projet.

^{2.} DESTINS : Dynamique des Entreprises, de la Société et des Territoires vers l'INnovation Sociale.



Démonstration de la planeterrella, un simulateur d'aurores polaires inventé par l'astrophysicien Jean Lilensten (Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble - IPAG) © David Bernard (IPAG)

Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH), ainsi que sur des projets d'économie sociale et solidaire (ESS) accompagnés par différents incubateurs nationaux et régionaux. Cette expérimentation a permis de développer chaque niveau de l'échelle afin de le rendre le plus flexible et pertinent possible dans l'évaluation de projets à impact sur la société, correspondant au neuvième niveau sur l'échelle SRL.

Un retour d'expériences au-delà des SHS

Les projets émergeant des laboratoires de sciences humaines et sociales ne seront pas les seuls bénéficiaires de la mise à disposition de l'échelle SRL. Toutes les disciplines peuvent être concernées par l'utilisation de cet outil et les instituts du CNRS, entre autres, commencent à se saisir de cette nouvelle grille de lecture pour évaluer des projets qui, jusqu'à présent, n'arrivaient pas à se positionner sur une échelle TRL en vue d'un financement de prématuration et maturation. Trois collègues du CNRS s'expriment sur leur compréhension de l'échelle SRL et sur l'intérêt qu'elle représente pour leur discipline :

La recherche en mathématiques est souvent située très bas sur l'échelle TRL, et donc pas immédiatement valorisable en termes de technologie. En revanche, nombre de méthodes, de modèles prédictifs, de briques logicielles, souvent développés en interaction avec d'autres disciplines, peuvent avoir un impact direct sur l'évaluation des risques environnementaux, une politique locale d'aide à la décision, l'évaluation de comportements vertueux dans les transports... L'échelle SRL est une belle opportunité pour guider et soutenir ces projets de recherche dans leur volonté de transfert vers la société, souvent très éloignée de la valorisation industrielle. **François James, directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) du CNRS**

L'échelle SRL permettra à l'INSU d'évaluer la maturité et la création de valeur globale des innovations sociotechniques de ses équipes de recherche — actions de médiation scientifique, développement de services destinés à la société... — au-delà de leur simple valeur économique. Son utilisation favorisera le développement de recherches interdisciplinaires en rapport avec les grands défis sociétaux, prenant en compte la diversité des parties-prenantes et s'appuyant sur des analyses systémiques et multidimensionnelles. Laurent Jammes, directeur des relations industrielles de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) du CNRS

Chercher des solutions d'adaptation au changement global requiert une approche systémique et l'utilisation d'une échelle *Societal Readiness Level* s'avère être un outil essentiel. En utilisant la SRL, les chercheurs et chercheuses en écologie et environnement peuvent s'assurer que leurs travaux répondent aux besoins de la société, alignés sur les politiques publiques et contribuent à des solutions durables pour les défis environnementaux. Ces nouveaux critères tels que les impacts environnementaux et les impacts sociétaux doivent être pris en compte au même titre que les impacts économiques en vue de financement en pré-maturation. Clarisse Toitot, responsable du pôle innovation, valorisation et partenariats industriels de l'Institut écologie et environnement (INEE) du CNRS

Une échelle parfaitement adaptée aux projets interdisciplinaires et aux consortia complexes

Un autre immense atout de l'échelle SRL repose sur le fait qu'elle permet de réunir différents acteurs de la société, parties prenantes à divers titres dans le monde socio-économique. Les financements peuvent en effet provenir de sources publiques ou privées et ainsi se combiner en agrégeant des associations, des

collectivités territoriales, des fondations, des acteurs bancaires, des institutions publiques, etc.

Afin d'accompagner au mieux les projets d'innovation sociale, il s'avère nécessaire de repenser les modalités et l'organisation de l'écosystème d'accompagnement et de financement de l'innovation, qui sont encore actuellement dominés par une perception techniciste et entrepreneuriale.

Il s'agira de replacer l'écosystème d'innovation autour de la notion de bien commun et de garantir le maintien d'un lien de confiance avec la société à toutes les phases de prématuration et maturation du projet. Les échanges de connaissances entre les scientifiques et les autres acteurs impliqués dans les processus du projet (acteurs de la société civile, financeurs institutionnels, etc.) font partie intégrante de la structuration du projet avec l'échelle SRL. Cette intégration horizontale de tous les acteurs prenant part au projet ou étant ciblés par celui-ci est d'autant plus marquée lorsqu'il est question de changements de normes de la société, guidés par des impératifs d'intérêt général.

Le déploiement de l'échelle SRL soulève un enjeu d'acculturation auquel le CNRS est en train de répondre avec une offre de formation qui sera proposée au catalogue de CNRS Formation Entreprise (CFE) dès novembre 2023. Une seconde session de formation a également été programmée en mars 2024.

L'innovation sociale implique la plupart du temps une évolution des politiques publiques, une modification du modèle économique et organisationnel et constitue une nouvelle proposition dans la manière d'aborder des problématiques de société ou d'y répondre.

Il apparaît donc nécessaire de disposer d'un outil comme l'échelle SRL pour permettre aux projets d'innovation à forte implication sociale, environnementale ou autre d'exister et de se structurer dans l'écosystème d'innovation selon des spécificités qui sortent de l'aspect principalement axé vers l'innovation technologique d'un projet.

Le CNRS ayant notamment pour mission « le développement d'une capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et du développement durable »³, il n'apparaissait pas incongru que celui-ci — par la voix de Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation au CNRS — soutienne désormais l'usage de l'échelle SRL. Une fois encore, le CNRS innove sur la méthode, l'outil, le domaine, en permettant l'expérimentation et, nous l'espérons, le déploiement de l'échelle SRL dans le cadre de l'accompagnement et du financement de projets issus des laboratoires InSHS et au-delà!

Elissa Ammar, Maria Teresa Pontois, Jean-Christophe Villain, Pôle innovation, valorisation et partenariats industriels, InSHS

contact&info

 Pôle innovation, valorisation et partenariats industriels, InSHS

inshs.innovation@cnrs.fr

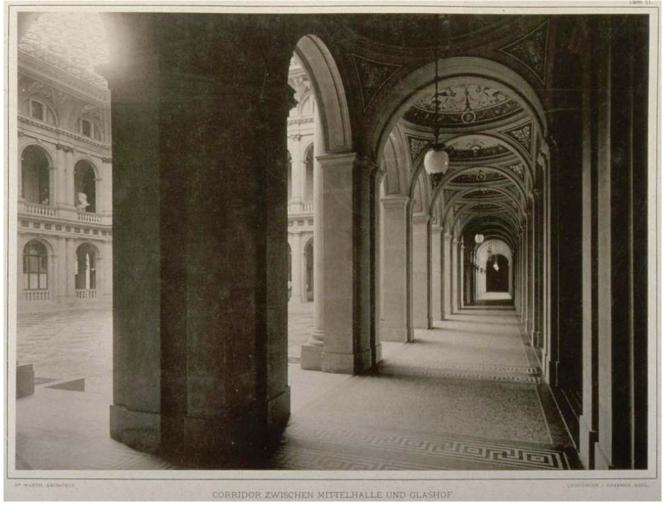
3. Article L. 112-1 du code de la recherche, modifié par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013.



Bouton d'arrêt d'enregistrement de l'appartement-observatoire connecté Human at home project (HUT) © Cyril FRESILLON / Projet HUT / CNRS Images

VIE DES LABOS

Le LinCS : en quête de nouveauté



Corridor entre le hall et l'aula vitrée du Palais universitaire, haut lieu des Kulturwissenschaften à Strasbourg (1885) © Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles, le LinCS (UMR7069, CNRS / Université de Strasbourg), créé en 2022, est aujourd'hui le premier laboratoire proposant un dialogue entre anthropologie, sociologie et histoire contemporaine dans le Grand-Est. La proximité avec l'Allemagne, son histoire et sa tradition des *Kulturwissenschaften*, ainsi que la modernité offerte par les études culturelles anglophones, ont ouvert une porte pour ce laboratoire dont le maître mot est le renouveau. Si bien que cette jeune unité a fait le pari des *Cultural Studies*, encore faiblement représentées en France.

Le LinCS, anciennement Dynamiques Européennes, est aujourd'hui dirigé par Jérôme Beauchez, enseignant-chercheur en sociologie et anthropologie. Le laboratoire décline sa politique stratégique autour de trois thématiques fortes qui sont désignées par des verbes — incarner, altériser, dévier —, car il s'agit de situer la recherche au plus près des actions et des interactions. Les recherches sur les dimensions incarnées de la vie sociale sont particulièrement prégnantes dans les enquêtes menées autour de la corporéité et de la sensorialité. La thématique « incarner »

prend corps dans des domaines tels que la santé, le genre et les sexualités, les émotions et la phénoménologie des perceptions. Les *critical medical humanities* y occupent une place importante.

La constitution de l'autre – « altériser » – est également au cœur des travaux conduits au LinCS et amène à questionner aussi bien la construction des identités que les raisons des conflits et des crises. Elle interroge les notions de frontières, de migrations, d'opposition entre nature et culture, ou entre humain et nonhumain.

L'étude de la déviance porte quant à elle sur notre rapport aux normes : que vivent les personnes désignées comme déviantes ? Comment les institutions les perçoivent-elles ? Qu'est-ce que cela implique en termes de droits ? « Dévier » a également un sens plus créatif, lorsqu'il s'agit d'imaginer de nouveaux modèles de société qui dévient des routes anciennement tracées ; tout particulièrement celles qui nous ont conduits dans les impasses des crises économiques, écologiques et sociales.

Au sein du LinCS, Anaïk Pian, directrice adjointe de l'unité, coordonne (avec Anne-Cécile Hoyez, chargée de recherche CNRS au sein du laboratoire Espaces et sociétés¹) le programme OSFOSAM (Outils de sensibilisation et de formation : santé en migration). Porté par une équipe pluridisciplinaire (sociologues, épidémiologistes, géographes, médecins, sage-femmes), il a pour objectif de développer des outils ayant une double portée en matière de sensibilisation et de formation sur les enjeux de santé en migration et l'accès aux soins des personnes migrantes. Financé par l'Institut Convergences Migrations (ICM) et s'inscrivant notamment dans la continuité de l'ANR Migsan Expériences de la santé et trajectoires de soins des populations primo-arrivantes en France (coordonné par Anne-Cécile Hoyez), ce programme cherche non seulement à déconstruire des stéréotypes autour de la santé des migrants (liés à des approches culturalistes ancrées), mais aussi à faire prendre conscience des enjeux de langue et d'interprétariat ; autant d'enjeux liés à la place des proches, à la grossesse, à l'accès au droit, à la catégorisation des patients et à ses impacts sur le parcours de soin. Derrière cette liste non exhaustive, il y a la volonté de comprendre et de faire comprendre comment ces enjeux permettent de penser la construction des inégalités en matière de santé. Ces réflexions font l'objet d'ateliers participatifs rassemblant des chercheurs et chercheuses, des professionnelles de la santé, et des associations intervenant auprès du public migrant et, plus largement, en situation de vulnérabilité. En synergie avec la dynamique du laboratoire, qui cherche à « faire savoir » — et, donc, à diffuser la connaissance auprès du grand public — des capsules vidéos expliquant ces enjeux seront réalisées et hébergées sur le site de l'ICM.

En connexion avec l'actualité, le laboratoire s'inscrira également dans le calendrier sportif de l'année à venir, particulièrement dense jusqu'à la tenue des Jeux Olympiques de Paris 2024. Lauréat d'un projet Idex, Denis Jallat, historien du sport, s'intéressera à la manière dont les pratiques sportives sont utilisées pour poursuivre des visées sociales ou idéologiques. Associés au projet TEPAS (Territoire et patrimoine du sport) qui recense, contextualise, valorise et rend accessible le patrimoine sportif de la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, Denis Jallat et son collègue Sébastien Stumpp — lui aussi membre du LinCS — apporteront au public leurs éclairages sur l'histoire et l'actualité du sport en Alsace. À travers des conférences d'une trentaine de minutes et des échanges, il sera question de faire davantage participer la société civile, afin de favoriser l'émergence de nouvelles problématiques. La coupe du monde de rugby 2023 permettra, par exemple, d'interroger l'inscription longtemps incertaine de cette pratique en Alsace, de sorte à analyser une culture locale des corps et des sports qui porte aussi bien l'empreinte de la France que de l'Allemagne et du monde anglo-saxon.

Les historiens chercheront également à toucher le public des scolaires. En rentrant dans les écoles, ils espèrent montrer comment les pratiques sportives peuvent expliquer les histoires locales et, par là-même, comment ces « petites histoires » s'intègrent à la grande : quel a été le rôle du sport dans les annexions qu'a pu connaître l'Alsace ? Comment a-t-il aidé à pérenniser des relations entre les pays frontaliers ?

Des événements fédérateurs, associant l'INA et la Bibliothèque Alsatique du Crédit Mutuel, seront organisés dans l'année à venir : ils permettront de vulgariser une histoire complexe, en donnant la parole à des acteurs locaux, et participeront à la transmission des connaissances auprès du grand public.

1. Espaces et sociétés (ESO, UMR6590, CNRS / Le Mans Université / Nantes Université / Université d'Angers / Université de Caen Normandie / Université Rennes 2 / L'Institut Agro).



CHAMPIONS d'EUROPE 1922. BARCELONE. Directrice de recherche CNRS, Sandrine Glatron dirige depuis 2016 la Zone Atelier Environnementale Urbaine (ZAEU), dispositif de recherche transdisciplinaire et interdisciplinaire sur les socioécosystèmes de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), dont l'objectif principal est de co-construire des connaissances pour faire face aux enjeux environnementaux actuels et futurs dans une logique de développement urbain durable. Avec le soutien de multiples partenaires académiques et territoriaux, les équipes de la ZAEU observent, sur le long terme, les interactions entre les hommes et leurs milieux sur le territoire de l'agglomération strasbourgeoise. Sandrine Glatron porte le projet Solenville, programme de recherche participative qui vise à améliorer la connaissance des sols urbains de la région strasbourgeoise, tant en ce qui concerne leur biodiversité grâce à l'étude de la macrofaune et de la microfaune, qu'au plan de leurs qualités physicochimiques². Ce programme a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques en matière de conservation et de régénération des sols et à jeter des ponts entre le grand public et le monde de la recherche scientifique. Sandrine Glatron coordonne également le projet Récolte, qui entend qualifier et quantifier l'autoproduction maraîchère dans les zones urbaines, pratique qui s'est considérablement accrue depuis le confinement, mais dont nous n'avons qu'une connaissance partielle.

Pour faire connaître les recherches qui y sont menées, le LinCS n'hésite pas à déployer des actions de communication et de médiation. Si Sandrine Glatron a notamment choisi le format jeu en créant un Dobble sur la macrofaune des sols, Jérôme Beauchez souhaite de son côté décupler la visibilité du laboratoire

en développant la communication visuelle. Animé d'une véritable volonté de « faire savoir », nom donné à une rubrique du site web, le directeur du LinCS ambitionne d'utiliser des formats moins traditionnels que la seule publication scientifique pour diffuser les connaissances. Il a ainsi fait appel au vidéaste et réalisateur Cyril Podgorny pour créer des capsules vidéos de 7 à 10 minutes chacune, axées sur les recherches interdisciplinaires menées au LinCS. Ces capsules seront ensuite diffusées sur YouTube. Le ton parfois léger et badin adapte la forme à un nouveau public, mais ne cède rien sur le fond des arguments scientifiques. Pour transformer l'essai, la collaboration de Nicolas Meyrieux a été requise ; humoriste et voutubeur reconnu, il a notamment créé la web-série La Barbe. L'objectif du LinCS est donc clair : rendre les sciences sociales non seulement accessibles, mais disponibles pour plus grand nombre et transmettre les connaissances par le biais d'un regard neuf.

Le LinCS est un laboratoire héritier d'une histoire très riche, notamment par son emplacement géographique et les multiples transformations qu'il a connues. Aujourd'hui, son identité et ses objectifs se distinguent nettement de ceux du passé, comme en témoigne le dynamisme dont il fait preuve et qu'il met au service de ses nombreux projets. Avec cette volonté d'inscrire les études culturelles dans le paysage français, le LinCS prend une direction nouvelle et affirmée, avec un enthousiasme communicatif.

Zoë Cheron, InSHS



Atelier « connaissance des sols » aux jardins familiaux Helenengarten, Strasbourg © Simon Marrou

^{2.} L'un des volets de cette recherche a été présenté dans une précédente Lettre de l'InSHS : Glatron S. 2023, À la découverte des sols urbains vivants : un programme de recherche participative interdisciplinaire à Strasbourg, Lettre de l'InSHS n°83 : 11-14.

VIE DES RÉSEAUX

(Dé)constructions de la « radicalisation », entre expertise publique et sciences sociales

Coordonné par Nadia Marzouki, chargée de recherche CNRS au Centre de recherches internationales (CERI, UMR7050, CNRS / Sciences Po), l'International research network (IRN) RAdEx (The Politics of Radicalization and Violent Extremism, 2019-2022) cherchait à mettre en conversation des recherches sur les caractéristiques, conséquences et limites des politiques de luttes visant à contrer ou prévenir la violence extrême (en anglais, countering or preventing violent extremism - C/PVE). L'ambition du réseau n'était pas de constituer un nouveau centre ou institut qui centraliserait des données et élaborerait des recommandations pratiques. Prenant acte du caractère contesté du vocable de radicalisation et de la diversité des phénomènes et processus que ce terme est censé décrire, l'IRN souhaitait proposer un réseau de réflexion et de retour d'expériences sur la genèse et les effets de ces conflits d'interprétation et de modèles d'action. Les travaux de l'IRN se sont concentrés sur les trois aires culturelles des principaux partenaires du réseau, l'Amérique du nord (université de Toronto, université de Northwestern), le Maghreb et le Proche-Orient (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain¹ à Tunis, université Saint Joseph au Liban), et l'Europe occidentale (l'Institut universitaire européen de Florence - IUE, l'Institut des hautes études internationales – IHEI à Paris).

C'est en juin 2019 qu'Elizabeth Shakman Hurd, professeure de science politique à l'université de Northwestern et membre fondatrice du réseau, et Nadia Marzouki organisent au CERI une conférence de lancement réunissant les principaux représentants des partenaires du projet. L'objectif était à la fois d'établir un état de l'art des politiques de C/PVE en Europe et en Amérique du nord, au Maghreb et au Moyen Orient et de réfléchir à de nouveaux vocabulaires : alors que les chercheurs et chercheuses en sciences sociales s'accordent pour dénoncer la faible pertinence du concept éminemment politisé de radicalisation, quels concepts et quels registres s'avèrent plus heuristiques pour analyser les formes de violence extrêmes ? Ces deux jours d'échange ont permis de faire ressortir d'importants points d'accord et quelques divergences.

Une interrogation commune a émergé autour de l'empiètement croissant de la rationalité et du langage de l'expertise sur la temporalité et la logique de recherche des sciences sociales. Les participants ont affirmé l'importance qu'il y a revaloriser la contribution de la recherche des sciences sociales sur les questions de violence politique et violence extrême, en tant que contribution de sciences sociales, et non comme instrument des politiques publiques. Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, professeur

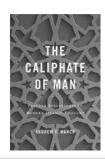
d'histoire et de politique internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID, Genève) affirmait ainsi : « Il ne s'agit pas seulement de reconceptualiser. Les sciences sociales doivent abandonner la phraséologie dominante et problématique issue de l'expertise, au lieu d'essayer de la recalibrer et de la sauver ». Parmi les autres points de convergence essentiels, on note la critique de la surévaluation du facteur religieux dans les débats sur la radicalisation et la mise en avant des défis posés au maintien de l'état de droit face à l'expansion des politiques de C/PVE dans un contexte d'état d'urgence.

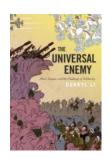
La conférence a fait apparaître des divergences d'analyse à propos de la corrélation entre le contexte de marginalisation économique et l'entrée dans des processus de violence extrême, déterminante pour les uns, contingente pour les autres. La question de l'homologie entre les débats sur la radicalisation islamique et d'autres formes de radicalisation (suprémacistes blancs, militants pour des causes écologiques, etc.) a également fait débat : y a-t-il une spécificité du débat sur les radicalisations religieuses, ou celles-ci relèvent-elles d'un schéma plus global qui concerne d'autres formes, séculières, d'engagements violents ?

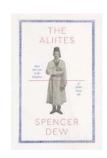
La vie du réseau s'est organisée autour de différents types d'activités telles que des journées d'étude de formats divers (de l'atelier de travail au colloque international). La majorité de ces événements scientifiques ont permis un échange et une écoute entre chercheurs, chercheuses et praticiennes et ont souvent fait apparaître plus de convergences qu'attendu. Dans cette perspective, a été organisée, en novembre 2021, la table ronde « Comprendre et juger, la démocratie face au djihadisme », qui a réuni des journalistes, juristes, philosophes et politistes pour débattre de l'intérêt d'une convention citoyenne sur la violence politique, comme stratégie pour aborder le phénomène de la violence extrême dans un cadre démocratique.

Une série de tables rondes autour d'ouvrages traitant, à partir de perspectives et disciplines différentes, des rapports entre le droit, l'islam, et l'engagement politique, violent ou non violent, a rencontré un grand succès. Elles ont permis des discussions, en présence des auteurs, sur les livres de Romain Sèze, *Prévenir la violence djihadiste, les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, d'Andrew March, *Power and Sovereignty in modern Islamic thought*, de Darryl Li, *The Universal Enemy: Jihad, Empire, and the Challenge of Solidarity* et, de Spencer Dew, *The Aliites, Race and Law in the Religions of Noble Drew Ali*.









La pandémie a été un obstacle à la vocation première des IRN, la mobilité. Par ailleurs, l'implication de certains partenaires a été confrontée aux difficultés politiques et économiques qu'ont connues certains pays, notamment au Liban et en Tunisie. Malgré ces obstacles, la vie du réseau a été maintenue, notamment grâce à des visio-conférences et aux publications qui s'en sont suivies. Le programme Middle East Direction (MED) de l'IUE de Florence a été un partenaire central du réseau. Avec l'IUE ont été organisés deux événements essentiels à la réflexion sur la corrélation entre religiosité et entrée dans la violence. En décembre 2020, les chercheurs Théo Blanc et Olivier Roy pour l'IUE et Stéphane Lacroix pour le CERI ont organisé un webinaire sur le lien entre salafisme et radicalisation. Ce webinaire a porté sur la question des liens de continuité souvent présupposés entre la pratique d'une religiosité de type salafie et le passage à la violence djihadiste. Les intervenantes ont entrepris d'éclairer cette problématique à partir de l'exposition d'étude de cas, portant sur les terrains tunisien, algérien, égyptien, saoudien et jordanien. La présentation de ces terrains a rendu possible une analyse minutieuse et comparative des diverses formes de religiosité salafie : des formes de politisation et des modalités de l'engagement violent d'une part, et, de l'autre, la standardisation de la normativité salafie à travers le Moyen Orient et le Maghreb et même en Europe.

L'IRN RAdEx s'inscrit dans un paysage plus large de réseaux, initiatives, groupes de recherche sur des thématiques connexes avec lesquels les collaborations sont régulières. Les membres de l'équipe CERI de RAdEx ont participé aux activités du projet Reading Muslims, dirigé par le professeur Anver Emon et basé à l'Institute of Islamic Studies de l'université de Toronto. L'IRN a été partenaire du projet H2020 PREVEX en plusieurs occasions, notamment pour l'organisation d'un atelier sur le post salafisme et la déradicalisation en décembre 2022 et d'un colloque à l'IUE le 15 décembre 2020. L'IRN a collaboré également avec d'autres réseaux et centres de recherche tels que le collectif O.C.T.A.V et la Chaire d'études sur le fait religieux lancée à Sciences Po au printemps 2020. Le réseau a par ailleurs participé à la conférence Reporting Islam: Media, Policy, Politics organisée en avril 2019 par les professeurs Brannon Ingram et Elizabeth Shakman Hurd à l'université de Northwestern. Enfin, l'IRN a été partenaire des

deux colloques organisés à l'automne 2022 sur le procès des attentats terroristes du 13 novembre.

Plusieurs publications marquantes issues des activités du réseau sont parues ces dernières années. Le livre numérique Salafism, challenged by Radicalization, dirigé par Théo Blanc et Olivier, est issu du colloque mentionné plus haut. L'ouvrage Politiques de lutte contre la radicalisation, coordonné par Juliette Galonnier, Stéphane Lacroix et Nadia Marzouki, pour la collection Enjeu Mondial des Presses de Sciences Po, offre quant à lui une synthèse des contraintes et paradoxes qui définissent un champ de l'action publique reposant sur une catégorie aux contours mal définis. L'ouvrage analyse l'évolution de ces débats aussi bien en Europe et aux États-Unis qu'au Moyen-Orient, en Asie, et en Afrique. La globalisation de « lutte contre la radicalisation » se manifeste par les circulations constantes de pratiques, de normes et de financements.

Au terme de ces quatre années de travail, trois conclusions théoriques fortes se dégagent de l'ensemble des activités scientifiques et publications qui ont été rendues possibles par l'IRN :

Divergence entre l'approche de terrain et les controverses politico-médiatiques

L'ensemble des ateliers et publications réalisés dans le cadre de RAdEx parviennent au même constat d'une divergence croissante entre l'approche des praticiennes —en première ligne de l'action contre la radicalisation violente (dans les champs de la police, du renseignement, des prisons, de la justice, de l'action sociale, ou du suivi psychologique) — et la façon dont la radicalisation est construite comme problème public dans le champ politico-médiatique.

L'autonomisation de ce processus contribue à naturaliser certaines associations d'idées ou corrélations dans le champ du débat public, par exemple entre salafisme et djihadisme. En France, le contexte très sensible qui fait suite à l'assassinat de Samuel Paty et à l'adoption de la loi confortant le respect des principes de la République en août 2021 a contribué à faire peser sur les acteurs et actrices de la société civile une pression nouvelle pour détecter les signaux (forts ou faibles) de la radicalisation. Cette invitation



à la vigilance a souvent renforcé la confusion entre la pratique religieuse fondamentaliste et le djihadisme. Comme il est montré dans l'ouvrage Politiques de lutte contre la radicalisation, cette situation n'est pas propre à la France. Dans des contextes aussi différents que les États-Unis, les Pays-Bas ou l'Égypte, on observe un même processus d'autonomisation du champ de l'expertise et des controverses publiques par rapport à celui de la pratique des acteurs et actrices de terrain.

Radicalisation comme déliaison

Les débats scientifiques et publics sur la radicalisation sont en grande partie structurés depuis les années 2010 par l'opposition entre l'idée d'une précédence de l'engagement religieux d'une part, et l'idée d'une précédence du contexte socio-économique de l'autre. On se radicaliserait par l'islam pour les uns, par les quartiers pour les autres. Au terme de ce projet, l'axe de recherche qui paraît le plus fécond pour comprendre le phénomène de radicalisation est celui qui s'intéresse avant tout à la guestion de la recherche de radicalité en tant que telle, dans la lignée des travaux d'Olivier Roy sur le nihilisme², de Fabien Truong³ sur les loyautés radicales, et de Bartoloméo Conti⁴ sur les trajectoires individuelles de ruptures. La définition que celui-ci donne de la radicalisation comme « rupture de liens faibles » est extrêmement éclairante pour montrer comment la recherche d'une radicalité violente s'accompagne d'une quête morale de pureté, de pardon et de renaissance. Cette double approche qui mêle une ethnographie fine des trajectoires et une anthropologie morale des motivations et contextes dans lesquels elles s'insèrent paraît la plus fructueuse.

Elle est aussi sans doute la plus « décevante » du point de vue d'une recherche de l'utilité immédiate des sciences sociales. Depuis 2015, les études académiques sur la radicalisation ont été en grande partie marquées par le présupposé selon lequel elles devraient pouvoir éclairer la décision politique et l'action publique en matière de prévention et de détection de la violence extrême. Or, ce que révèlent les enquêtes ethnographiques et la perspective d'anthropologie morale, c'est la contingence et l'imprévisibilité des parcours examinés. Deux individus issus des mêmes conditions défavorisées et ayant le même (non) rapport à l'islam vont pouvoir faire des choix radicalement différents face à l'option de l'entrée dans la violence extrême. Cela suggère l'importance qu'il y a à compléter les enquêtes visant principalement à établir des typologies et des systèmes de corrélations par des études précises des parcours. L'intérêt d'une approche ethnographique, c'est qu'elle fait ressortir dans les interstices des récits très stéréotypés et conventionnels des djihadistes des interprétations, décisions et modes d'actions qui relèvent in fine de la liberté des individus. Replacer la liberté au centre de l'étude des parcours de radicalisation invite à considérer la capacité d'agir des individus concernés, et pas simplement à repérer les étapes d'un processus de dégradation psycho-sociologique jugée inévitable. L'intérêt de l'approche qui met l'accent sur « la rupture des liens faibles » est qu'elle laisse entrevoir un horizon pour penser la sortie de la violence en des termes autres que ceux de la (ré)éducation aux valeurs (de la laïcité, de la citoyenneté, ou de la république). Les travaux de Bartoloméo Conti sur les radicalisés en prison montrent que la sortie de la violence ne peut se faire que par un processus de reliaison (à un territoire, à un ou des membres de la famille d'origine, à une nation imaginée...).

Les cing principaux axes d'investigation du projet initial :

- Les discours de haine et de radicalisation : quelles sont les caractéristiques esthétiques et linquistiques de la culture de violence promue par les groupes extrémistes tels que les membres de groupes djihadistes ?
- Le facteur religieux : dans quelle mesure la doctrine de la violence prônée par les groupes extrémistes se rapporte-t-elle à une doctrine ou éthique religieuse ? Le facteur religieux doit-il être analysé uniquement comme une partie du problème ou, au contraire, être intégré à la conceptualisation des politiques de prévention ?
- La géographie du djihadisme : l'analyse de la dimension idéologique et théologique du discours de propagande des combattants de l'état Islamique a souvent pris le dessus sur l'étude de la dimension matérielle et territoriale du djihadisme. Dans quelle mesure la violence djihadiste exprime-t-elle sous une nouvelle forme des formes antérieures de violence, d'illégalité ou de non gouvernabilité, liées à l'affaiblissement des États et des frontières (contrebande, commerce informel, gangs, trafic...)?
- Liberté d'expression et droits des citoyens de confession musulmane : dans les sociétés d'Europe et d'Amérique du nord quel a été l'impact des politiques de prévention de l'extrémisme violent sur les citoyens de confession musulmane, souvent cibles directes ou indirectes de mesures de surveillances accrue, ou de discours publics et médiatiques mettant en cause leur loyauté aux systèmes politiques et juridiques des pays dans lesquels ils vivent? Dans quelle mesure ces politiques encouragent-elles une criminalisation de la pratique religieuse?
- Genre, famille et filiation : les chercheurs (tels qu'Olivier Roy ou David Thomson) ont souligné le phénomène important de l'embrigadement des fratries et des jeunes femmes dans les groupes de combattants djihadistes. Sur la base de ces travaux, il convient d'interroger la conception de la famille, de la filiation et des rapports de genre qui définit les conceptions du monde des membres de ces groupes extrémistes violents. La table ronde « Femmes (de) jihadistes : la radicalisation et la violence au prisme du genre » organisée en mai 2022 par Nadia Marzouki et Géraldine Casutt, chercheuse au Centre Islam et Société de l'université de Fribourg, a été une étape importante pour cet axe de recherche.

^{2.} Roy O. 2019, Le Djihad et la mort, Seuil.

^{3.} Truong F. 2017, Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la Nation, La Découverte.

^{4.} Conti B. 2021 « Trajectoires comparées en milieu carcéral : questionner le lien entre (non) radicalisation et prison », CAREP.

Repenser le lien entre radicalité, religion et politique

Les ateliers et séminaires menés dans le cadre de l'IRN RAdEx ont confirmé l'hypothèse de départ d'un lien contingent et occasionnel entre religion et radicalisation. Il n'y a pas de continuum évident entre salafisme et djihadisme, même s'il y a un air de famille entre des revendications morales de pureté et de renaissance. Toutefois, le présupposé d'un continuum est encore au cœur de nombreux débats publics, notamment sur la détection des signaux dits faibles de radicalisation (le port d'une barbe salafi ou le refus de la mixité). Cet état du débat public fait écran à l'élaboration et la mise en avant d'autres types de questionnements qui paraissent plus pertinents, concernant les phénomènes de désobéissance et de contestation internes au champ religieux, y compris islamique. À force de voir le salafisme uniquement comme une antichambre du djihadisme, on s'interdit de voir qu'il est, dans certains cas, un espace de contestation interne au champ islamique, comme le montre par exemple le travail de Théo Blanc sur le salafisme et le post-salafisme en Tunisie⁵. La focalisation sur la question du prétendu continuum entre salafisme et djihadisme fait également écran à la réflexion sur l'élaboration politique comme étape incontournable de la sortie de la violence. On voit ici les limites d'une approche de type décolonial face à l'objet djihadisme. Le/ la djihadiste n'est pas anti-impérialiste ou anticoloniale, il ou elle est d'une certaine façon anti-politique. Comme le montrent les travaux de Jérôme Drevon et Patrick Haenni⁶, la sortie du djihadisme violent (qui ne signifie pas l'entrée dans la démocratie libérale) implique une entrée dans le pragmatisme politique et une forme de reterritorialisation.

Au terme de ces quatre années très riches, et tout en prenant acte de l'intérêt continu des chercheurs, chercheuses et praticien*ne*s pour les objets de recherche de RAdEx, les membres de l'IRN font aussi le constat d'un besoin de renouvellement et de reformulation des questionnements sur le lien entre religion,

radicalité et violence. Kathy Rousselet, directrice de recherche à Sciences Po, et Nadia Marzouki ont ainsi lancé, au CERI, un groupe de recherche sur les désobéissances religieuses, qui s'intéresse à la question de la contestation, de la désobéissance voire de la dissidence interne au champ religieux. Le phénomène est de plus en plus visible et concerne de nombreuses traditions religieuses. Des femmes baptistes américaines qui remettent en cause la direction patriarcale et sexiste de la Southern Baptist Convention, sous l'effet du mouvement #MeToo, aux associations catholiques appelant à un sursaut et un renouveau de l'église catholique en France après les révélations de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (CIASE) ; des mouvements orthodoxes russes qui appellent à une démocratisation de la vie paroissiale dans l'esprit du concile de 1917-1918, aux critiques post-salafistes, en Afrique du nord, de la légitimité et de la pertinence de l'islamisme politique, ces actes de contestation internes au champ religieux sont loin d'être anodins. Il ne s'agit pas de simples expressions de désaccord ou de différence, mais de manifestations organisées et stratégiques d'opposition voire de désobéissance, qui visent à remettre en cause l'autorité et l'hégémonie d'institutions, de partis ou de dirigeants religieux. Élaborer une meilleure compréhension du phénomène de la contestation interne au champ religieux, dans une perspective comparative, et à partir d'enquêtes portant sur une multiplicité de terrains et de traditions religieuses, est une manière de prolonger la réflexion sur les interactions entre radicalités et religiosités, audelà du seul prisme de la violence, en mettant au contraire en avant le potentiel démocratique et pluraliste de ces processus.

contact&info

▶ Nadia Marzouki,
CERI
nadia.marzouki@sciencespo.fr

^{5.} Blanc T. 2019, Salafisme(s) postrévolutionnaire(s) en Tunisie : un « paradoxe tunisien » ?, Moyen-Orient n°44.

^{6.} Drevon J., Haenni P. 2021, How Global Jihad Relocalises and Where it Leads. The Case of HTS, the Former AQ Franchise in Syria, EUI Working Papers.

À L'HORIZON

L'armée des Dalaï-lamas (1642-1959)



Image 1 : Folio de titre du manuscrit de l'autobiographie de Zurkhang Sichö Tseten (Bka'i gung blon gyi 'khur 'dzin pa'i rtogs brjod bung ba'i mgrin glu). Image BDRC W8CZ262

L'existence d'une armée dans le Tibet d'avant 1959, héritière d'une grande tradition militaire remontant à l'Empire tibétain (vue-ixe siècles), reste peu connue en dehors du cercle des Tibétains et des tibétologues. La recherche a eu en effet tendance à privilégier les aspects religieux de la civilisation tibétaine, ses productions philosophiques, rituelles et artistiques, par lesquelles le Tibet est devenu l'un des fleurons du bouddhisme en Asie et de sa diffusion contemporaine en Occident.

Coordonné par Alice Travers, chargée de recherche CNRS au Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO, UMR8155, CNRS / Collège de France / EPHE-PSL / Université Paris Cité), le projet TibArmy - L'armée tibétaine des Dalaï-lamas s'est employé à redonner toute sa place à l'histoire militaire du Tibet, en se penchant sur une période clé, celle du gouvernement bouddhique des Dalaï-lamas appelé le Ganden Phodrang (1642-1959)¹. Il s'agit d'une part du moment de création d'une première armée permanente, opérant conjointement avec des milices régionales recrutées en cas de conflit. D'autre part, le gouvernement tibétain fait le choix, dans le cadre de la relation dite de « maître religieux à protecteur laïc » (chöyön), de déléguer en partie la protection de son territoire à des armées étrangères, mongoles au début de la période — c'est grâce aux Qoshot que le Ve Dalaï-lama unifie une majeure partie des territoires tibétains et monte sur le trône en 1642 — puis sino-mandchoues au xvIIIe siècle, au cours duquel le Tibet devient un protectorat (1728-1911) de l'Empire mandchou des Qing (1644-1911).

Inspiré de la « Nouvelle histoire militaire », le projet TibArmy a suivi une approche multiforme prenant en considération les aspects sociaux, économiques, politiques, juridiques, religieux et culturels. Il s'est également concentré sur le contexte historique multiculturel et connecté du développement de cette armée, avec l'incorporation d'éléments provenant de cultures et de modèles militaires étrangers. Alice Travers a réuni une équipe de chercheurs et chercheuses² et d'ingénieurs d'étude³, qui a mobilisé un ensemble de sources écrites et orales multilingues (tibétaines, chinoises, mongoles, japonaises, anglaises et françaises) et de sources visuelles. Les résultats de cette recherche sont présentés dans plusieurs volumes collectifs et monographies. En voici quelques aspects.

En premier lieu, bien qu'entrés ponctuellement en situation de concurrence (pour le support financier de l'État à partir des années 1920 notamment), les projets religieux et militaires se sont surtout mutuellement soutenus pendant toute la période du Ganden Phodrang⁴. Le bouddhisme a fourni à l'armée tibétaine à la fois une fin et des moyens. L'armée défendait le gouvernement bouddhique du Ganden Phodrang; sa mobilisation pour la défense ou l'expansion du territoire se faisait au nom de la lutte contre les ennemis de la foi et de la protection des enseignements, comme l'indiquent clairement les écrits de nombreux hiérarques religieux et en particulier ceux du Ve Dalaï-lama. Les moyens fournis étaient d'abord humains, grâce à la participation, aux côtés des troupes permanentes composées de laïcs, d'une importante main-d'œuvre religieuse : le gouvernement nommait une partie de ses fonctionnaires ecclésiastiques (qui formaient la moitié de l'administration tibétaine, aux côtés des fonctionnaires laïcs) aux fonctions de Général en chef des armées, d'officier à la tête des milices régionales ; dans l'administration militaire, il leur réservait des postes de secrétariat ou de trésorerie militaire ; de manière occasionnelle, des moines soldats volontaires participaient au combat. Il s'agissait également de moyens discursifs et rituels visant, par la convocation de divinités protectrices, à anéantir les ennemis, améliorer l'efficacité des armes ou protéger les soldats au moyen d'amulettes, cette « magie de la guerre » pouvant être considérée comme formant une sorte de propagande d'État.

Par ailleurs, pendant ces trois siècles, la culture militaire tibétaine a incorporé à un socle proprement tibétain nombre d'éléments d'autres traditions militaires asiatiques et britannique⁵. Au xvIII⁶ siècle, les soldats tibétains opéraient conjointement avec les troupes mongoles dans les différentes guerres lancées par le V⁶ Dalaï-lama contre le Bhoutan, puis au xVIII⁶ siècle avec les troupes sino-mandchoues — les élites militaires mongoles, mandchoues et tibétaines étant liées par des alliances matrimoniales, comme le montre l'autobiographie du Général Zurkhang Sichö Tseten (1766-1820) (Image 1) — jusqu'en 1911, lorsque l'armée permanente tibétaine était encore appelée *gyajong* (« entraînée par les Chinois »). Le panthéon des divinités bouddhiques tibétaines a incorporé Guandi (Image 2), un dieu de la guerre chinois adopté comme divinité impériale par les Qing. Il a également été intégré dans la culture populaire tibétaine, aux

^{1.} TibArmy est un projet ERC (Starting Grant 2015 n°677952, 2016-2023).

^{2.} Jeannine Bischoff, George FitzHerbert, Kalsang Norbu Gurung, Tashi Tsering Josayma, Ryosuke Kobayashi, Yasuko Komoto, Diana Lange, Charles Ramble et Federica Venturi.

^{3.} Estelle Car, Tenpa Nyima et Florent Resche-Rigon.

^{4.} Travers A., Venturi F. (dir.) 2019, Buddhism and the Military in Tibet during the Ganden Phodrang period (1642-1959), Cahiers d'Extrême-Asie 27.

^{5.} FitzHerbert G., Travers A. (dir.) 2020, <u>Asian Influences on Tibetan Military History between the 17th and 20th Centuries</u>, <u>Revue d'Études Tibétaines</u> 53.



Image 2 : Un Guan Yu « tibétanisé ». Chine. Période Qianlong, XVIIII° s. Pigments minéraux et or sur toile de coton. 57x40.6 cm @ Pritzker Collection, Chicago



Image 3 : Général Tsarong Dasang Dadul (1888-1959), l'un des principaux acteurs de la modernisation militaire inspirée par le modèle britannique après 1916. Photographie de la Collection Alexandra David-Neel, dn472, 1916-1924 © Ville de Digne-les-Bains

côtés de Gesar, héros de l'épopée tibétaine et mongole. La dernière phase de la présence sino-mandchoue au Tibet, au début du xxe siècle, a été marquée par de nouvelles tentatives de modernisation sous l'égide du représentant impérial (amban) Zhang Yintang, largement influencées par le militarisme japonais. Après la chute de l'empire Qing en 1911, le Tibet entre dans une période d'indépendance de fait (1913-1950) pendant laquelle le modèle japonais toujours, puis le modèle britannique à partir de 1916 (Image 3), vont influencer de façon importante l'entraînement militaire, les uniformes, emblèmes et armes de l'armée tibétaine. À partir des années 1940, l'armée tibétaine suit une voie de retibétanisation, dans un contexte protectionniste et nationaliste, jusqu'à ce que le Tibet passe sous l'autorité de la République populaire de Chine en 1950.

Au-delà des ruptures dans la politique extérieure du Tibet, une forme de continuité sur le temps long s'est faite jour, quant à la volonté de moderniser et professionnaliser l'armée permanente tibétaine. La politique militaire des Qing au Tibet entre le xvIII^e siècle (marqué par de multiples invasions du Tibet sur ses frontières méridionales et occidentales) et le tout début du xx^e siècle a visé, au moyen de réformes successives, à assurer l'autonomie militaire des Tibétains, afin qu'ils n'aient pas besoin de se tourner vers les Qing pour leur défense. Le développement militaire de la période du Ganden Phodrang peut être compris sous un jour nouveau

(et ainsi dépasser un « biais d'arriération » très fréquent dans les travaux sur l'histoire du Tibet, en partie produit par les sources coloniales britanniques) : plutôt que de suivre une voie unique expliquée par un désintérêt supposé, pour des raisons religieuses, pour les questions militaires et le développement technologique, le Tibet a en fait suivi une trajectoire partagée par d'autres pays d'Asie pendant la période moderne et en particulier la Chine mandchoue, avec un retard de plusieurs décennies pris pendant la période de fermeture du Tibet au XIX^e siècle. Sous le règne du XIII^e Dalaï-lama (1895-1933), puis pendant la régence (1933-1950), l'armée permanente tibétaine fait l'objet de réformes importantes visant à combler ce retard, en assurant son expansion numérique (elle passe de 3 000 à 13 000 hommes, sans compter les milices régionales), sa professionnalisation et la modernisation de son équipement en armes à feu⁶, avec le soutien des Britanniques qui acceptent d'importer des armes au Tibet, bien que de façon toujours volontairement limitée. Ainsi, les efforts du XIIIe Dalaïlama et de ses successeurs pour réformer et moderniser l'armée tibétaine après la chute de la dynastie mandchoue s'inscrivent dans la continuité directe des politiques antérieures, dans le contexte certes nouveau des besoins militaires croissants liés à l'indépendance et aux conflits armés incessants sur la frontière orientale du Tibet avec la nouvelle Chine républicaine (1912-1949).

6. Voir le volume consacré à l'évolution de l'armement tibétain au cours des siècles : Venturi F., Travers A. (dir.) 2021, <u>Defence and Offence: Armour and Weapons in Tibetan Culture</u>, *Annali di Ca' Foscari*. *Série orientale* 2.

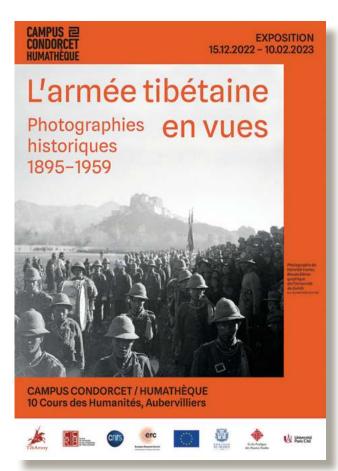


Image 4 : Affiche de l'exposition

Enfin, de nombreuses photographies prises entre 1890 et 1956 ont permis de découvrir des aspects de l'histoire militaire qui n'apparaissaient que peu ou pas dans les sources écrites, notamment les uniformes, les insignes, les armes, les drapeaux et les fanfares. Une exposition multilingue (anglais, tibétain, français) itinérante d'une sélection de 166 photographies (Image 4), provenant de musées, archives publiques et privées à travers le monde et prises par 35 voyageurs indépendants et représentants diplomatiques de Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche (Heinrich Harrer), France (le Prince Henri d'Orléans ou Alexandra David-Néel), République Tchèque, Suède (Sven Hedin), Amérique du Nord, Russie et Japon, ainsi que du Tibet et du Sikkim, a été l'occasion de montrer à un public plus large la façon dont l'évolution de la culture matérielle militaire tibétaine reflète les fréquents soubresauts de la vie politique nationale et internationale tibétaine pendant toute la première moitié du xxe siècle⁷. Au final, le projet TibArmy a contribué à une meilleure compréhension des liens entre construction de l'État, bouddhisme et armée au Tibet et ouvert un certain nombre de chantiers.

contact&info

► Alice Travers, CRCAO

alice.travers@college-defrance.fr

Pour en savoir plus https://tibarmy.hypotheses.org

^{7.} L'exposition a été montrée à l'université Charles de Prague, à la Library of Tibetan Works and Archives de Dharamsala et à l'Humathèque Condorcet en 2022-2023. Voir également la publication qui l'accompagné : Travers A. 2022, Marching into View: the Tibetan Army in Historic Photographs (1895-1959), edition-tethys.

ZOOM SUR...

Un océan de recherches

Il y a quelques années, en mars 2020, le dossier de la lettre de l'InSHS portait sur les océans¹. Nous avions alors insisté sur plusieurs points. Tout d'abord sur le fait qu'ils sont, et doivent être, une question de sciences humaines et sociales. Des perspectives disciplinaires différentes étaient venues illustrer ce propos. En économie, il avait été question du concept de « croissance bleue », avec le souci qu'il soit un prétexte pour approfondir la connaissance et accroître la résilience des écosystèmes concernés, et pas seulement un moyen d'augmenter le PIB. La géographie avait mis en avant l'intérêt des outils de simulation qui permettent de confronter et de mettre en débat les points de vue des différents acteurs concernés pour trouver des solutions à la fois démocratiques et efficientes. Tandis qu'en droit, avait été souligné l'éclatement du droit de la mer, la multiplicité des régimes juridiques alors qu'une approche intégrée s'imposerait pour permettre que ne prévalent pas les intérêts économiques à courte vue. Les contributions convergeaient, sans que cela n'ait été planifié ainsi, vers la même idée de construire un point de vue partagé, sur ce bien commun qu'est l'océan, afin de permettre sa protection et, si possible, sa restauration.

Car, faut-il le rappeler, l'océan a ralenti le rythme du changement climatique d'origine anthropique en absorbant près de 30 % des émissions anthropiques de dioxyde de carbone au cours des dernières décennies : chaque jour, un quart du CO, produit par les sociétés est capturé par les océans. Mais cette capture n'est bénéfique qu'à court terme car la dissolution du CO, dans l'eau de mer entraîne une acidification très dommageable à l'ensemble du vivant marin. Ce dernier souffre par ailleurs de l'élévation des températures, qui ne fait que s'accentuer. L'année 2021 a ainsi été une année record pour le réchauffement océanique... jusqu'à ce qu'une canicule inédite frappe l'océan Atlantique en ce moment même, avec des anomalies de température de plus de 5°C au large des îles britanniques. Ce type d'événement pourrait logiquement devenir plus fréquent, plus intense, et provoquer des mortalités massives d'espèces marines. Dans ces conditions, l'océan sera-t-il en capacité de garder son rôle, essentiel pour nous, de pompe à carbone ?

Le temps passé depuis la dernière lettre est court pour mettre en vis-à-vis de ce tableau dramatique de réelles bonnes nouvelles, mais il y en a néanmoins. Les États membres de l'ONU se sont ainsi mis d'accord sur le premier traité international de protection de la haute mer, qui commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, et n'est donc sous la juridiction d'aucun pays. Elle représente plus de 60 % des océans et près de la moitié de la planète. Le nouveau traité permettra de créer des aires marines protégées dans ces eaux internationales. Aujourd'hui, seulement 1 % de la haute mer environ fait l'objet de mesures de conservation. Le texte introduit également l'obligation de réaliser des études d'impact sur l'environnement des activités qui y sont envisagées, consacre plus d'argent à la conservation marine et couvre l'accès et l'utilisation des ressources génétiques marines. Bien sûr, le temps nécessaire à l'entrée en vigueur de ce traité sera long, d'autant plus qu'il a vocation à élaborer un instrument international juridiquement contraignant, mais ce dernier point est justement d'importance et fait partie des avancées de ce traité.

Les grandes instances internationales ne sont donc pas inertes, à l'instar également de l'IPBES, Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, groupe international d'experts sur la biodiversité sous l'égide de l'ONU, qui assiste les gouvernements et doit renforcer les moyens d'action des pays émergents.

Nous avions par ailleurs mentionné le lancement en France du Programme Prioritaire de Recherche Océan Climat, doté de 20 millions d'euros. Six projets ont été retenus lors du premier appel : ils portent sur les changements globaux en Arctique, les risques côtiers auxquels les espaces insulaires d'outre-mer doivent faire face, ou encore les écosystèmes profonds et l'exploitation des ressources minérales. Un second appel est en cours jusqu'à mi-novembre 2023.

Au CNRS, la Task Force Océan, née en 2019, est toujours active sous l'égide du chercheur Joachim Claudet, conseiller océan du CNRS, afin de faire valoir et de coordonner les recherches en sciences océaniques qui sont menées au sein des dix instituts. Elle intervient sur différentes questions scientifiques et stratégiques où une vision partagée du CNRS et une coordination entre les disciplines sont nécessaires. Il peut s'agir de construire l'observation et la modélisation intégrées de demain, de parler d'une seule voix dans les arènes nationales ou internationales d'interface science-politique, ou encore de contribuer à la programmation scientifique. Par ailleurs le CNRS, à l'initiative de Françoise Gaill, conseillère scientifique au CNRS et vice-présidente de la Plateforme Océan & Climat, a par ailleurs impulsé une dynamique internationale autour de la constitution d'un panel réunissant des institutions scientifiques de nombreux pays, l'IPOS pour International Panel for Ocean Sustainability. La déclaration de Bruxelles promeut ainsi la mise en place d'une coalition scientifique ainsi qu'une nouvelle pratique et un nouveau cadre pour la défense de la durabilité de l'océan basés sur la collaboration et la circulation des connaissances entre la science, la société et les politiques, afin d'entraîner un véritable changement durable et transformateur pour le futur de l'océan. Toujours dans le cadre du CNRS, un groupement de recherche Océans et MERs (GDR OMER) a été créé qui rassemble lui aussi les forces de l'ensemble de la communauté de recherche des unités du CNRS; il est présenté dans ce dossier.

Au sein de l'InSHS, Sophie Gambardella, chargée de recherche CNRS au laboratoire Droits international, comparé et européen, vient d'être nommée déléguée scientifique, chargée d'apporter son expertise scientifique et de participer aux réflexions stratégiques de l'institut et plus largement du CNRS sur l'océan.

Enfin, d'importantes actions de communication font également connaître l'ensemble des recherches menées par l'organisme,

^{1.} Vermeersch S. (dir.) 2020, L'océan à l'agenda de la recherche en SHS, Lettre de l'InSHS n°64, pp. 16-27.

comme le blog *Un océan de découvertes*, , la fresque « L'Océan, colosse aux pieds d'argile » conçue avec l'Ifremer et exposée dans les couloirs du métro Montparnasse, en 2022, en partenariat avec la RATP, ou plus ponctuellement le dossier *L'océan, un monde à découvrir* proposé par CNRS le Journal lors de la journée mondiale des océans le 8 juin dernier.

Face à l'importance de l'océan dans la lutte à mener pour assurer l'habitabilité de la planète, et dans le cadre de la mobilisation du CNRS sur la question océanique, il ne nous a donc pas semblé superflu de renouveler ce focus. Car ainsi que le souligne Camille Mazé, chargée de recherche CNRS au laboratoire Littoral, environnement et sociétés, dans le premier texte de ce dossier, les enjeux que les sciences humaines et sociales peuvent permettre de porter sont colossaux : trouver des formes de gouvernance adaptée, réguler l'accès à toutes les ressources naturelles, décider de leur exploitation ou non, aider à restaurer la santé des écosystèmes en pensant leur gestion, accompagner la relocalisation des population côtières et insulaires déjà en danger, pour n'en citer que quelques-uns... L'International research network (IRN) de l'InSHS qu'elle coordonne et qu'elle présente ici, APOLIMER, est ainsi spécialisé dans l'étude des relations de pouvoir autour de la gouvernance et la gestion des océans

C'est à un objectif assez similaire de faire participer les sciences humaines et sociales à la compréhension des enjeux maritimes que s'attachent Brice Trouillet et Alexia Pigeault, tous les deux membres du laboratoire Littoral Environnement Télédétection Géomatique, dans leur description de la Planification spatiale marine et des enjeux qui lui sont liés. En ce qui concerne aussi bien l'information géographique nécessaire pour observer et planifier les activités, que l'élaboration d'une définition partagée de la soutenabilité alors même que les intérêts des acteurs divergent, ou encore pour assurer la participation de ces acteurs à la planification, les recherches menées en sciences humaines et sociales sont indispensables.

Également en lien avec le premier article, car mettant en exergue l'importance des conflits et de la géopolitique dans l'espace marin, Arnaud Serry, maître de conférences affilié à l'unité Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés, avec Yann Alix, délégué général de la Fondation SEFACIL, et Brigitte Daudet, professeure assistante en management du

développement territorial à l'EM Normandie, nous montrent combien les trafics maritimes, et par conséquent les ports, sont dépendants des relations entre les États. Le cas de la mer Baltique est emblématique, où la configuration portuaire évolue au gré des tensions en Biélorussie ou en Ukraine. De gouvernement, il sera encore question sous la plume de Sophie Gambardella qui nous parle du droit de la mer et de cette gouvernance des mers et des océans devenue peu lisible pour identifier les leviers et les freins à son effectivité et à son efficacité.

Enfin, Giulia Boetto, directrice de recherche CNRS et directrice du Centre Camille Jullian, nous présente une autre facette des richesses océaniques : le patrimoine reposant au fond des mers. Une partie importante des fouilles de l'unité qu'elle dirige se déroule en milieux aquatiques ou subaquatiques. Ces explorations, les traces du passé qu'elles permettent de mettre à jour, constituent des témoignages aussi bien sur les cargaisons des bateaux elles-mêmes que sur les matériaux et techniques utilisés pour la construction des embarcations. Autrement dit, ce qui se passe dans l'océan concerne encore une fois bien au-delà de l'océan en lui-même.

Géographes, juristes, politistes, archéologues, nous éclairent, entre autres, sur les horizons et profondeurs océaniques. Nous pourrions évoquer les travaux des anthropologues — Alix Levain, chargée de recherche CNRS au sein du laboratoire Aménagement des usages des ressources et des espaces maritimes et littoraux (AMURE), le fait dans le cadre de la présentation du GDR OMER²; des philosophes – par exemple Roberto Casati et sa philosophie de la mer ou à des historiennes. Nous aurions aussi pu parler des chercheurs et chercheuses de sciences humaines et sociales qui se connectent avec leurs collègues des autres sciences pour travailler en interdisciplinarité. Qu'elles soient seules ou accompagnées, et comme les porteurs de l'axe POETE du GDR OMER le soulignent, nos communautés se mobilisent fortement autour de ces espaces océaniques. L'InSHS entend accompagner et soutenir cet élan, tant l'habitabilité de la planète repose en grande partie sur la capacité de nos sociétés à les préserver, voire à les restaurer.

Stéphanie Vermeersch, DAS InSHS

^{2.} Voir aussi : Levain A. 2023, Comprendre le phénomène des marées vertes, CNRS le Journal.

L'océan, un enjeu hautement politique

Camille Mazé est chargée de recherche CNRS au laboratoire Littoral, environnement et sociétés (LIENSs, UMR7266, CNRS / La Rochelle Université). Elle coordonne le réseau international de recherche (IRN, InSHS) APOLIMER en étroite interaction avec ses partenaires de l'université d'Hawai'i à Manoa et de l'université d'Ottawa. Ce réseau est consacré à l'analyse et à la transformation de la gouvernance des mers et des océans, avec un focus sur les territoires ultramarins en première ligne du changement global. Chercheuse en sciences sociales du politique, elle est engagée dans le champ des sciences de l'environnement, en particulier marin. Elle s'intéresse aux conditions socio-politiques, biophysiques et écologiques qui menacent l'habitabilité planétaire en analysant les réponses que nos sociétés y apportent en termes de gouvernance, de la zone côtière à la haute mer. En mettant la focale sur la notion de pouvoir et en considérant le rôle facilitant ou bloquant des intérêts différenciés dans la transition socio-écologique, elle contribue au renforcement des sciences sociales du politique dans le champ des humanités environnementales.

Gouverner les océans, de la surface des mers aux fonds marins, réguler l'accès et les avantages liés à l'usage des ressources naturelles, décider de l'exploitation ou de la protection des espèces vivantes en assurant une meilleure prise en compte des connectivités, transformer les politiques publiques du global au local, acculturer les entreprises et les comportements individuels et collectifs à la soutenabilité marine, lier le bienêtre humain à la santé des écosystèmes, visiter les imaginaires océaniques et collecter les pratiques et savoirs locaux et autochtones, anticiper et s'adapter aux dérèglements climatiques, accompagner la relocalisation des populations côtières et insulaires, aider les écosystèmes à se régénérer en repensant les mesures de « gestion », garantir un usage pérenne des « ressources » naturelles et modifier les pratiques de consommation, penser ensemble l'océan, le climat, la biodiversité mais aussi l'humanité, la guerre et la paix, intégrer les conflits comme une réalité, au-delà des traités... Les sciences humaines et sociales (SHS) ont beaucoup à dire sur ces sujets et sur la manière dont les autres compartiments de la société les appréhendent : décideurs, entreprises, associations, États, collectivités territoriales, communautés autochtones et locales, organisations professionnelles.

Les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales se mobilisent donc légitimement sur ses questions épineuses, là où l'océan est historiquement le domaine de prédilection des océanographes. En raison de la prise de conscience des enjeux symboliques de l'océan, de l'épaisseur sociale et historique dans laquelle il s'inscrit, des constructions et déconstructions sociales dont il est l'objet et des enjeux politiques, économiques et géopolitiques qui se renforcent dans le climat actuel, au CNRS comme dans tous les centres de recherche dans le monde, de très nombreux chercheurs et chercheuses en SHS sont investis sur le front océanique.

En France, au CNRS, le GDR OMER, groupement de recherche Océan et MERs, a vocation à animer et à fédérer les communautés scientifiques engagés dans l'étude des océans. Il démontre, à travers ses activités et groupes de travail, que les SHS sont déjà très actives sur ces questions qui mobilisent des anthropologues, des historiennes, des géographes, des sociologues, des philosophes pour couvrir toutes les dimensions de l'Océan, en étroite interaction avec des chercheurs et chercheuses en sciences de la vie et de la terre. Dans ce paysage océanique extrêmement dynamique, il nous a semblé dès 2015¹ qu'il manquait un groupe de recherche structuré autour de ce que l'on appelle



Comment gouverner la mer ? Un enjeu pour l'habitabilité planétaire - Quai d'Orsay, juin 2023 © Camille Mazé

régulièrement « la gouvernance des mers et des océans ». Pour pallier ce manque, nous avons fédéré un groupe de chercheurs et chercheuses en sciences sociales du politique désireux de dialoguer avec les sciences de la vie et de la terre. Ce groupe porte le nom d'APOLIMER, initialement pour Anthropologie politique de la mer².

Utilisée avec de fréquentes imprécisions ou confusions au sujet même des distinctions que fait la science politique entre gouvernement, gouvernance et gouvernabilité, nous étions plusieurs à être convaincus de la nécessité de mener une

^{1.} Le collectif à l'initiative de ce groupe de recherche rassemblait des chercheurs et chercheuses du Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR, UMR6539, CNRS / IRD / Ifremer / Université de Bretagne Occidentale), de l'université de Bretagne Occidentale et de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM, UAR3113, CNRS / IRD / Université de Bretagne Occidentale).

^{2.} Voir à ce sujet : Mazé C. 2023, <u>Création de l'IRN CNRS APOLIMER - Politiques de la mer et habitabilité planétaire : gouverner en eaux troubles face aux changements globaux</u>, <u>AdN Bulletin d'information des Bureaux du CNRS et de l'Inrae en Amérique du Nord</u>, p.12.

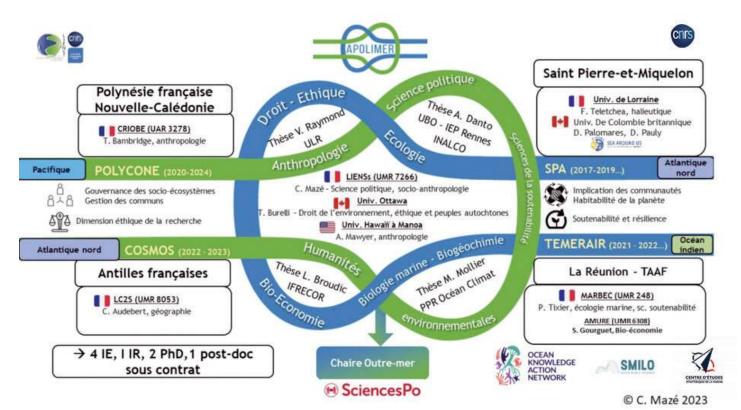
véritable investigation et interrogation critique sur la notion même de cette catégorie d'intervention publique en plein essor, implicitement liée à la notion de « gestion durable ». Normative, cette notion largement utilisée par nombre de décideurs, professionnels de la mer, gestionnaires et scientifiques impliqués dans la cause environnementale méritait toute l'attention des politistes, en tant que catégorie vivante, en plein développement, de l'échelon global au local, dans différentes sphères sociales et à tous les échelons de la vie publique. Du point de vue des sciences sociales du politique, il fallait clairement interroger cette notion, en reconstituer la sociogenèse, préciser ce dont on parle, identifier les entrepreneurs de cette gouvernance, ses acteurs et leurs référentiels, les institutions et les textes de lois, les groupes d'intérêt et leurs modes de représentation et d'action.

Autrement dit, il convenait d'analyser le cycle de production des savoirs et leurs usages et mobilisation dans la décision publique, la production des politiques publiques et l'action collective, dans ses formes historiques et nouvelles comme les incitations à la « gouvernance des socio-écosystèmes » que nous explorons à l'aide d'outils de modélisation systémique et dynamique (méthode ©Cosmos, Mazé et Raqueneau, 2023).

Mais il convenait surtout, au prisme de la sociologie et de l'anthropologie politique, de creuser la question du pouvoir sur les mers, de prendre cette notion comme celle de puissance au sérieux, de comprendre la manière dont il joue comme un facteur bloquant ou facilitant la transformation vers la soutenabilité (Mazé, 2020), pour qui et dans quel sens. Depuis 2015, nous nous sommes fédérés autour de ces questions et avons investi des terrains que nous travaillons sur le long terme à travers plusieurs axes de travail. La production des savoirs et le rôle de

APOLIMER

APOLIMER a été cofondé à Brest en 2015 par un binôme interdisciplinaire, le biogéochimiste Olivier Ragueneau et l'anthropologue du politique Camille Mazé, tous deux chercheurs au Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR, UMR6539, CNRS / IRD / Ifremer / Université de Bretagne Occidentale). APOLIMER a d'abord été créé comme un pont entre la faculté en SHS Victor Segalen de l'université de Bretagne Occidentale et l'Institut universitaire européen de la mer, sous forme d'une Structure coopérative de recherche. Le projet a ensuite été soutenu par l'Institut écologie et environnement (INEE) du CNRS qui l'a labellisé Réseau thématique pluridisciplinaire international entre 2016 et 2018. Puis, la Fédération de recherche sur les enjeux environnementaux et le développement durable de l'université de La Rochelle a apporté son soutien pour l'implantation du groupe au laboratoire Littoral, environnement et sociétés (LIENSS, UMR7266, CNRS / La Rochelle Université), en lien avec le projet d'établissement consacré au développement d'un Littoral urbain durable et intelligent. APOLIMER est aujourd'hui un International research network (IRN) de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS, coordonné en France par la politiste Camille Mazé (LIENSs) et par l'anthropologue Alexander Mawyer (Université d'Hawai'i à Manoa, Centre d'études du Pacifique) et le juriste Thomas Burelli (Université d'Ottawa, Centre de droit de l'environnement). Des partenaires français et étrangers participent aux activités du réseau.



Écosystème institutionnel et disciplinaire de l'IRN APOLIMER (juin 2023, C. Mazé)



L'albatros, espèce menacée par les captures accidentelles dues à la pêche, espèce sentinelle des mers © Adrien Lambrechts

la communauté scientifique, organisée comme entrepreneure de la cause océanique, en constituent un exemple, pour la sociologie politique des sciences. Depuis les premières femmes océanographes lanceuses d'alerte comme Anita Conti ou Rachel Carson, jusqu'aux entreprises les plus récentes de développer une sorte de GIEC de l'Océan — IPOS, le panel international pour un océan durable —, la sociologie politique des sciences a beaucoup à nous apprendre du rôle de la science dans l'élaboration de la « gouvernance des mers et des océans ». Le rôle des organisations internationales et le lobbying des entreprises ou des ONG constituent un autre axe prioritaire pour les sciences sociales ainsi que l'investissement effectif dans la gouvernance de leurs territoires et la gestion de leurs ressources naturelles, avec un focus sur la juste et équitable rétribution mais aussi sur les conflits territoriaux, au-delà des traités et des protocoles (comme celui de Nagoya ou BBNJ). L'IRN APOLIMER est ainsi spécialisé dans l'étude des relations de pouvoir autour de la gouvernance et la gestion des océans, précisément là où la soutenabilité pose problème ou fait défaut, là où les conflits et les tensions se multiplient et s'intensifient, dans les sites littoraux notamment, dans les territoires ultra-marins et insulaires, sur les franges continentales et jusqu'aux fonds marins. Ces espaces et territoires sont vulnérables et en première ligne du changement global, ils génèrent des tensions, coalitions et oppositions que la géopolitique et la Political ecology nous permettent de décrypter. Le rôle critique et fondamental de la recherche en sciences sociales du politique est nécessaire à la transformation de nos sociétés, mais il doit reposer sur un socle disciplinaire solide, des concepts affutés, des méthodes d'observation et d'analyse rigoureuse, une description dense de la réalité, et une autocritique des biais d'interprétation.

C'est dans cet esprit de recherche stratégique que nous portons la dynamique APOLIMER, collectif de chercheurs et chercheuses sans frontières, ni géographiques, ni culturelles, ni disciplinaires, ni générationnelles. APOLIMER a parcouru un long chemin entre les terres, les mers et les airs depuis sa création en 2015 à la pointe de la Bretagne, à Brest, dans un espace hybride entre la biogéochimie, l'anthropologie et la sociologie politique des sciences³. Le projet est né au croisement de la mer, des terres agricoles, du ciel breton et de la forêt, à la pointe du Finistère... là où tout commence, là où s'ouvre le Monde. Nous avons décidé de croiser nos regards sur la « gouvernance des mers et de l'Océan en vue de sa gestion durable », entre chercheurs et chercheuses d'horizons divers, ingénieures écologues et praticiennes des territoires, pour explorer, ensemble, les pistes possibles d'inversion des trajectoires insoutenables, pour contribuer à insuffler dans l'action publique et collective, la conscience des continuités écologiques si bien identifiée dans la magnifique fable écologique publiée en 2019, La forêt amante de la mer (Hatakeyama Shigeatsu) qui a donné lieu en 1989 à un mouvement de reboisement et a donné naissance à une ONG. En se fondant sur la diversité des savoirs et le rééquilibrage des rapports inégaux de pouvoir, en identifiant les interdépendances nécessaires à la « soutenabilité » de la vie sur Terre, nous contribuons, au-delà de l'injonction, à transférer de la sphère scientifique à la sphère publique, des concepts pour l'heure encore très abstraits pour beaucoup et largement normatifs comme celui de « commun ». À l'heure où se multiplient les appels en « ONE », à créer Un Océan (One Ocean), Une Eau (One Water), Une santé (One Health) et plus rarement Une Humanité (One People) ou Une Paix (One Peace), nous engageons la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ des sciences transformatives⁴ en appelant à objectiver les relations de

^{3.} Mazé C., Ragueneau O., Weisbein J., Mariat-Roy E. 2015, Pour une Anthropologie politique de la Mer, *Revue internationale d'ethnographie*, n°5 : 189-202.

^{4.} Mazé C. 2020, Le concept de transformation vers la soutenabilité : de la science à l'(in)action publique. Le cas brûlant de la gouvernance des socio-écosystèmes marins et côtiers dans le climat du xxf siècle, HDR en science de l'environnement, Université de La Rochelle.



Vue par drône du CRIOBE, laboratoire partenaire de l'IRN APOLIMER, co-porteur du projet POLYCONE (Belmont Forum), en Polynésie française © Collectif Apolimer

pouvoir qui entourent la production, ou échec de production, de ces communs. Nous avons pour cela forgé le concept théorique et opérationnel d'asymétrie de pouvoir ou *Power gap*⁵ (Mazé et Ragueneau, 2023) en opposition à ceux très largement mobilisés pour expliquer l'inertie ou l'inaction dans la transformation vers la soutenabilité : le Knowledge gap et l'Implentation gap.

Enjeu géopolitique majeur, l'océan est pris dans des jeux institutionnels et des relations de pouvoir autour desquels la contribution des sciences humaines et sociales (SHS) est de plus en plus importante. En développant une posture critique et constructive, essentielle pour décrypter les manières dont les océans, les mers et les littoraux sont aujourd'hui gouvernés et en proposant des pistes pour une meilleure régulation incluant la redéfinition des relations Humains/Non-Humains, les chercheurs et chercheuses en SHS peuvent encourager la transition socioécologique des milieux côtiers et marins. En atteste l'implication des sciences humaines et sociales aux côtés des biologistes, des biogéochimistes et écologues, des halieutes ou encore des experts en biotechnologie, autour de sujets comme les captures accidentelles de mammifères et d'oiseaux marins dues à la pêche⁶ ou la perspective de « tragédie des communs » qui pèsent sur certaines ressources marines⁷, l'implication des communautés autochtones et locales dans la création d'aires marines protégées. Là où les chercheurs et chercheuses sont de plus en plus sollicités pour apporter des solutions et où les sciences de la nature peinent à se faire entendre par les décideurs, il convient de mieux

Hors-série 37

considérer l'océan comme une construction sociale et de faire des processus de décision et d'action publique eux-mêmes un objet sérieux de recherche. Si les océanographes rappellent que l'océan est unique, les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales insistent sur la nécessité de considérer les découpages administratifs, les frontières et les conflits, les asymétries de pouvoir et les instruments de contrôle et de régulation, les rapports culturels diversifiés et les savoirs locaux, pour penser un régime de gouvernance adapté ancré dans les réalités écologiques et sociales, économiques et (géo)politiques.

Aller plus loin :

Mazé C. 2020, Le concept de transformation vers la soutenabilité : de la science à l'(in)action publique. Le cas brûlant de la gouvernance des socio-écosystèmes marins et côtiers dans le climat du xxie siècle, Sciences de l'environnement, La Rochelle Université.

> contact&info Camille Mazé, LIFNISs camille.maze@cnrs.fr Pour en savoir plus

https://apolimer.cnrs.fr

^{5.} Mazé C., Ragueneau O. 2022, La solidarité écologique de la science à l'(in)action publique. Les asymétries de pouvoir (power gap) : un facteur bloquant dans la transformation vers la soutenabilité, VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 37 6. Tixier P., Guinet C., Faure C., Danto A., Mazé C. 2022, Les terres australes françaises, terrain d'expérimentation de la solidarité écologique. Approche intégrée pour la résolution des conflits pêcheries - mégafaune marine, VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement,

^{7.} Dahou T., Mazé C (dir.) 2021, <u>La privatisation des territoires et ressources maritimes en acte</u>, VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 33.

L'émergence de recherches sur la planification marine

Alexia Pigeault est ingénieure d'études en médiation et participation, Brice Trouillet est professeur de géographie à Nantes Université. Ils sont tous les deux membres du laboratoire Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique (LETG, UMR6554, CNRS / Nantes Université / Université de Bretagne Occidentale / Université Rennes 2). Les recherches de Brice Trouillet portent sur la dynamique des activités humaines en mer et la « gouvernance » de l'océan.

Les mers et les océans font l'objet d'une exploitation croissante par diverses activités (pêche, extraction de granulats, tourisme, transport, énergies marines, etc.). Toutes ces activités occupent l'espace et peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et provoquer des conflits. C'est dans ce contexte et afin d'organiser le déroulement des activités en tenant compte de la préservation de l'environnement marin que la Planification spatiale marine (PSM) a été mise en place à travers le monde¹. En étudiant les relations entre activités, leurs modes de gouvernance, ou encore les informations mobilisées, les sciences humaines et sociales fournissent des clés de compréhension des enjeux maritimes.

Premier enjeu : l'information géographique

L'observation et la planification des activités en mer reposent d'abord sur des informations géographiques. Certaines, comme la pêche professionnelle, sont plus difficiles à observer et à cartographier, car mobiles et variables. Le manque de données sur la pêche² ainsi qu'une invisibilisation des questions techniques sur la donnée elle-même (choix d'une donnée plutôt qu'une autre, d'une métrique plutôt qu'une autre, d'une ou plusieurs années d'activité plutôt que d'autres, etc.) a conduit à un partenariat entre le laboratoire Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique et les pêcheurs. Celui-ci concerne aujourd'hui 4 000 navires, soit plus de 90 % de la flotte métropolitaine. Les données produites (enquêtes) sont ensuite mobilisées par les Comités des pêches en lien avec les politiques publiques nationales et européennes : zones de moindres contraintes³ (en lien avec l'implantation de parcs éoliens offshore), analyse des risques « pêche » dans les sites Natura 2000, négociations post-Brexit, etc. Début 2023, plus de 200 études ont été menées soulignant l'importance de ce processus collaboratif⁴.

La thèse de Juliette Davret, réalisée sous la direction de Brice Trouillet, a par exemple consisté en une analyse critique de l'ensemble du cycle de vie de l'information géographique à travers le cas de la planification spatiale maritime⁵. Ce travail contribue à l'étude des enjeux informationnels de la planification à l'ère du numérique, et à alimenter le tournant critique à l'œuvre dans la PSM, soulignant plusieurs angles morts dans les recherches dans ce domaine : les formes de pouvoir, la justice sociale, la



Enquêtes de terrain déployées par les comités des pêches © CRPMEM Occitanie

participation, etc.⁶ La thèse de Gabriel Noiret, initiée en 2021 sous la direction de Brice Trouillet, Nicolas Rollo et Lise Bellanger, porte quant à elle principalement sur l'étude de la plus-value d'une combinaison de différents jeux de données pour cartographier les zones de pêche, et sur les apports de la cartographie dynamique pour mieux prendre en compte les spécificités de cette activité.

^{1.} McAteer B., Fullbrook L., Liu W-H., Reed J., Rivers N., Vaidianu N., Westholm A., Toonen H., van Tatenhove J., Onwona Ansong J., Trouillet B., Frazão Santos C., Clarke J., Eger S., ten Brink T., Wade E., Flannery W. 2022, Marine Spatial Planning in Regional Ocean Areas: Trends and Lessons Learned, Ocean Yearbook Online 36(1): 346-380.

^{2.} Voir à ce sujet : Said A., Trouillet B. 2020, <u>Bringing 'deep knowledge' of fisheries into marine spatial planning</u>, <u>Maritime Studies</u>, 19 : 347-35 ; Trouillet B. 2019, <u>Aligning with dominant interests: the role played by geo-technologies in the place given to fisheries in marine spatial planning</u>, <u>Geoforum</u>, 107 : 54-65.

^{3.} Les zones de moindres contraintes sont des zones dans lesquelles — pour la pêche — les enjeux, la gêne, les conflits... sont a priori moindres car s'y déploierait une activité de pêche « moins importante » (l'importance étant relative à différents plans : économique, culturel, patrimonial, etc.).
4. Trouillet B., Bellanger L., El Ghaziri A., Lamberts C., Plissonneau E., Rollo N. 2019, More than maps: providing an alternative for fisheries and fishers in marine spatial planning, Ocean & Coastal Management, 17: 90-103.

^{5.} Davret J. 2023, La partie immergée de l'information géographique : Analyse critique à travers le cas de la planification maritime, Nantes Université, thèse de géographie.

^{6.} Voir à ce sujet : Leroy Y. 2018, <u>Cartographie critique de réalités géographiques : cas de la planification de l'espace marin</u>, Nantes Université, thèse de géographie réalisée sous la direction de Claude Rioux et Brice Trouillet.



Parc éolien de Saint-Nazaire © Chaire maritime

Deuxième enjeu : quelle soutenabilité ?

La conciliation d'objectifs a priori antagonistes que sont le développement économique et la protection des écosystèmes marins (la fameuse « croissance bleue »), avec une recherche d'efficacité à la fois fonctionnelle et spatiale appelée « multiusage », constitue un autre enjeu opérationnel et scientifique. De récents travaux portant sur les documents de PSM à l'échelle mondiale montrent que cet idéal poursuivi n'est encore qu'illusoire7. En effet, l'articulation des politiques publiques de conservation (aires marines protégées) avec la PSM n'est encore que très partielle et réalisée de manière diversifiée8. Aussi, il devient nécessaire d'évaluer le niveau et le type de soutenabilité de la PSM⁹. Lancé en 2022, le projet MSP4BIO (Horizon Europe) — et plus particulièrement la thèse de Volcy Boilevin, initiée en 2022 sous la direction de Brice Trouillet et Thierry Guineberteau — vise précisément à étudier les conditions et modalités de prise en compte des objectifs de conservation des écosystèmes marins dans les plans marins. Cet enjeu de soutenabilité doit notamment composer avec les objectifs très ambitieux fixés pour l'éolien en

mer par les Programmations pluriannuelles de l'énergie¹⁰. À cet égard, le projet Multi-Frame¹¹ (Belmont Forum, JPI Oceans et Future Earth) porte sur le multiusage en mer, aussi bien pour en étudier les formes et en évaluer l'intérêt que pour déconstruire le discours l'accompagnant. Aussi, dans le cadre du projet Eolenmer (Ademe), notamment de la thèse de Baptiste Chocteau, initiée en 2022 sous la direction de Brice Trouillet et Aurélien Evrard, l'attention est portée sur l'analyse des dimensions spatiale et territoriale des mobilisations sociales autour de l'éolien en mer. La thèse de Sidy Fall, débutée en 2021 sous la direction de Brice Trouillet et Achim Schlüter, vise de manière plus générale à informer le processus à bas bruit de privatisation des mers dont sont victimes les pêcheurs artisanaux, ici dans le cas du Sénégal¹².

Troisième enjeu : la participation des acteurs à la planification

La participation des acteurs comme du public représente un autre fort enjeu à la fois en termes opérationnel et scientifique. Dans la continuité de précédentes recherches¹³ et au cœur de

Trouillet B. 2020, Reinventing marine spatial planning: a critical review of initiatives worldwide, Journal of Environmental Policy & Planning, 22(4) · 441-459

^{8.} Voir à ce sujet : Trouillet B., Jay S. 2021, The complex relationships between marine protected areas and marine spatial planning: Towards an analytical framework, Marine Policy, 127

^{9.} Voir à ce sujet : Reimer J., Claudet J., Trouillet B., Ban N., Agardy T., Devillers R. 2023, Conservation ready marine spatial planning, Marine Policy, 153, 105655 ; Quinio L., Ripken M., Klenke T., Trouillet B., Hansen H.S., Schrøder L. 2023, Exploring ecosystem-based approaches in Marine <u> Spatial Planning through actor-driven perceptual mapping, Marine Policy,</u> 152, 105604.

^{10. 40} GW gigawatts d'ici à 2050 soit l'équivalent de 80 parcs éoliens comme celui de Saint-Nazaire.

La partie française du projet est financée par l'ANR (ANR-20-BFOC-0002), sous la responsabilité de Brice Trouillet.

^{12.} Queffelec B., Bonnin M., Ferreira B., Bertrand S., Teles Da Silva S., Diouf F., Trouillet B., Cudennec A., Brunel A., Billant O., Toonen H. 2021, Marine spatial planning and the risk of ocean grabbing in the tropical Atlantic, ICES Journal of Marine Science, fsab006.

^{13.} Voir à ce sujet : Tissière L. 2018, *Espaces, temps et acteurs de la démocratie environnementale : analyse à partir d'une géoprospective des* pêches maritimes du golfe de Gascogne, Nantes Université, thèse de géographie réalisée sous la direction de Brice Trouillet et Stéphanie Mahévas.



Premier test de la fresque de la PSM © Alexia Pigeault

l'un des deux axes de recherche de la Chaire maritime¹⁴, la participation cristallise nombre de défis : pouvoir, connaissance, acteurs, méthode, etc. Par exemple, le processus de concertation des acteurs dans le cadre des Conseils maritimes de façades (instance « grenellienne » réunie pour l'élaboration des Documents Stratégiques de façade) a été analysé¹⁵, tout comme la démarche de consultation du public¹⁶ (prenant la forme de près de 4 300 contributions déposées sur une plateforme en ligne à l'occasion de trois phases de consultation lors du premier cycle de planification). Aussi, de nombreux ateliers participatifs ont été organisés dans le but de sensibiliser les acteurs aux enjeux informationnels ou d'étudier les relations entre usages et usagers. Plus récemment, Volcy Boilevin et Alexia Pigeault ont développé une fresque de la PSM afin de sensibiliser à cette démarche.

Ces dernières années, c'est donc tout un ensemble de recherches qui a émergé au sein du laboratoire LETG au croisement de la géographie sociale, politique et informationnelle de l'océan. En pleine décennie pour l'océan, la Chaire maritime fédère au sein de l'unité ces dynamiques de recherche, qui, en définitive, cherchent à éclairer les grands enjeux océaniques de notre époque (que voulons-nous faire ou pas de l'océan ?).

contact&info

▶ Brice Trouillet
 Brice.Trouillet@univ-nantes.fr
 ▶ Alexia Pigeault
 Alexia.Pigeault@univ-nantes.fr
 LETG

^{14.} Hébergée par la Fondation Nantes Université depuis 2019, la Chaire maritime mène une réflexion sur les données et la participation. Cette Chaire est financée dans le cadre du mécénat par : le COREPEM, le Crédit maritime, EDF Renouvelables, le Fonds de Dotation Charier, RTE, la Région des Pays de la Loire, l'UNPG, et le groupe Hérige.

^{15.} Tissière L., Trouillet B. 2022, What participation means in marine spatial planning systems? Lessons from the French case, Planning Practice & Research, 37:3: 355-376.

^{16.} La publication vient d'être soumise (voir le <u>rapport en ligne</u>).

Évolution des trafics portuaires de la Baltique : miroir d'une géopolitique maritime turbulente

Maître de conférences en géographie à l'université Le Havre Normandie, Arnaud Serry est membre du laboratoire Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (IDEES, UMR6266, CNRS / Université Caen Normandie / Université Le Havre Normandie / Normandie Université). Ses travaux de recherche portent en particulier sur le transport maritime dans la zone de la mer Baltique, notamment sur l'appréhension de la réorganisation spatiale d'une région à travers le fait maritime et portuaire ou encore l'analyse des impacts environnementaux du transport. Yann Alix est délégué général de la Fondation SEFACIL, laboratoire d'idées prospectives sur les stratégies maritimes, portuaires et logistiques. Il s'intéresse essentiellement à la gestion et aux stratégies d'entreprise des secteurs maritime et portuaire, aux relations Ville Port et aux couloirs de transport des marchandises/chaînes de transport. Brigitte Daudet est professeure assistante en management du développement territorial à l'EM Normandie. Experte des questions de gouvernance portuaire, elle axe ses recherches sur la gestion stratégique des ports et les relations entre une agglomération et son port.

En l'espace d'une trentaine d'années, la Mer Baltique est redevenue un espace d'échanges et d'interrelations en demeurant toutefois à l'écart des grandes routes maritimes qui desservent les ports ouest-européens¹. Principale manifestation, les trafics maritimes de la Baltique connaissent des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. Les dynamiques portuaires y sont révélatrices de changements géo-éco-politiques qui façonnent un système de transport complexe et résilient.

Une progression constante mais exposée à des secousses (géo)politiques

En Baltique, le système portuaire se distingue par ses différences entre les rives tout autant qu'entre les ports eux-mêmes, ce qui illustre la variété et la complexité régionale. Du côté de la rive orientale, les ports étaient spécialisés en fonction de leur position sur le territoire soviétique. Suite à l'effondrement de l'URSS, la Russie, acteur clé de la région, a subi une importante diminution de sa capacité portuaire, à laquelle elle a dû remédier. Ainsi, son voisinage a initialement constitué une opportunité sur laquelle les ports de la région se sont appuyés pour se développer. En réalité, même si ultérieurement la Russie a commencé à préconiser l'évitement des ports non russes, les flux totaux sont demeurés fluides et considérables jusqu'au milieu des années 2010.

Le trafic global en mer Baltique a ainsi doublé de 1997 à 2019 (Figure 1) avec une croissance plus soutenue sur la rive orientale, plutôt équitablement partagée entre tous les ports, aussi bien baltes que russes.

Depuis le début du XXI^e siècle, la Russie développe une stratégie d'autosuffisance portuaire autour de ses propres capacités, abandonnant concomitamment certaines infrastructures baltes. Principale victime portuaire : le port letton de Ventspils, spécialisé dans l'exportation d'hydrocarbures. Avec les sanctions économiques de 2014 envers la Russie suite au conflit en Crimée, la situation s'est détériorée, ce qui a comme conséquence le renforcement de la concurrence interportuaire en Baltique.

Les ports de la Baltique orientale sont désormais fragilisés par leur hyperdépendance à l'égard des flux russes. De ce point de vue, la décision de Moscou de cesser en 2018 l'exportation de ses produits pétroliers par les ports des pays baltes a radicalement changé la donne. Celle-ci met en perspective combien les énergies fossiles demeurent essentielles dans la matrice des trafics importés et exportés par la quasi-totalité des ports du pourtour maritime régional.

1. Historiquement, la Baltique est un espace d'échanges et de circulations commerciales. Ceci est symbolisé par la Hanse.

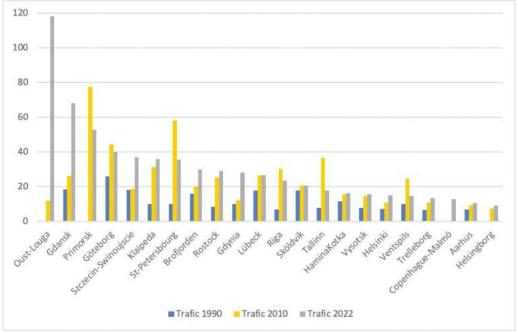


Figure 1 : Évolution du trafic des vingt premiers ports baltiques de 1990 à 2022

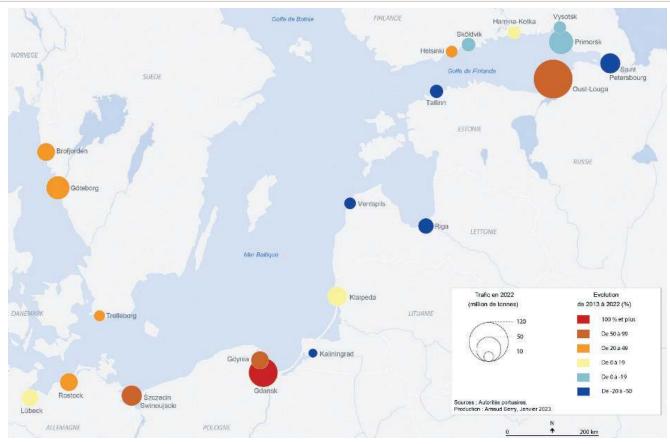


Figure 2 : Évolution des trafics portuaires des principaux ports baltiques de 2013 à 2022

Entre sanctions, nouvelle donne et avenir incertain

Depuis une dizaine d'années, les ports baltiques apparaissent déstabilisés par les considérations géopolitiques comme l'illustre l'évolution des trafics des ports de la région entre 2013 et 2022 (Figure 2), 2013 étant la dernière année non impactée par des sanctions économiques. Elle éclaire sur la situation très critique de la rive orientale, fort différente de celle de la Pologne ou de la Russie elle-même.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a remis au premier plan de la scène géostratégique les mers limitrophes de la Russie, mettant en avant les approvisionnements énergétiques qui empruntent tout autant la mer Baltique que les mers Noire ou d'Azov. Comme l'illustrent les incidents autour du gazoduc Nord Stream², outil russe pour s'émanciper des ports baltiques, la logistique du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) en Europe demeure largement tributaire des connexions aux réseaux de gazoducs. Pour les états baltiques, une diversification géostratégique des approvisionnements énergétiques par voies maritimes a généré un intérêt accru pour les installations dédiées au GNL. Depuis l'annexion de la Crimée en 2014, certains États ont su réduire les interdépendances. D'autres, comme la Lituanie, avaient anticipé en ouvrant un terminal GNL, baptisé Indépendance, fin 2014 à Klaipeda (Lituanie), ce qui a permis à la Lituanie d'être le

premier pays européen à cesser d'importer du gaz russe le 1^{er} avril 2022. Cette posture politique et énergétique assumée par Vilnius n'a été rendue possible que par la déclinaison rapide et visionnaire d'une stratégie portuaire nationale.

Ainsi, la demande de GNL dans l'est de la Baltique et en Pologne est d'abord liée aux objectifs de diversification de l'approvisionnement de la politique énergétique avant de reposer sur des stratégies de transition énergétique (Figure 3).



Figure 3 : Typologie des terminaux GNL en Baltique Source : d'après Serry A., Gritsenko D., LNG facility development un the Baltic Sea port, WCTRS SIG2 2015 Conference "The Port and Maritime Sector: Key Developments and Challenges", Anvers, 11-12 mai 2015

^{2.} Le gazoduc Nord Stream relie la Russie à l'Allemagne via la mer Baltique.

Au-delà du secteur énergétique, c'est bien l'ensemble de la structure des trafics et sa géographie qui sont remis en cause dans l'espace maritime et portuaire de la Baltique. Ainsi, les ports de la Baltique orientale servent de plateformes de distribution d'engrais vers le marché mondial. Or, ces flux historiques sont liés à la présence d'importants producteurs d'engrais azotés utilisant le gaz naturel russe comme matière première dans l'ouest de la Russie et en Biélorussie. Cette marchandise représente par exemple un tiers du trafic du port lituanien. Entre condamnation de la part des autorités lituaniennes des agissements antidémocratiques en Biélorussie et engrais directement concernés par les sanctions occidentales, le port de Klaipeda (Lituanie) a vu son trafic total reculer de plus de 20 % en 2022 avec des installations portuaires en jachère géopolitique et géostratégique. Désormais, plus une seule tonne d'engrais ne transite par les ports baltes.

La desserte conteneurisée, déjà très volatile, des ports baltiques est désormais profondément modifiée depuis février 2022 et l'entrée en guerre russe sur le sol ukrainien. Certaines compagnies maritimes ont choisi de ne plus escaler dans les ports russes. D'autres vont encore plus loin. A.P. Moller-Maersk s'est retiré de Global Ports Investments PLC (GPI), premier opérateur de terminaux à conteneurs sur le marché russe, à la mi-2022, via l'échange d'actions sans contrepartie financière. Enfin, élément géo-économique plutôt singulier : la filière d'importation de véhicules de luxe accidentés depuis le continent américain au port de Klaipeda (Lituanie). Ces véhicules remis en état par les lituaniens constituent une filière importante génératrice de volumes et surtout de valeur ajoutée avec de nombreux emplois directs et indirects. Or, ces véhicules reconditionnés qui empruntent le port de Klaipeda (Lituanie), continuent d'approvisionner les marchés principaux de destination... de la Russie et du Kazakhstan, ce dernier étant une possible porte d'entrée vers le marché russe en raison de l'entente douanière entre les pays!

La conjoncture compliquée est visible dans les craintes des acteurs et se manifeste concrètement à travers l'encombrement des terminaux par des marchandises touchées par les sanctions ou par de nombreux conteneurs vides. Toutefois, celle-ci profite ponctuellement à certains ports. Le trafic de pétrole dans les ports russes a bondi d'une quinzaine de pourcents en 2022. Certains acteurs (occidentaux) semblent avoir fait des réserves d'hydrocarbures russes, notamment du gasoil, avant de ne plus pouvoir en acheter. Les ports lettons ont pour le moment compensé leur perte de trafic par d'indispensables importations de charbon afin de pallier la rupture des approvisionnements

russes. Pour les conteneurs, à l'exception des ports russes, le trafic dans la région a progressé en 2022 : 24,6 % à Tallinn et 60,7 % à Klaipeda (Lituanie), ce dernier ayant été inclus dans des routes maritimes océaniques supplémentaires, contribuant à la croissance des volumes de manutention de conteneurs, en particulier du transbordement³. Les ports polonais apparaissent comme les principaux gagnants de l'évolution des trafics ainsi que des stratégies des armateurs : les ports du golfe de Gdansk s'affirment ainsi comme le pivot du trafic conteneurisé régional (Figure 4)

À terme, les ports les mieux intégrés dans les réseaux maritimes (conteneurisés), et les plus diversifiés en termes de marchandises et d'arrière-pays, sont ceux qui devraient le mieux s'en sortir comme pour Gdansk en Pologne, Klaipeda en Lituanie ou des ports finlandais.

La majorité des installations portuaires de la façade orientale perdent leur vocation d'interface avec l'espace post-soviétique en faveur d'un rapprochement entre les deux rives baltiques via leur insertion dans des réseaux structurés autour des pôles majeurs du transport maritime mondial. Il apparait clairement que la façade orientale de la Baltique pâtit des événements en Biélorussie et en Ukraine alors qu'à l'ouest, les ports s'en sortent mieux. Cependant, ce développement demeure fragile car largement exposé aux incertitudes géopolitiques internationales, aux décisions unilatérales du Kremlin et aux tensions énergétiques globales qui impactent directement les flux maritimes.

Pour les États du pourtour balte, les échelles de temps, d'espace et d'intérêts se conjuguent et rendent la projection de stratégies portuaires toujours plus complexes. Ils veulent accélérer une transition énergétique synonyme de moins de relations avec le géant russe. Ils espèrent renforcer des liens économiques et politiques entre Nations baltiques, notamment par les connexions maritimes historiques des secteurs rouliers et passagers. Ils souhaitent enfin que l'espace maritime et portuaire balte devienne une origine et une destination finales des flux intercontinentaux par une connectivité renforcée depuis les hubs allemands et polonais.

L'enjeu qui concerne quasiment tous les ports baltiques réside dans la consolidation d'une stratégie dite « médiane » qui cherche à pérenniser des trafics existants tout en assurant la sécurité des États, mais sans compromettre le voisinage régional et continental. L'exclusion portuaire et maritime russe des

> circulations commerciales internationales pourrait, à terme, recomposer en profondeur le paysage portuaire du pourtour de la Baltique avec, pourquoi pas, de nouvelles solidarités logistiques et politiques qui dépasseraient les seuls critères économiques.



Figure 4 : Évolution du classement des principaux ports à conteneurs de la Baltique

contact&info

▶ Arnaud Serry,
IDEES
arnaud.serry@univ-lehavre.fr

^{3.} Le terminal à conteneurs est le lieu du transbordement des conteneurs entre les navires-mères engagés sur les grandes lignes transocéaniques et les navires engagés sur des lignes régionales qui desservent des ports secondaires.

Le droit et la mer : des liens anciens mais renouvelés à l'ère de l'anthropocène

Sophie Gambardella est chargée de recherche CNRS au sein du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) du laboratoire Droits international, comparé et européen (DICE, UMR7318, CNRS / AMU). Ses recherches s'inscrivent dans le domaine du droit international de l'environnement, et plus spécifiquement dans la gestion internationale des ressources biologiques marines. Sa volonté est de comprendre la construction dichotomique du droit de la mer, dont résulte la coexistence d'une logique de conservation et de préservation; de réfléchir à la manière dont le droit de l'environnement marin s'articule avec les autres branches du droit international; et de penser les rapports entre science et droit dans le domaine de la conservation de la biodiversité marine.



Navire de charge. Source : Ocean Image Bank © Cameron Venti

Les océans et les mers ont été territorialisés afin d'être utilisés de manière exclusive durant longtemps par les grandes puissances maritimes. Les États riverains d'un bassin exerçaient arbitrairement leur souveraineté en mer. Ces grandes puissances ont, par ailleurs, pour certaines, commencé à développer un droit dit « maritime » afin de réguler les activités dans ces zones en mer qu'elles considéraient être sous leur souveraineté. En France, l'ordonnance dite de Colbert est ainsi venue, dès 1681, définir le littoral afin de le protéger des constructions qui pourraient entraver l'exercice de la navigation¹. Cependant, dès le milieu du xvile siècle, les prétentions de plus en plus grandes des puissances maritimes ont inexorablement conduit à une collision d'intérêts entre les États. Ces tensions interétatiques ont connu des prolongements dans la littérature juridique² qui ont permis la naissance d'un « droit de la mer ». Depuis lors, ce dernier s'est

construit en plusieurs étapes jusqu'à devenir aujourd'hui un droit tentaculaire. La recherche menée actuellement en droit sur les mers et les océans a ainsi pour objectif principal de « décrypter » une gouvernance des mers et des océans devenue peu lisible au fil du temps afin d'identifier les leviers et les freins à son effectivité et à son efficacité pour relever les défis de l'ère de l'anthropocène. Et encore les quelques jalons présentés ici laissent-ils de côté l'échelle européenne ou encore la recherche en droit maritime qui inclut les enjeux propres au littoral.

De la fin du xvııº siècle jusqu'au milieu du xxº siècle, le droit de la mer a été utilisé comme un outil pour arbitrer les revendications territoriales des États en mer afin d'éviter la cristallisation de conflit de souveraineté. Face au principe de liberté en haute mer, les États tentaient, en effet, d'accroître leur territoire en mer pour

^{1.} L'ordonnance retient une définition très poétique de ce que nous nommons aujourd'hui le littoral : « Sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusques où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves », article 1 de l'Ordonnance du 31 juillet 1681 de la marine relative à la police des ports, côtes et rivages de la mer (dite ordonnance de Colbert).

^{2.} Voir l'opposition de thèses entre le juriste hollandais Grotius qui défendait une liberté des mers dans son ouvrage *Mare Liberum* (1609) et le juriste anglais Selden qui défendait un droit d'appropriation des mers et des océans dans son *Mare Clausum* (1635).



Pêche à bord d'un caseyeur. Source : Ocean Image Bank © Jeff. Hester

accaparer notamment les ressources halieutiques de ces zones. En sus des ressources halieutiques, la découverte de l'existence de ressources minérales et génétiques dans les océans a incité les États à poursuivre, jusqu'à aujourd'hui, leur mouvement de « juridiction rampante » notamment par la création des zones économiques exclusives et l'extension de leurs plateaux continentaux, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer adoptée en 1982, qui fait suite aux quatre Conventions de Genève de 1958.

Coexistent ainsi en mer aujourd'hui des espaces sous souveraineté étatique dans lesquels l'État exerce ses pleins pouvoirs ; des espaces sous juridiction étatique dans lesquels l'État dispose de l'exclusivité de la jouissance des ressources mais ne peut exercer l'ensemble de ses prérogatives de puissance publique ; et enfin, des zones que l'État ne peut pas s'approprier — la haute mer qui est soumise au régime de la liberté et les grands fonds marins qui sont reconnus comme étant patrimoine commun de l'humanité. Les mers et les océans sont ainsi devenus aujourd'hui des espaces morcelés par le droit. Toutefois, dans certaines zones, qualifiées de « zones grises du droit de la mer » par les chercheurs et chercheuses en droit du projet Zomad, des conflits de souveraineté subsistent malgré le droit existant³. La recherche en droit permet alors d'identifier ces zones et d'essayer de comprendre les raisons de la persistance de ces conflits malgré l'existence de règles juridiques.

Les espaces maritimes sont, par ailleurs, administrés par le droit qui régule les activités se déroulant dans ces zones. En effet, les usages de la mer se sont intensifiés et diversifiés au cours des siècles — transport, pêche, tourisme, exploitation offshore, pose de câbles, éoliennes — et, en réaction, le droit a proliféré aussi bien d'un point de vue institutionnel que matériel selon une méthode de plus en plus en silo, au détriment d'une vision globale et intégrée des mers et des océans. Par exemple, la pêche en haute mer est gérée par une guarantaine d'organisations régionales de pêche qui produisent continuellement du droit alors que les pollutions marines sont appréhendées, entre autres, par l'Organisation maritime internationale. Cette gouvernance en silo n'est toutefois pas propre au droit de la mer et des travaux ont été menés plus largement en droit international de l'environnement sur les freins et les leviers à la « défragmentation » de cette gouvernance⁴. Dans le même temps, la liste des usages actuels de la mer ne cesse d'augmenter faisant croître proportionnellement le risque de conflits d'usages ainsi que les risques de détérioration du milieu marin. Face à ces risques multiples, le droit a nécessairement un rôle à jouer pour identifier, prévenir et résoudre ces potentiels conflits d'usages. Pascale Ricard, chargée de recherche CNRS au sein du laboratoire Droits international, comparé et européen, consacre d'ailleurs une partie de ses travaux à cette question qui fait l'objet de peu d'attention de la part des juristes alors même que ces conflits risquent de s'intensifier à l'avenir et que le droit peut être une voie de résolution pacifique de ce type de différends⁵.

^{3.} Par exemple, le projet Zomad dirigé par Alina Miron, professeure de droit international public de l'université d'Angers, porte sur les zones marines disputées.

^{4.} Voir l'ouvrage : Maljean-Dubois S. (dir.) 2017, <u>Circulations de normes et réseaux d'acteurs dans la gouvernance internationale de l'environnement</u>, DICE Éditions, collection Confluence des droits.

^{5.} Voir le récent ouvrage : Bereni A., Ricard P., Seddik W. (dir.) 2023, Conflits d'usage en mer. Regards croisés sur la nécessaire conciliation entre activités humaines dans les eaux européennes, Pedone.

De plus, le droit de la mer, comme toutes les branches du droit, mais certainement de manière plus significative car il porte sur la gestion d'un milieu, a été très largement renouvelé par l'avènement du droit international de l'environnement. Les enjeux, liés à l'exploitation des océans ont été appréhendés différemment par le droit, dès la prise de conscience de la nécessité de protéger le milieu marin et ses ressources. En 1982, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer consacre d'ailleurs un chapitre entier à la protection et à la préservation du milieu marin. Le droit de la mer ne doit alors plus seulement arbitrer les conflits d'intérêt entre États, il doit aussi permettre de trouver le point d'équilibre entre exploitation et conservation « en s'appuyant sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles », selon l'expression consacrée dans l'Agenda 21, adopté lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Le droit de la mer du xxie siècle doit ainsi permettre non seulement d'exploiter durablement les ressources mais aussi de prévenir, de réduire et de maitriser la pollution du milieu marin. Le droit de la mer construit hier doit donc être repensé à la lumière des enjeux environnementaux du siècle afin de demeurer dans les limites planétaires⁶. Cette injonction faite à la gouvernance des mers et des océans a, par exemple, récemment conduit à remettre en cause la possibilité d'exploiter les ressources minérales des grands fonds marins. En effet, le régime d'exploration et d'exploitation de ces dernières, dans la mesure où elles se situaient au-delà des juridictions nationales, avait été mis en place par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982. Or, il semble que ce droit ne soit plus en adéquation avec les enjeux actuels. La question de l'exploitation minière des grands fonds marins est très présente en droit car au-delà des juridictions nationales, les grands fonds marins sont administrés par une organisation internationale dont le travail est non seulement mal connu mais aussi en pleine expansion : l'Autorité internationale des fonds marins. Des travaux pluridisciplinaires coordonnés par une équipe de juristes ont donc été initiés récemment pour tenter de définir ce que pourrait être, en termes de gouvernance, une approche écosystémique des grands fonds marins⁷.

Reste qu'il ne s'agit ici que d'une présentation très parcellaire de ce que peut être la recherche en droit dans ce domaine car le focus a été fait principalement sur le droit de la mer à l'échelle internationale, laissant ainsi de côté les autres échelles comme notamment l'échelle européenne ou encore la recherche en droit maritime qui inclut les enjeux propres au littoral.

contact&info

▶ Sophie Gambardella,

DICE
sophie.gambardella@univ-amu.fr



Salle d'audience du Tribunal international du droit de la mer. Source : site internet du droit de la mer © ITLOS/TIDM

^{6.} Rockström J. & al., Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity, Ecology and Society, 2009, 14(2).

^{7.} Coordonné par Sophie Gambardella et Pascale Ricard, le projet ABYSSES, « Réflexions pluridisciplinaires pour une approche écosystémique des grands fonds marins », est soutenu dans le cadre du programme 80|PRIME 2023-2024 de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS.

L'histoire maritime de l'Adriatique révélée par l'archéologie sousmarine

Directrice de recherche en archéologie navale et maritime au CNRS, Giulia Boetto dirige le Centre Camille Jullian (UMR7299, CNRS / AMU). Elle s'intéresse particulièrement aux navires antiques à travers les sources archéologiques, écrites, iconographiques, ethnologiques et archéométriques. Elle coordonne le projet ADRIBOATS dont l'objectif est d'étudier les multiples traditions de construction navale de l'Adriatique orientale afin de cerner les influences et les transferts techniques entre espaces maritimes et espaces fluviaux.



Démontage de l'épave de Zambratija, juillet 2023 © Loïc Damelet, CNRS/CCJ, Mission Adriboats

Les océans abritent un patrimoine culturel remaquable et les chercheurs et chercheuses qui s'intéressent aux activités humaines en relation avec les espaces maritimes et littoraux y découvrent des vestiges matériels de la plus haute importance.

Lorsqu'elles sont menées avec des méthodes interdisciplinaires adaptées aux objectifs visés, les fouilles d'épaves offrent aux archéologues une occasion unique pour restituer les routes commerciales et la vie des marins à travers l'analyse des cargaisons et du mobilier de bord. Elles sont également essentielles pour ceux qui cherchent à percer les secrets de la construction navale.

Dans le sillage d'une tradition d'études reconnue au niveau international dans le domaine de l'archéologie maritime et navale méditerranéenne, les archéologues du Centre Camille Jullian ont tissé des liens étroits avec leurs collègues croates, dans le but non seulement d'étudier les savoir-faire des anciens charpentiers navals, mais aussi de montrer au plus grand nombre le caractère unique des navires qui ont sillonné le nord-est de l'Adriatique à l'époque antique.

Mario Marzari, grand connaisseur de la marine traditionnelle, a identifié pas moins de quarante types de bateaux différents en usage à la fin du xixe siècle en Adriatique septentrionale. Qu'en était-il dans l'Antiquité ? Peut-on établir des traditions de construction navale spécifiques à la côte nord-orientale caractérisée par des rias profonds et de multiples archipels ? Y a-t-il eu des influences et des transferts techniques entre les zones maritimes et les eaux intérieures ?

C'est pour répondre à ces questions que le programme de recherche franco-croate ADRIBOATS - Navires et navigation en Adriatique nord-orientale dans l'Antiquité a été conçu il y a une quinzaine d'années¹. Depuis, un nombre considérable de données scientifiques ont été collectées. La douzaine d'épaves découvertes et systématiquement étudiées en Istrie, en Dalmatie et dans les eaux intérieures de la République de Croatie, tant en milieu immergé qu'en milieu urbain, lors de fouilles sur les sites d'anciens bassins portuaires, ont permis de renouveler notre vision de la navigation en Adriatique et de confirmer l'unicité des traditions navales locales par rapport à celles attestées dans d'autres régions de la Méditerranée.

^{1.} Ce programme est placé sous l'égide du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : Boetto G. 2016, Recherches d'archéologie navale en <u>Adriatique orientale, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pp. 1401-1422.</u>

Certaines caractéristiques se rattachent à une tradition de bateaux cousus adriatiques dont l'exceptionnelle épave istrienne de Zambratija, datée de la fin de l'âge du Bronze, démontre l'ancienneté. C'est à partir de l'époque tardo-hellénistique qu'on observe, parallèlement à la survivance des ligatures, l'introduction de nouvelles pratiques de chantier, comme l'emploi de tenons chevillés pour la liaison des bordages de la coque. Ce type d'assemblage propre à la sphère phénicopunique et originaire des côtes levantines, se généralise en Méditerranée à partir du IVe siècle avant notre ère.

Compte tenu de l'importance patrimoniale de l'épave de Zambratija qui est, à ce jour, le plus ancien exemple de bateau dont tous les éléments de la coque sont assemblés en utilisant des liens, le Musée archéologique d'Istrie a souhaité procéder à sa récupération. Les vestiges, une fois conservés et restaurés, seront exposés à Pula dans un musée dédié au patrimoine naval istrien.

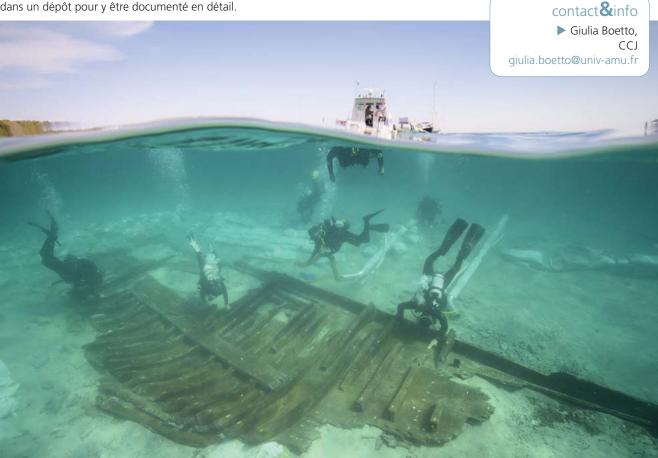
Dix ans après la dernière campagne de fouilles et l'étude approfondie qui s'en est suivie², l'épave a été à nouveau fouillée en juillet et soigneusement démontée. Chaque morceau de coque a été placé dans un support sur mesure puis transporté dans un dépôt pour y être documenté en détail.

Le travail de terrain a offert beaucoup de nouveautés. Les marques bien visibles sur le bois avaient déjà montré que le schéma de couture était simple (point sujet). Si la plupart des liens ont disparu, il a été possible de retirer un petit morceau exceptionnellement conservé. Il sera analysé par des spécialistes qui tenteront de déterminer la nature des matériaux et la technique de fabrication. Une autre nouveauté concerne le système d'étanchéité. La poix, appliquée à l'intérieur de la coque, couvre également la surface extérieure et les bords de contact entre les planches. Enfin, des baquettes, obtenues en fendant des petites branches d'une essence encore à déterminer, sont insérées entre les

Cette nouvelle phase d'étude n'en est qu'à ses débuts. Elle se poursuivra en laboratoire par l'analyse des nombreux échantillons prélevés et par la réalisation de la restitution du bateau d'origine. Au-delà des savoirs, savoir-faire et moyens qu'elle a mobilisés, la récupération de l'épave de Zambratija représente une occasion unique pour les scientifiques. Elle nous permet de remonter aux origines de la construction navale méditerranéenne et d'en suivre l'évolution.

les joints, elles contribuent à l'étanchéité du bateau.

bordés. Avec la poix et les fines lattes de sapin recouvrant



La zone de poupe du navire tardo-hellénistique assemblé selon la technique dite à « tenons et mortaises » de la baie de Paržine sur l'île d'Ilovik © Loïc Damelet, CNRS/CCJ, Mission Adriboats

^{2.} Koncani Uhač I., Boetto G., Uhač M. (eds.), Zambratija. Prapovijesni šivani brod. Rezultati arheološkog istraživanja, analiza i studija / Prehistoric sewn boat. Results of the Archaeological Research, Analysis and Study (Katalozi i monografije, 33), Pula, Archaeological Museum of Istria.

Le groupement de recherche OMER et les sciences humaines et sociales

Lancé il y a trois ans, sous l'égide de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS, le Groupement de Recherche Océans et Mers (OMER) s'est donné comme principal objectif d'aborder des problématiques scientifiques autour de l'environnement marin avec une approche fortement transdisciplinaire.



Etoile de mer, soleil de mer pourpre, Solaster endeca, à la sortie de la baie de Saint-Pierre © Erwan AMICE / LEMAR / CNRS Images

« La transdisciplinarité, dans OMER, n'est pas un simple affichage », indique Fabrizio D'Ortenzio, le coordinateur du GdR OMER. « Le conseil scientifique d'OMER (qui rassemble trente chercheurs et chercheuses provenant de différentes disciplines) est convaincu que pour résoudre les enjeux relatifs à l'environnement marin et le comprendre sous tous ses angles, l'approche transdisciplinaire ne peut pas être négligée », continue Fabrizio D'Ortenzio. « Bien entendu, cela doit se faire en complément, et non en alternative, aux approches disciplinaires qui restent fondamentales pour l'avancée de la connaissance ».

Mais la transdisciplinarité n'est pas une approche facile. OMER est confronté à plusieurs défis : « D'abord l'ampleur de l'objet d'étude, l'océan sous toutes ses facettes : ses dimensions (les plus grandes superficies et volumes sur le globe), son interconnexion avec les autres systèmes Terre (l'atmosphère, les réseaux hydrographiques, etc.), son rôle majeur en appui des sociétés humaines (géopolitique, histoire, ressources matérielles et immatérielles), ses capacités d'échanges du local au global (flux de matière, d'énergie, d'organismes, circulations globales), le mystère qu'il continue d'alimenter (diversité insoupçonnée, imaginaires collectifs, etc.) », poursuit le chercheur CNRS. Il est par ailleurs complexe de coordonner un réseau académique certes d'excellence mais qui est souvent compartimenté et avec des modalités et des fonctionnements qui peuvent s'avérer très différents. « La "simple" démarche qui consiste à identifier des

revues scientifiques capables de publier nos travaux s'avère d'une difficulté extrême », confirme Fabrizio D'Ortenzio. Pour cela, le conseil scientifique d'OMER a défini douze thématiques prioritaires, organisées en Groupes de travail (GT), qui vont permettre de plus facilement coordonner l'activité. « Certes, les Groupes de travail ne sont pas exhaustifs des possibilités de la recherche transdisciplinaire française sur l'océan, loin de là. Mais leur activité va nous permettre de commencer à identifier les verrous majeurs et, je l'espère, de devenir un exemple pour continuer. Et cela, en faisant de la science d'excellence ».

Les sciences humaines et sociales (SHS) n'échappent pas à cette volonté d'OMER de dépasser les frontières disciplinaires. Un tiers des membres du conseil scientifique est issu de SHS, et dans tous les Groupes de travail, la composante SHS est mise en avant. « Certains GT sont très clairement issus des disciplines SHS, comme l'histoire, la sociologie, l'économie ou la géographie », continue Fabrizio D'Ortenzio, « mais l'intérêt d'OMER est de commencer à favoriser le partage des connaissances et l'inclusion des autres disciplines dans ces thématiques traditionnellement abordées par les SHS ».

Le cas du Groupe de travail Post-littoralisation et transitions environnementales (POETE) illustre bien cette dynamique. Coanimé par un chimiste, un géomorphologue et une anthropologue, Alix Levain, chercheuse au sein de l'unité Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux, il fédère aujourd'hui environ quatre-vingt membres d'appartenances institutionnelle et disciplinaire très variées, autour d'un questionnement commun : les transformations écologiques et socio-démographiques très rapides, mais très hétérogènes, que connaissent les littoraux aujourd'hui remettent-elles en cause l'attractivité des littoraux et les phénomènes, bien documentés et conceptualisés par les géographes, de littoralisation ? Comment les habitantes des littoraux fortement anthropisés se saisissentils des signaux multiples de dégradation, des changements matériels et immatériels qui affectent leurs conditions de vie, des pollutions terrigènes et des perspectives d'exposition accrue aux risques côtiers que dessinent les travaux scientifiques ?

Davantage que les initiateurs et initiatrices du groupe de travail POETE ne l'avaient imaginé, les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales y sont très présents. L'une des hypothèses pouvant expliquer cette participation inattendue est la moindre structuration de certaines communautés SHS autour de la thématique maritime, qui stimule les souhaits de mise en réseau : au-delà de quelques grandes unités de recherche côtières, les chercheurs et chercheuses en SHS qui travaillent sur des objets marins sont souvent dispersés dans un très grand nombre d'équipes de recherche. Cette participation active traduit peut-être aussi le développement du domaine des sciences sociales de la mer (Marine Social Sciences), observable à l'échelle internationale et qui se manifeste, dans la communauté POETE, par la forte présence de jeunes chercheurs et chercheuses qui explorent ou revisitent des sujets interdisciplinaires comme les cultures du risque en milieu côtier, les co-spatialités entre populations humaines et non-humaines, les mobilisations pour la justice bleue, l'histoire environnementale complexe de territoires successivement immergés, émergés, submergés, ou les approches intégrées de la vulnérabilité des socio-écosystèmes côtiers.

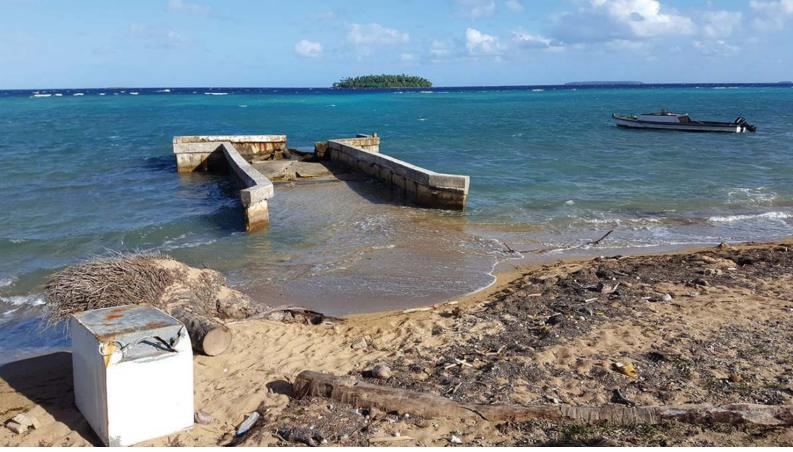
L'animation scientifique de la communauté POETE est conçue pour accueillir cette diversité et ouvrir des espaces pour faire naître ou consolider des réflexions, des projets et des écritures partagées. Le webinaire *Transitions littorales*, dont la programmation est fondée sur des propositions de cycles de six séances par des membres du groupe de travail, est ainsi ouvert à toutes et tous, et compte à ce jour plus de 250 inscrites. Le premier cycle a porté sur les risques littoraux, et mobilisé une douzaine d'équipes de recherche couvrant la quasi-totalité des façades hexagonales et ultramarines. Le second, qui vient de s'achever, était consacré aux dynamiques des peuplements littoraux, et c'est sur la profondeur temporelle, la non-linéarité des processus de peuplement et de partage de l'espace qu'ont porté les échanges. Il s'agira, pour cette deuxième année de fonctionnement, de transformer ces échanges en productions scientifiques collectives. Le groupe POETE explorera aussi, au travers de deux nouveaux cycles du webinaire, les liens entre trajectoires de recherche en sciences du littoral et de la mer et inspirations littéraires (Cycle Littoraux POETiques), puis les sensorialités à l'œuvre dans la construction des savoirs sur la mer (Cycle Odeurs et couleurs de la mer).

La question des études rétrospectives se pose dans de nombreux domaines scientifiques et OMER offre un nouvel espace de discussion et d'organisation pour les chercheurs et chercheuses soucieux d'ancrer leurs pratiques dans les méthodologies propres à l'Histoire. En effet, avec le soutien de l'InSHS, la communauté des historiennes s'est organisée depuis longtemps pour partager son expertise avec des chercheurs et chercheuses d'horizons divers (biologie, droit, sciences économiques, géographie, archéologie).

C'est la raison d'être du Groupement d'intérêt scientifique Histoire et sciences de la mer. La communauté OMER offre une excellente complémentarité avec celle de ce GiS car les disciplines qu'on y rencontre (acoustique, robotique, génétique, virologie, microbiologie, biogéochimie, sismologie...) évoluent jusqu'ici assez loin des guestions historiques. Pour tenir compte de cette réalité, le groupe de travail Profondeur historiques des océans (PHO) propose quatre entrées thématiques : la maritimisation du monde et la trajectoire historique des sciences marines ; la connaissance et l'histoire de l'émergence du passé géologique des océans ; les sciences marines, la théorie de l'évolution et la transformation de la pensée humaine ; la prise de conscience du One Ocean et du rôle de l'océan dans la régulation du climat. Pour explorer ces différents thèmes, deux entrées principales ont émergé des discussions organisées sous forme de workshops. Tout d'abord, le GT PHO s'intéresse aux trajectoires historiques de champs ou d'institutions de recherche. Entre histoire des sciences et mémoire des scientifiques ayant pris leurs fonctions après-querre (années 1950), il s'agit d'identifier les points de bascule (milestones) par l'histoire des acteurs et des facteurs d'évolution des sciences de la mer. Un premier atelier de collecte de la mémoire de chercheurs émérites vient de se tenir à la station marine de Villefranche-sur-Mer. Intégralement filmés, les échanges fourniront la matière première de capsules vidéo alliant la mémoire des chercheurs et chercheuses en océanographie, en géologie, en biologie marine et l'analyse historique. En effet, l'atelier a permis de souligner le fait que la recherche est placée sous l'influence d'éléments de politique nationale ou internationale, qu'elle dépend du poids des stratégies et choix méthodologiques ou politiques autour des actions prioritaires, qu'elle est servie par le double jeu des outils de mesure et des questions posées aux jeux de données. Le point d'aboutissement de cet atelier justifie à lui seul la seconde entrée privilégiée dans le cadre des travaux du GT PHO. Il s'agit en effet de faire dialoguer données anciennes et actuelles autour de questions liées à l'évolution, celle du climat ou de la météo, celle des environnements marins, côtiers ou insulaires, celle des écosystèmes ou des socio écosystèmes, celle des patrimoines immergés ou submergés. Au-delà de cette comparaison entre états anciens et actuels, il est également question de se saisir de jeux de données anciens afin de les augmenter ou de les corriger grâce à des techniques actuelles (prédictions, modélisations). Cela invite les membres du GT PHO à travailler à la constitution de répertoires et d'inventaires de sources archivistiques propres à lancer des actions de recherche en ce sens.

L'archéologie est aussi une discipline abordée dans OMER, notamment pour bénéficier des méthodes de compréhension des interactions entre les civilisations humaines et l'environnement marin et pour fournir aussi aux autres disciplines de clés de lecture de ces interactions dans le présent et dans le futur.

Le représentant de l'archéologie dans le conseil scientifique OMER que fut Grégor Marchand, directeur de recherche CNRS au Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CREAAH, UMR6566, CNRS / Université de Rennes / Université Rennes 2 / Le Mans Université / Nantes Université / Ministère de la Culture), spécialiste des populations maritimes du Mésolithique, était fort d'une expérience pluri-décennale passée sur les terrains de Mer d'Arabie, Saint-Pierre et Miquelon, ou du Labrador. « Grégor était un vrai OMERien », rappelle Fabrizio D'Ortenzio. « Quand il y a trois ans, on s'était rendu compte de la nécessité critique d'avoir un archéologue dans le conseil scientifique, toutes les personnes contactées nous ont dirigés sans hésitation vers Grégor. Je ne le connaissais pas, mais il a accepté avec un



Ancien ponton sur l'île de Ha'afeva, dans l'archipel des Tonga © Franck LAVIGNE / LGP / CNRS Images

enthousiasme incroyable ma proposition et depuis a été un pilier d'OMER ». Grégor Marchand était un chercheur passionné, dont la curiosité insatiable et l'esprit d'exploration ont marqué de nombreux domaines de l'archéologie selon ses collègues qui lui rendent hommage sur le site web du CReAAH. « Ses contributions remarquables à la connaissance de l'histoire et de la culture des populations maritimes de chasseurs cueilleurs ont enrichi notre compréhension du passé et nous ont permis de mieux appréhender notre propre identité et de comprendre les racines de notre fascination pour le milieu marin. Il a su mieux que personne tisser des liens forts avec les autres disciplines du GDR. Au-delà de ses réalisations académiques, Grégor Marchand était également un être humain remarquable, chaleureux et attentif. Sa gentillesse et son sens de l'humour ont touché tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer au sein du conseil scientifique d'OMER et ses qualités vont désormais beaucoup nous manguer ».

Le rassemblement de toutes les forces vives de la recherche marine française dans le format interdisciplinaire offert par le GDR OMER s'imposait pour faire face aux grands défis de connaissance qui attendent l'humanité au xxi^e siècle. OMER est en passe de réussir son pari en réunissant déjà un très grand nombre de chercheuses et chercheurs issus d'un large spectre de domaines scientifiques qui dialoguent et construisent ensemble. Les modalités d'interaction proposées par OMER (thèses partenariales, webinaires et ateliers interdisciplinaires, journées scientifiques communes, etc.) viennent enrichir et consolider le paysage national de la recherche marine, comblant ainsi l'absence de structuration qui prévalait jusqu'alors et permettant de l'arrimer davantage à la communauté scientifique internationale. Faisons donc le pari de

l'intelligence collective mise au service de l'océan, de la santé des écosystèmes et des hommes qui en dépendent.

Fabrizio D'Ortenzio, directeur de recherche CNRS, Laboratoire d'océanographie de Villefranche (LOV. UMR7093, CNRS / Sorbonne Université) : Alix Levain, chargée de recherche CNRS, Aménagement des usages des ressources et des espaces maritimes et littoraux (AMURE, UMR6308, CNRS / Ifremer / Université de Occidentale) ; Thierry Sauzeau, professeur à l'université de Poitiers, Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie (Criham, UR15507, Université de Poitiers / Université de Limoges); Frédérique Viard, directrice de recherche CNRS, Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM, UMR5554, CNRS / IRD / Université de Montpellier); Patrice Guillotreau, professeur à l'université de Nantes, Biodiversité marine, exploitation et conservation (MARBEC, UMR9190, CNRS / IRD / Ifremer / Université de Montpellier)

contact&info

► Bureau de coordination OMER omer@cnrs.fr

Pour en savoir plus https://ocean.cnrs.fr

la **ettre** de l'InSHS

- ▶ Directrice de la publication Marie Gaille
- ▶ **Directeur de la rédaction** Alexandre Gefen
- ▶ Responsable éditoriale Armelle Leclerc armelle.leclerc@cnrs-dir.fr
- ▶ Conception graphique Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ Graphisme Bandeau Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- Crédits images Bandeau
 Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ➤ Pour consulter la lettre en ligne www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- ► S'abonner / se désabonner
- ► Pour accéder aux autres actualités de l'InSHS www.cnrs.fr/inshs
- ▶ Retrouvez l'InSHS sur Twitter @INSHS_CNRS

Institut des sciences humaines et sociales CNRS

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN: 2272-0243